FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

18.25 ÉTRANGER:

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits

A l'étranger : frais de ports en plus

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

1. RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE \$ 65 01 - CHÉQUES POSTAUX IV 176

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 et.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., ASSA sagence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Eichmann

faut émettre le vœu, concernant l'affaire Eichmann, que l'Etat d'Israël donnera, sans trop tergiverser, son plein effet à la résolution votée l'autre jour par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce vote acquis par voix contre deux (Pologne et URSS) recommande, en effet, au gou-vernement israélien d'accorder à la république Argentine, une « réparation adéquate ». Celle-ci ne comportera pas l'impunité du tueur, puisque le texte proposé par le représentant argentin a été amendé, par le délégué des Etats-Unis, M. Cabot Lodge, et qu'il exprime désormais « le désir ardent des personnes de tous les pays qu'Eichmann soit traduit en justice d'une manière proportionnée aux crimes dont il est ac-

En dépit de tout ce qui a été dit et écrit, il semble avéré aujourd'hui que le «colonel» Eichmann a pénétré sur territoire argentin déjà muni d'une fausse identité et qu'en conséquence, le gouvernement de Buenos-Aires a ignoré jusqu'au bout qu'il recelait sur son sol un odieux criminel de guerre. Dans ces conditions, les autorités israéliennes eussent été bien avisées de se du traité d'extradition qui régit les deux nations, pour réclamer l'arrestation immédiate et la livraison ultérieure de cet individu. Mais, dira-t-on, si l'Argentine avait fait la sourde oreille à la requête de mettre la main au collet du prétendu Ricardo Clement?

Dans ce cas, répondrons-nous, deux voies demeuraient ouvertes à l'Etat d'Israël, pour obtenir la satisfaction qu'il estimait lui être due : la voie du droit qui consistait à saisir de l'affaire les institutions internationales de New-York el de La Haye ; celle du fait à laquelle ont recouru prématurément les services secrets de M. Ben Gourion. Il est clair que nul ne se serait senti choqué par l'enlèvement d'Eichmann, si ce geste cavalier avait constitué la réplique israé-lienne à un refus de l'Argentine de se conformer aux obligations qu'elle avait librement contractées vis-à-vis de l'autre

XXX

Arrivé en ce point, il faut tenter d'élever ce débat particulier, sans perdre pour tout cela une claire vision des réalités quotidiennes. Dans le monde où nous vivons depuis quinze ans, il est de l'intérêt bien entendu des petites nations de se conformer religieusement aux principes universellement reconnus du droit international, même s'il devait en résulter pour elles certains inconvénients passagers.

A plus forte raison quand on se trouve environné de peuples violents, perfides et cyniques, comme l'est au-jourd'hui l'Etat d'Israël que les alliés de la Ligue arabe, de leur propre aveu, voudraient effacer de la carte. A cet égard, prenons l'exemple du canal de Suez. Le colonel Nasser en interdit l'usage aux marchandises destinées à Tel-Aviv, même quand elles sont couvertes par le pavillon neutre. Certes, le dictateur totalitaire de la RAU excipe, ce faisant, du fait juridique selon lequel le « cessez-le-feu » de novembre 1956 n'a pas mis fin à l'état de guerre entre les deux nations. Mais qui ne voit que cette intervention des Nations Unies lui a épargné la déroute et la mort et qu'il abuse de son droit.

Dans ces conditions, le gouvernement de M. Ben Gourion, en présence du bloc afro-asiatique qui jouira toujours de l'appui du bloc communiste, agirait dans le sens de ses intérêts, en ne transgressant pas, si peu que ce soit, les usages du droit international et en ne se créant pas gratuitement de nouvelles antipathies. On nous opposera peut-être le « climat passionnel » créé par l'affaire Eichmann parmi les tenants et aboutissants des innombrables victimes de ce criminel. L'indignation, toutefois, n'est pas une attitude politique; d'autre part, le point d'honneur qui caractérise les nations castillanes d'Europe et d'Amérique mérite, lui aussi, d'être ménagé. Preuve en soit la vive réaction du président Frondizi, parfait honnête homme que l'on ne confondra pas avec un Peron.

XXX

Quand on en vint au vote, au Conseil de sécurité, seuls l'Union soviétique et son servilissime satellite polonais se prononcèrent contre le projet de résolution présenté par M. Amedeo, au nom de la république Argentine, et amendé par M. Cabot Lodge, au nom des Etats-Unis d'Amérique. C'est aussi que l'enlèvement sur territoire étranger a toujours été considéré par Moscou comme un privilège diplomatique aussi indiscutable que la plaque C.D., témoin, avant la guerre, les affaires Koutiepov et Miller, et, depuis 1945, le rapt du malheureux Linse dont l'extrait de décès vient d'être délivré par l'administration pénitentiaire soviétique...

Il convenait donc par un vote de maintenir la validité du principe. Quant au reste, remarquons, selon Mme Suzanne Labin, dont personne ne saurait contester la bonne foi, qu'en URSS, trois millions d'Israélites se tassent dans six synagogues, alors qu'en France, on en trouve 25 pour 150.000 citoyens français pratiquant l'Ancien Testament. Nul doute que le jeune Etat d'Israël ne prenne pas le change.

Eddy BAUER.

Les entretiens préliminaires de Melun se sont terminés hier après-midi

Les émissaires de la rébellion repartent pour Tunis où il appartient maintenant au G. P. R. A. de prendre position

Le communiqué publié par Paris confirme implicitement que le cessez-le-feu doit être dissocié de la négociation politique à laquelle prendront part toutes les tendances algériennes et affirme que la France « a posé ses conditions » pour l'ouverture des pourparlers

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Le communiqué français

PARIS (A.F.P.). — Un communiqué officiel annonce :

« Au cours des entretiens qui ont eu lieu à la préfecture de Melun du samedi 25 au mercredi 29 juin, les représentants du gouvernement ont fait connaître aux émissaires de l'or-

fait connaître aux émissaires de l'or-ganisation extérieure de la rébellion algérienne les conditions dans les-quelles pourraient être organisés des pourparlers en vue, conformément aux propositions faites par le général de Gaulle, de trouver une fin hono-rable aux combats qui se trainent en-core, de régler la destination des ar-mes et d'assurer le sort des combat-tants.

« Ces entretiens préliminaires étant maintenant terminés, les émissaires doivent repartir incessamment pour Tunis. »

L'homme brandit alors l'épée au-des-

sus de sa tête en criant «indépendan-ce», «indépendance». Il s'est vivement

débattu avant de pouvoir être maîtrisé.

(Lire la suite en 17me page)

Quand la princesse

paraît...

Pour leur première apparition ensemble

en public depuis leur retour de voyage

de noces, la princesse Margaret et son

mari ont reçu une ovation absolument enthousiaste de la foule, venue admirer

une parade de musiques militaires, à Londres

Les entretiens de Melun sont terminés. La cinquième et dernière rencontre Moris - Boumendjel a pris fin hier après-midi à 15 h. 34. Peu après 16 heures, un communiqué officiel était publié par l'hôtel Matignon, communiqué dont le moins que l'on puisse dire est que dans sa rédaction même, il n'apparaît pas comme très aimable vis-à-vis du G.P.R.A. Ce document, dont on trouvera le texte intégral d'autre part, appelle les remarques suivantes:

L'indépendance du Congo sera proclamée aujourd'hui

Le roi des Belges est resté impassible

M. Lumumba ordonne des mesures de précaution

pour assurer le calme

LEOPOLDVILLE (U.P.I.). — Alors que le roi Baudouin recevait de la foule un accueil triomphal en se rendant de l'aérodrome de Ndjili à Léo-

poldville, un Africain, vite maîtrisé par les services de sécurité, s'est pré-

Premièrement, le gouvernement français conserve ses distances visà-vis du F.L.N. et nulle part dans ce texte, il n'est fait mention du G.P.R.A. dont les porte-parole sont désignés sous le vocable « d'émissaires de l'organisation extérieure de la rébellion algérienne ».

M.-G. G.

(Lire la suite en 17me page)

Ni accord, ni rupture, dit-on à Paris

LE G.P.R.A. POURRAIT FAIRE DES CONTREPROPOSITIONS

PARIS (A.F.P.). - Ni accord ni rupture, estime-t-on dans les milieux informés. M. Boumendjel et ses deux collaborateurs vont rendre compte au G.P.R.A. des conversations qu'ils ont eues.

C'est maintenant au F.L.N. qu'il appartient de tirer les conclusions des indications recueillies en France par ses émissaires sur la façon dont le gouvernement français conçoit l'organisation de pourparlers en vue du cessez-

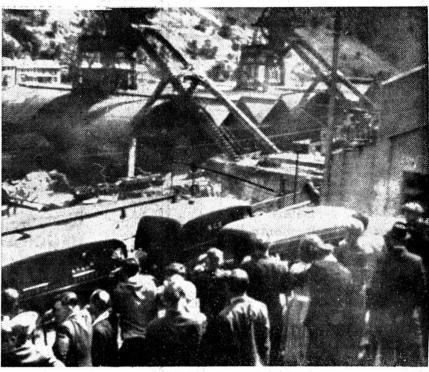
(Lire la suite en 17me page)

Après le coup de grisou qui a fait 45 morts à Abertillery

Le récit des sauveteurs au sortir de la mine

« C'était comme si l'on visitait un cabinet de cire : certains mineurs étaient morts dans la position qu'ils occupaient au moment de l'explosion »

(Lire nos informations en dernières dépêches)



A la sortie de la galerie ravagée, les voitures de premiers secours sont prêtes à transporter les blessés, tandis que parents et amis attendent impatiemment des nouvelles des mineurs

Britchonnade

Vive le règlement!

UEL plaisir j'ai pris à la lec-ture des différents articles du règlement de police publiés par les journaux à l'occasion de la campagne de lutte con-tre le bruit! Généralement, ce genre de prose n'est guère em-ballant, mais je parie dix contre un que bien des personnes ont dé-coupé l'article 24 et le gardent pré-cieusement. Il concerne en effet les gramophones, les haut-parleurs et... gramophones, les haut-parleurs et... Nous n'avons rien contre les pos-

tes de radio en particulier ni contre les émissions transmises, étant donne qu'il en faut pour tous les goûts. Mais ce que nous n'admettons pas, c'est la liberté que prennent cerleurs « goûts ». Par leur faute, l'agréable moment de détente que représentait autrefois une promenade le long des quais est transformé en marche éreintante : on fait dix pas en entendant un concert de jazz, dix autres aux sons d'une fanfare, les dix suivants sont accompagnés des jérémiades d'un chanteur qui cède la place à un groupe d'accordéonistes.

Les responsables de cette caco-phonie? Non pas les postes de radio portatifs qui, eux, n'en peuvent rien, mais bien leurs propriétaires. Qu'on ne me dise pas que c'est par amour de la musique qu'ils font marcher leurs appareils des qu'ils sont assis sur un banc, dans le tram ou... lorsqu'ils promènent un bébé dans une poussette! Je pense que la marque qui conviendrait parfaitement et aux postes de radio et à la majorité des personnes qui les

a la majorte des personnes qui tes portent serait « M'as-tu vu ». Et, que dire de ces « sportifs » qui, assistant à un match de foot-ball, agacent leurs voisins en les gratifiant d'un reportage sur le Tour de France ou une rencontre de gymnastes? Au train où vont les choses, les spectateurs d'une représentation théâtrale pourront suivre en même temps et les ac-teurs sur la scène, et le sympathi-que Picoche lancé sur la piste d'un

Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose. Nous espérons que le fameux règlement 24 qui dit « Il est interdit de faire mar-

que voici pour ceux qui enfrein-dront cet article : leur appareil de radio sera confisqué et des asiles ou à des orphelinats. Là

BRABALLANT.

disparu depuis 15 mois Un Africain se précipite est retrouvé par son père sur le roi Baudouin Passionné et mystique, l'enfant avait suivi à travers lui arrache son épée

l'Europe son professeur de dessin dont il ne voulait pas se séparer

Un écolier anglais

Du correspondant particulier de l'agence U.P.I.: John Parry:

FRANCFORT (U.P.I.). - Tony Stephens est retrouvé. Depuis quinze mois, M. et Mme Stephens, dont l'enfant avait disparu en compagnie de son professeur, attendaient cette nouvelle. M. Stephens a parcouru la moitié de l'Europe, Mme Stephens, est restée en Angleterre à l'affût du moindre indice, de la plus petite chance d'espoir.

De Paris à Gênes, jusqu'en Allemagne orientale, Stephens a suivi la trace de Tony, en vain pendant plus de 15 mois. Brusquement, ces derniers jours, une piste s'est précisée, des indications très complètes ont été données à Jim Stephens. L'Allemagne a

été sa dernière étape où il a retrouvé cey dans une modeste chambre d'hôtel de Francfort.

(Lire la suite en 17me page)

LA GRANDE QUERELLE IDÉOLOGIQUE CONTINUE

Nouvelles divergences chez les travaillistes anglais

De notre correspondant de Londres: La grande querelle idéologique qui divise les travaillistes britanniques des puis plusieurs mois subsiste encore. En effêt, le Labour Party ne semble pas encore être sorti de l'impasse où l'avait conduit l'échec subi aux élections générales de l'année dernière. Pourtant, après le compromis auquel était arrivé le comité exécutif en mars dernier, on pensait dans les milieux travaillistes qu'il serait possible de limiter les dégâts jusqu'au prochain congrès du parti, qui doit se tenir cet automne à Scarborough. M. Gaitskell

de nouveau en perte de vitesse

Après une courte trêve, la dispute entre la gauche et l'appareil du parti ne fait que reprendre de plus belle. A nouveau, les partisans de la fameuse clause 4, prévoyant la mise en commun des moyens de production, de distribution et d'échange, prennent vivement à partie leur leader, M. Gaitskell, à qui ils reprochent une conduite trop souple vis-à-vis du gouvernement conservateur.

Malgré le regroupement qui s'était fait autour de lui au lendemain de l'échec de Paris, l'autorité de M. Gaitskell est constamment remise en question. Le leader travailliste est de nouveau en perte de vitesse dans son propre parti et ses adversaires le critiquent sur tous les fronts de la politique. Le principe de M. Gaitskell, on

le sait, est celui d'une économie mixte faisant place à l'entreprise privée. Malgré le compromis auquel étaient arrivés partisans et adversaires de l'article 4 des statuts, le parti travailliste reste divisé dans son esprit et ne parvient pas à se concilier avec lui-même. Les différentes tendances en présence s'affrontent sans retenue, affaiblissant considérablement l'unité du parti.

L'offensive est menée par M. Crossman

Comme ce fut déjà le cas, lorsque M. Gaitskell l'avait mis en demeure de

Confiance à M. Gaitskell

LONDRES (Reuter). — Au cours d'une réunion privée de députés tra-vaillistes, mercredi, M. Hugh Gaits-kell, leader du parti, a obtenu une marque de confiance de la part de l'écrasante majorité de l'assemblée, à laquelle participaient 204 des 257 laquelle participaient 204 des 257 parlementaires travaillistes 179 ont voté pour la résolution qu'il présen-tait, 7 contre, tandis que 18 s'abs-terreient

démissionner de son poste de porteparole du parti travailliste en matière d'assurances et de pensions, c'est de nouveau M. Crossman, un des chefs de la gauche, qui s'est opposé publiquement à la politique du parti dans un opuscule de la société Fabienne intitulé: «Le travaillisme et la civilisation capitaliste. » M. Crossman demande que le Labour Party maintienne intrégralement sa position doctrinale. Il écrit « que pour être pleinement efficace, le travaillisme doit se constituer en une menace de fait pour le gouvernement ». Toutefois, ajoute-t-il, « prétendre que la seule ambition du mouvement travailliste est de ravir le pouvoir aux conservateurs procède d'une interprétation erronée des objectifs du socialisme britannique ».

M. Crossmann trouve que le parti travailliste doit se transformer en une opposition combattante, sur la base de principes socialistes, et non pas rester seulement un « gouvernement fantôme » n'offrant qu'une solution de rechange au gouvernement en place. « Même si les jeunes électeurs restent insensibles en période de prospérité au message du socialisme, il faut redoubler de vigueur et rester fidèle aux théories socialistes », poursuit M. Crossman. A son avis, un parti extrémiste doit avoir la patience d'attendre « l'heure du pouvoir ».

Enfin, en guise de conclusion, M. Crossman trouve qu'« aussi longtemps que le secteur public restera minoritaire dans les pays occidentaux, l'économie sera vouée à se voir dépassée dans tous les domaines où elle entre en concurrence avec l'économie soviétique ».

Jean-Claude BUHRER.

(Lire la suite en 4me page)

cher ces appareils sur des balcons, sur des terrasses, sur la voie publique et, d'une manière générale, en plein air, si des voisins peuvent être incommodés » sera strictement appliqué. Et nous proposons la sanction

au moins, ils seront appréciés.

LIRE AUJOURD'HUI:

ARTICLES ET DOCUMENTS

■ A la So été d'histoire

et d'archéologie

assassin dans les studios genevois...

Page 15:

Au groupe romand de l'Ethnie

Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au mercredi, nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h. 10. Le jeudi et le ven-dredi, l'ouverture est prolongée jusqu'à D'autre part, tous nos bureaux peuvent tre atteints par téléphone, le matin des

7 h. 30. La «Feuille d'avis de Neuchâtel» conti-

nuera à sortir de presse et à être distribuée à la même heure qu'actuellement mais nos bureaux seront complètement fermés le sa-

Délais de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues avant 10 h. 30 (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 15 heures, et les petites annonces, le vendredi également, avant 16 heures.

Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 h. 10 (18 h. 30 le jeudi et le vendredi); pendant la nuit et jusqu'à 1 heure du matin, ils peuvent être glissés dans la boite aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

Réclames et avis tardifs

Les réclames et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai, et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Délais

pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

Pour le lendemain: la veille avant 10 heures. Pour le lundi: le vendredi avant 10 heures.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

A vendre

A vendre

TERRAIN

cantonale (1000 à 2000 m²) — Tél. 6 42 61.

luxueuse villa

de 3 appartements, ga-rage, magnifique parc, vue imprenable. Adresser offres écrites à F. U. 2754

au bureau de la Feuille

Fontaine-André

A vendre dans si

tuation favorable

jolie maison

locative de 3 appar-

tements, dont 2 avec

salle de bains. Pignon

habitable. Vastes dé-

pendances et jardin.

Fr. 92,000.—. Etude Ed. Bour-

quin, avocat, notariat

et gérances, Terreaux

A LOUER

A louer dès le 24 août

GRAND STUDIO

avec cuisine entièrement

installée, confort moder

ne, quartier tranquille. Loyer mensuel Fr. 140.— chauffage en sus. Etude Jaques Meylan, Place-d'Armes 6, Neuchâtel. Tél. 58585.

A louer petit logement

2 pièces

et cuisine, sans confort. Tél. 57481.

GARAGE à louer

à l'est de l'usine de Métaux Précieux. S'adresser: Entreprise Comina Nobile & Cie, Saint-Au-bin (Neuchâtel). Tél. (038) 67175.

A louer pour le 15

Pour cause de départ

appartement de 4 pièces, hall, bains, chauffage central indi-viduel, véranda avec vue

magnifique, dépendan-ces. Adresser offres écri-tes à E. H. 3193 au bureau de la Feuille d'avis

Quartier Favarge, jol:

studio meublé cuisinette installée, dou-

che, confort moderne, à louer tout de suite à couple sérieux. Télépho-ne 5 23 51.

A LOUER

dans la boucle, deux lo-caux à l'usage de

bureaux

ou atelier

libres immédiatement

60. 6. 1. 2. f

à louer pour fin août, rue de la Côte,

2 pièces meublées

9, Neuchâtel.

bordure de route

AVIS OFFICIELS



COUVET

COMMUNE

Par suite de démis-sion, un poste

d'employé au secrétariat communal

est mis au concours. Exigences: apprentis-sage complet avec diplo-me dans une administra-tion ou formation équivalente. Langue maternelle française. Entrée en fonctions

des que possible.

Traitement : classe XII
(6800 - 9000 fr. plus allocations légales). Offres manuscrites avec curriculum vitae et co-pies de certificats sont à adresser au CONSEIL COMMUNAL DE COU-VET jusqu'au 16 juillet

IMMEUBLES

Bâtiment à

Corcelles-Concise

à vendre: 3 appartements, un de 4 chambres et deux de 2 chambres. Jardin, dépendances. Assurance incendie de base: 35,600 fr.—Prix: 37,000 fr.—Pour visiter, M. Paul fils de Louis Payot sera sur place les 9 et 10 juillet 1960.

François - Louis Mi-chaud, notaire, Yverdon.

A vendre à

Neuchâtel

maison de 2 logements de 3 plèces, plus jardin et verger. — Adresser offres écrites à M.B. 2761 au bureau de la Feuille A vendre à

Colombier

villa de 5 pièces et vastes dépendances. Adresser offres écrites à D.S. 2752 au bureau de la Feuille d'avis. contiguës, quartier de Maujobia. Tél. 5 97 91 à partir de 19 heures.

A vendre au Val-de-Ruz une MAISON FAMILIALE

MAISON FAMILIALE de 4 pièces, tout con-fort, vue sur le lac de Neuchâtel, jardin et verger de 1300 m². Trolleybus à proximité. Fr. 50,000.—. Adresser offres écrites à C. R. 2751 au bureau de la Feuille d'avis.

Neuchâtel et environs

On demande:

Locatifs Villas terrains pour villas Villas locatives et locatifs

Neuchâtel
Tél. 83535
Carrels 18 | reau de la Feuille d'avis. BOSS Neuchâtel Tél. 83535

A vendre un immeuble de 2 appartements (chauffage central) avec

BOULANGERIE-TEA-ROOM ALIMENTATION GÉNÉRALE

commerce seul dans petit village (place d'armes) Conviendrait à jeune couple travailleur. Chiffre d'affaires intéressant. Ecrire sous chiffres P.C. 12709 L. à Publicitas

A LOUER, pour le 24 novembre, beaux appartements de 3 et 4 pièces.

Situation ensoleillée, vue, tranquillité Proximité du tram.
Grands balcons, chauffage et eau chaude généraux. Service de concierge.

S'adresser à Pizzera S. A., Neuchâtel.

villa de 8 pièces

située sur territoire d'Auvernier, construction 1910, vue imprenable, jardin, verger, vigne, environ 2500 m2, libre immédiatement.

Adresser offres écrites à 306-528 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER tout de suite ou pour date convenir, à proximité de la PLACE PURY,

DEUX - CHAMBRES à l'usage de bureaux, atelier, etc. Etude Clerc, notaires, 4, rue du Musée



Louis Pérona NEUCHÂTEL

Epancheurs 4

offre à louer

au centre : LOCAL destiné à un salon de COIFFURE POUR DAMES

L'agencement serait cédé pour un prix rai-

appartement meublé

de 2 pièces, cuisine, salle de bains, chauffé, à Corcelles. — Adresser offres écrites à H. F. 3123 au bureau de la

A louer à Boudry appartement de 2 cham-

bres, tout confort et ga-rage si désiré, dans quartier tranquille, pour le 24 juillet ou plus tôt. S'adresser à Fiduciaire Landry, tél. 54848. avec vue imprenable,

Local - garage entrepôt

Fiduciaire

F. LANDRY

Collaborateurs:

Berthold Prêtre

Tél. 5 13 13

te à la rue de la Côte 137. Tél. 8 15 14.

appartement

Duvoisin, Bonvillars, Tél. (024) 3 13 08.

forme élégante, coloris extraordinaires et qua-

Paper-Mate Holiday est vraiment léger et ma-

argentée écrit instantanément, sans bavures,

niable. Jamais de doigts crispés, jamais de faut!

CHAMBRES

avec pension, pour jeune fille. 220 fr., libre tout de suite. Tél. 55204. A louer chambre à da-me ou demoiselle. Gi-braltar 5.

A louer à monsieur sérieux

chambre indépendante à 2 minutes de la gare. Téléphone 5 39 87.

A louer à personne sé-rieuse, chambre avec part à la saile de bains. Tél. 8 42 65. Terminus du tram de Corcelles.

Près de la gare, à louer 1 chambre avec confort. Demander l'adresse du No 3172 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle CHAMBRE MEUBLEE chauffage central, bains, avenue du 1er-Mars 6, 4me étage à droite.

Belle grande chambre chauffée, salle de bains, vue, tél. 55704. A louer à jeune fille jolie chambre meublée, chauffée, au soleil, avec part à la cuisine et à la, salle de bains. Tél. 5 34 69.

A louer, rue de la Côte, chambre indépen-dante à jeune nomme sérieux. Tél. 57409.

A louer tout de suite chambre indépendante non meublée. S'adresser à Mme Zwahlen, Môle 10 Tél. 54709.

A louer belle chambre à ouvrier. Mme Godat, Beaux-Arts 7.

A louer à personne sérieuse chambre indépendante avec eau courante, quar-tier Bachelin, à 1 minute du trolleybus. — 161. 5 49 08 le matin ou le

PENSIONS

Nous cherchons quelques places de

> DEMI-**PENSIONNAIRES**

pour jeunes gens et jeu-nes filles de 15 à 17 ans, dès le 16 juillet, pour une durée de 4 à 5 semaines (vacances d'été). Ils travailleraient le matin comme aides, mais seraient libres l'aprèsseralent libres l'après-midi. Leurs parents paie-raient pour la demi-pension Fr. 5.— à Fr. 6.— par jour. Vie de famille et bonne oc-casion de perfectionner leurs connaissances du français exiscie Femilles français exigées. Familles protestantes sont priées de s'adresser à l'Office de placement de l'Eglise nationale, Alfred-Escher-strasse 56, Zurich 2.

Belle chambre

CHAMBRE pour tout de suite. Ga-rage Hirondelle, M. Pierre

Senn, tél. 59412. DEM. A LOUER On cherche pour le 24 juillet

Etudiant de 21 ans cherche chambre meuun appartement de 4 chambres avec confort. — S'adresser : tél. 59949. blée pour tout de suite

jusqu'à fin août. Tél. 5 66 01. On cherche à louer tout de suite, au bord du lac, petit 50 francs de récompense à la per-sonne qui me procurera un appartement de 3 à CHALET

de 1 ou 2 pièces. Faire offres sous chiffres E. G. 3181 au bureau de la Feuille d'avis. plus bref délai possible. Adresser offres écrites à A. Y. 3115 au bureau de la Feuille d'avis. Famille de 3 person Employé P.T.T. nes adultes appartement de

chambres, dans

4 ou $4\frac{1}{2}$

pièces

tre. Tél. (037) 8 34 07 des 18 heures. Employé T.N. cherche

out de suite appartement de 2 ou 3 pièces, sans confort. Adresser offres écrites à 306-527 au bu-reau de la Feuille d'avis.

cherche chambre au cen-

avec confort, à environ 10 à 15 minutes de l'hôtel des P.T.T., pour tout de suite ou date à convenir. Tél. 53921 pendant les heures de bureau. On cherche

chambres meublées

petit déjeuner. Pour la période du 11 au 23 Faire offres à Ph. Zutter, instituteur, Valangines 9, Neuchâtel. Tél. 56195.

Famille parisienne cherche

chalet ou appartement

pour 3 adultes et 3 enfants, région lac nord ou environs de Neuchâtel, dès le 15 juillet et août.

Offres à H. Droz, case postale, Neuchâtel 6.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande pour tout de suite

ERSONNES

connaissant la dactylographie pour travaux d'adresses. Demi-journée acceptée. Se présenter au Bureau d'Adresses place de la Gare 6, Neuchâtel.

Fabrique d'appareils de précision de la région de Neuchâtel cherche

chef d'atelier

bon organisateur pour département decoupage, taillage, fraisage, per-cage. — Faire offres sous chiffres P. 4434 N. à Publicitas, Neuchâtel.

jeune fille

EMPLOYÉE

de machines à laver Nourrie par la clinique Faire offres avec pré-tentions de salaire à l'économat. Tél. 75477.

sommelier (ère)

jeune fille

ieune homme

samedis et dimanches

JEUNE FILLE

pour aider aux travaux de l'office. Prière de faire offres au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir,

place stable, pour hom-me soigneux et capable. Faire offres à Robert PELLATON, menuisier, CRESSIER (NE), tél.

Région de Neuchâtel

Nous cherchons employé (e) de commerce capable

chef de bureau

parlant couramment le français et l'allemand et ayant

Notre nouveau collaborateur devrait posséder une

bonne formation professionnelle (apprentissage de commerce ou diplôme d'école supérieure de com-merce), de l'expérience dans le contact avec la clien-

Nous offrons: une situation stable, un travail agréa-

ble et de bonnes conditions de salaire. Semaine de

Prière d'adresser les offres de service avec copies de

certificats, curriculum vitae, prétention de salaire et

indication de la date d'entrée possible à U. V. 3167

quelques connaissances de l'anglais.

tèle ainsi que dans la publicité.

au bureau de la Feuille d'avis.

5 jours.

de fonctionner comme

Jeune employé (e)

Maison bien connue de Zurich cherche

pour son département expédition.

Conditions: bonne formation commerciale, allemand et français. Entrée dès que possible.

On offre de bonnes conditions de travail, ainsi qu'une place stable, intéressante, bien rémunérée et susceptible d'être développée, aux candidats (tes) possédant bonne éducation et de toute moralité.

Prière de faire offres avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaires sous chiffres OFA 30.708 Zj à Orell Fussli-Annonces, Zurich 22.

Neuchâtel.

On demande une

La Maison de santé de Préfargier cherche, pour le 15 juillet, une

pour sa buanderie dotée

Nous cherchons pour le ler juillet

Prière de s'adresser au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Nous cherchons pour le restaurant des Falaises

pour l'office. — Faire offres au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

après-midi d'été, pour le pavillon des Falaises,

jeune homme

bon menuisier

Nous cherchons quelques

pour les chambres et pour aider au buffet. Restaurant du Jura, tél. TÔLIERS capables

sachant exécuter des travaux en tôle fine d'après dessins et connaissant bien la soudure autogène. Semaine de cinq jours. Faire offres ou se présenter. USINE DECKER S. A.,

Maria of the State Etablissement privé cherche, si possible pour tout de suite, bon

cuisinier ou cuisinière

Offres avec prétentions de salaire, copies de certificats et photographie sous chiffres P. 50126 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie Chs TISSOT & FILS S. A., au Locle, cherche

Outilleur

au courant de la fabrication des fraises en métal dur et en acier utilisées pour le façonnage des ébauches.

uvrières

connaissant les diverses parties du pi-

Visiteuse de pivotage

Mise au courant de personnes habiles et consciencieuses. Toutes places stables. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres ou se présenter à notre Service du personnel.

Quotidien de Neuchâtel cherche pour

sa rédaction sportive

employé surnuméraire, pour un travail hebdomadaire de quelques heures, le matin de 7 heures à 10 heures. Faire offres manuscrites sous chiffres W. Z. 3187 au bureau de la Feuille d'avis,

Nous cherchons pour le 1er août ou pour une date

une employée de bureau

de langue maternelle française, ayant déjà un peu de pratique et connaissant la sténodactylographie. Place stable et bien rémunérée; semaine de 5 jours. Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, sous chiffres A. D. 3188 au bureau de la Feuille d'avis.

(Lire la suite des annonces classées en 9me page)

nowlean PAPERSMATE HOLIDAY dans toutes les papeteries, dans chaque magasin spécialisé.

sonnable.

Feuille d'avis.

lité Paper-Mate!

Le voilà — le nouveau

de 3 pièces, bains, jar-din, vue, soleil, tran-quillité; conviendrait à retraités ou à personne seule. S'adresser à Denis

A louer à Bonvillars

de 80 m.2, avec électri-cité, téléphone, force eau, à louer tout de sui-

APERIV

1 ou 2 chambres à louer avec ou sans pension. Tél. (024) 51191.

avec cartouche-carbide NONSTOP *

écriture est d'une netteté absolue.

brillantes, mates ou «grasses».

la grande marque mondiale

Gillette (Switzerland) Limited, Neuchâtel

Adoptez Holiday: le stylo de qualité auquel

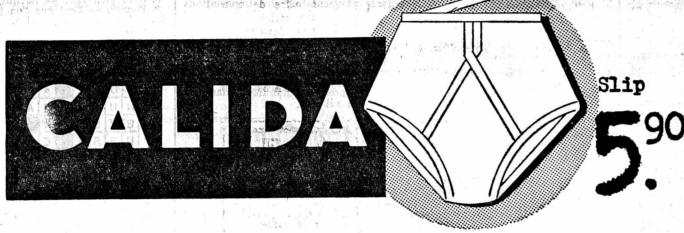
vous pouvez vous fier - le stylo qu'il vous

Une nouvelle performance signée Paper-Mate: fatigue - il glisse sans effort sur le papier, son

* la cartouche-carbide NONSTOP à pointe faces, qu'elles soient rugueuses ou lisses,

san's effort et sans accrocs sur toutes les sur- Cartouche-recharge d'origine Fr. 1.50

disent des milliers de femmes. Elles connaissent le grand avantage des sous-vêtements CALIDA pour messieurs: l'élastique coulissant interchangeable. Et leur mari le sait bien: Les CALIDA tiennent mieux!



En coton - blanc et en couleurs

armourins neuchâtel

AMEUBLEMENT COMPLET

pour

100 francs

seulement à la livraison et 36 mensualités de Fr. 39.-

TINGUELY

AMEUBLEMENTS BULLE/FR

Route de Riaz - Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

Grands

iours le Café des fins de repas

3.05

was the war and a self was the self of the

LE BON

FROMAGE

POUR FONDUE

H. MAIRE

Rue Fleury 16

MATELAS PNEUMATIQUES SACS DE COUCHAGE

aux prix les plus bas, mais toujours de première qualité

B. Schupbach - Stock U. S. A. Neuchâtel - Saars 50 - Tél. 5 57 50

Bean choix de cartes de visite bureau du journal

A vendre : jolie ban-que de boulangerie avec 5 tiroirs, 2 rouleaux papier, séparation des cornets, etc., à l'état de neuf, ainsi qu'une vitrine en cristal et une vitrine de magasin, en chêne. — F. Etienne, les Hauts-Geneveys. Hauts-Geneveys.



DIVANS-LITS

et protège-matelas Garantie 10 ans

Fr. 175.-

TAPIS BENOIT

laillefer 25 - Tél. 5 34 69 Livraison franco Facilités de paiement

Robe de mariée

avec boléro, en organdi et dentelle, taille 40, à vendre Fr. 130.—. Adresser offres écrites à J. K. 3157 au bureau de la Feuille d'avis.

PROFITEZ DE LA TECHNIQUE MODERNE!



C'est en employant une cuisinière perfectionnée «LE RÊVE» que vos qualités de «cordon bleu» seront intégralement mises en valeur!

Les appareils « LE RÉVE » sont synonymes de qualité et de bienfacture. Voyez par exemple leur grand four avec son nouveau thermostat... tout y réussira à la perfection.

Et quelle joie et quelle fierté de posséder une cuisinière suisse... une véritable « LE RÊVE ».

CUISINIÈRES A GAZ de ville ou butagaz, à 3 feux, Fr. 350 .--.

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES à 3 plaques Fr. 375.-





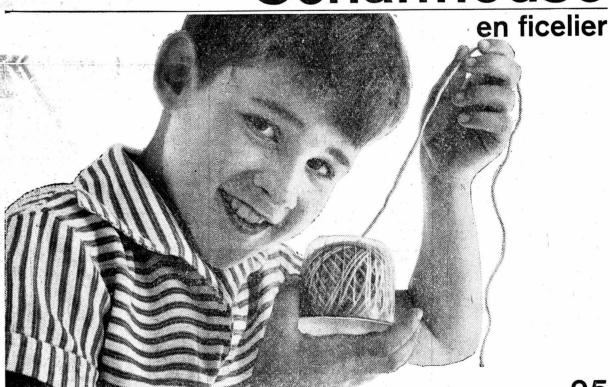
Quand on a bien soif...

original déposé, et légèrement sucrée, a su combiner la saveur délicieuse d'extraits de fruits et d'herbes avec les qualités réputées du lacto-sérum.

Doux et pourtant pas trop doux! Pétillant, mais ne gonflant pas l'estomac! Idéal contre toutes les soifs!

out autre que les autres!

La voici! Ficelle de Schaffhouse



Voulez-vous faire plaisir à votre Car la ficelle ne s'y emmêle pas l'ombre d'un accroc. Notez que et ne se noue jamais. Veut-il un

jour (par exemple), guider son fiston? Donnez-lui un ficelier plein | cerf-volant dans le ciel, sa joie sera de bonne ficelle de Schaffhouse. | complète: la ficelle se déroule sans la ficelle en ficelier reste propre,

donc hygiénique. Les parents apprécient cette précieuse qualité. Fabrique Suisse de Ficelles Schaffhouse En vente chez les détaillants

-.95



Jusqu'au 30 juin

les livraisons de

combustibles

que vous voudrez bien nous demander

BÉNÉFICIERONT D'UNE PRIME D'ÉTÉ

de Fr. - 40 les 100 kg.

Escompte 5 % pour paiement dans les 10 jours

HAEFLIGER & KAESER S. NEUCHATEL Bureau : Seyon 6

Afficles et documents

Nouvelles divergences chez les travaillistes anglais

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'analyse de la profession de foi de M. Crossman nous permet de mieux saisir les divergences de vues qui opposent les doctrinaires du parti, dont M. Crossman se fait le porte-parole, à la tendance révisionniste conduite par M. Gaitskell. Celui-ci veut absolument revenir au pouvoir, quitte à assouplir le programme de son parti pour attirer les électeurs hésitants.

Même si la tendance extrémiste de MM. Foot et Crossman représente une minorité, elle n'en est pas moins très active et ne manque pas de se manifester chaque fois qu'elle en a l'occasion. A ce propos, sept députés travaillistes appartenant au groupe « victoire du socialisme » qui est animé par M. Foot, viennent de demander publique-ment la démission de M. Gaitskell dans une déclaration courtoise dans la forme, mais vigoureuse sur le fond, qui a été publiée par la presse. La position des adversaires de M. Gaitskell a encore été renforcée par une déclaration du parti travailliste de Hamp-stead, section à laquelle appartient M. Gaitskell, qui lui demande de démissionner de son poste de leader, afin de permettre au Labour Party de maintenir son unité.

La pression des syndicats

L'opposition de plus en plus croissante des syndicats n'est pas non plus pour faciliter la tâche de M. Gaitskell. En effet, on ne peut négliger le rôle important tenu par les tradeunions dans le mouvement travailliste. Or, aujourd'hui, une majorité pacifiste et particulièrement agissante se dégage dans les syndicats qui sont favorables à la renonciation unilatérale par la Grande-Bretagne des armes nucléaires. On a d'ailleurs déjà pu se rendre compte de l'ampleur que prenait ce mouvement au mois d'avril, lors du grand meeting final de la manifestation antinucléaire qui a groupé environ cent mille personnes au pied de la statue de Nelson, à Trafalgar Square. La première victoire politique de ce mouvement a été obtenue au congrès des coopérateurs, et, comme on l'avait prévu, elle est en train de provoquer une réaction « en chaîne » au sein du mouvement travailliste. En tout cas, les mineurs et les cheminots, qui seront appelés à se prononcer sur la politique de défense à adopter par les travaillistes, s'inclinent de plus en plus du côté des pacifistes. Les mécaniciens et les employés de magasins ont déjà voté en faveur du désarmement unilatéral.

Toutefois, malgré l'opposition de nombreux militants, M. Gaitskell est encore soutenu par la majorité des membres du comité exécutif du parti travailliste, comme vient de nous le montrer le vote qui s'est déclaré en faveur de la politique de défense du leader et de ses amis.

Excès

Les divergences travaillistes ont encore été illustrées par les paroles dés-obligeantes que M. Wyatt, ami de M. Gaitskell, a prononcées à l'encontre de M. Cousins, leader du puissant syndicat des transports. L'attaque de M. Wyatt a dépassé tous les excès de langage généralement entendus dans les milieux politiques britanniques. M. Wyatt trouve que la position du syndicat des transports dépend de la seule attitude de M. Cousins, à qui il a notamment reproché « de travailler largement en faveur de la défaite dont M. Crossman est le prophète». Le discours de M. Wyatt a provoqué de violentes réactions de la part des organisations syndicales. Il est, en effet, difficile de se souvenir d'une attaque aussi vive depuis la querelle qui se déroula autour de M. Bevan. Les effets de ce fâcheux différend ne peuvent qu'aggraver la situation. Dès lors, un compromis entre M. Gaitskell et M. Cousins paraît de moins en moins probable.

Le départ de M. Robens

La nomination de M. Robens à la tête de la direction générale des charbonnages a aussi provoqué des remous. Cette nouvelle n'a pas seulement été accueillie défavorablement par les conservateurs, mais également par les mi-neurs et certains députés de l'aile gauche du parti travailliste. Ceux - ci objectent à M. Robens qu'il devient ainsi l'instrument de la politique conservatrice qui se servira de lui pour imposer sa politique aux mineurs. On reproche, encore à M. Robens de quitter le bateau travailliste à un moment inopportun. D'aucuns s'étonnent surtout de cette nomination, et ils y voient une nouvelle habileté politique de M. Macmillan, car les compétences de M. Robens ne sont pas très étendues dans le domaine qui lui a été confié. Cependant, personne ne peut nier les qualités personnelles de M. Robens qui était un des bras droits de M. Gaitskell, sinon même son successeur éventuel. M. Robens était aussi un des rares députés travaillistes qui ont des liens avec le mouvement syndical. Son départ du « cabinet fantôme » affaiblit de nouveau M. Gaitskell qui sera privé d'un précieux collaborateur.

Soutiens

Néanmoins, même si M. Gaitskell est encore l'objet de violentes attaques de la part de ses adversaires, ses partisans ne manquent pas de lui accorder leur soutien. A cet effet, le comité directeur du syndicat des mineurs de Durham a réaffirmé sa fidélité à M. Gaitskell dans un communiqué qui dénonce les attaques du groupe « victoire du socialisme ». En outre, ce communiqué précise que le leader du parti travailliste a été élu démocratiquement. Et de nombreux membres influents du Labour Party, notamment MM. Griffith, Harold Wilson, Brown et Callagham, ont parlé en faveur de leur leader. M. Griffith a lancé un appel aux travaillistes, leur demandant de respecter les décisions de leur leader, qui a été élu à l'unanimité chef du

le parti travailliste britannique traverse une mauvaise période de son histoire. Le prochain congrès de cette grande formation politique qui, ne l'oublions pas, rassemble 44 % du corps électoral, nous dira si la crise est réelle ou si le malaise actuel est le résultat du travail d'une minorité par trop agis-

Revue économique

Une arme classique

Chacun sait que les Anglais sont des gens pratiques, ennemis des innovations, conservateurs dans leur mode de faire et de penser. En matière d'économie, notamment, ils s'en tiennent à quelques recettes éprouvées et pratiquent volontiers le système de la marche en zigzag pour avancer dans la direction voulue.

Augmentation du taux de l'escompte

temps, le gouvernement prenait une autre mesure, celle d'élever de 1 à 2 % la proportion des fonds disponibles que les banques sont tenues de mettre à la disposition du Trésor. Ce qui signifie qu'une nouvelle tranche de capitaux de 140 millions de livres sera « stérilisée » et ne pourra donc pas être utilisée pour l'octroi de crédits industriels, commerciaux ou

Cette double intervention des pouvoirs publics aura pour effet de freiner le développement du crédit intérieur, source d'inflation et de développement excessif de la consommation intérieure. En augmentant le loyer de l'argent et en limitant au surplus les possibilités des banques, le gouvernement entend combattre le mal à sa racine. Mais les réper-cussions d'une telle mesure sont complexes. Alors que le taux de l'argent monte à Londres, il baisse à New-York, aussi peut-on prévoir un déplacement de capitaux de la seconde à la première de ces places et cet afflux de « hot money » comme disent les Anglo-Saxons, peut aussi avoir des effets inflationnistes en Grande-Bretagne, dans la mesure où il viendra alimenter artificiellement le marché, à moins que le gouvernement ne prenne des mesures prophylactiques pour l'empêcher de se faufiler dans le circuit intérieur.

La bourse de Londres a marqué le coup par une baisse sensible sur l'ensemble de la cote, car il faut bien reconnaître que le «climat» britannique n'est pas des meilleurs. Les industries d'exportation se heurtent à une concurrence très active, notamment dans le secteur des textiles; en revanche, les mesures de libéralisation des échanges prises il y a une année ont provoqué une forte augmentation des importations de produits de consommation et alimentaires favorables au développement du commerce de détail, mais jugé assez dangereux au point de vue

Le gouvernement Macmillan désire en effet maintenir l'équilibre entre les prix et les salaires et limiter le développement des ventes à crédit qui anticipent sur un accroissement assez problématique de la produc-tivité. De l'avis même de M. Heathcoat Amory, il suffirait de peu pour rompre l'équilibre actuel et entraîner l'économie britannique dans la spirale redoutée de la hausse des prix et des salaires.

Une arme à deux tranchants

Ainsi donc, moins de trois mois après la présentation du budget, le gouvernement estime le moment venu d'agir pour parer à la menace inflationniste. En élevant le taux d'escompte officiel, il s'efforce, en rendant le crédit plus cher, de limiter l'appel de fonds sur un marché monétaire fortement sollicité par d'impérieux besoins financiers.

Mais il risque aussi de réduire les possibilités de l'industrie d'exportation de la la menace par l'industrie d'exportation de la la menace par l'industrie d'exportation de l'industrie d'exportation de l'industrie

tation au moment où l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions tarifaires du Marché commun d'une part et de la zone de libre-échange d'autre part va provoquer des modifications certaines dans le mouvement des échanges internationaux. D'ici à peu de temps sans doute, il sera possible de savoir si la décision du gouvernement britannique était opportune, car les moyens classiques ont perdu une bonne partie de leur effi-cacité depuis que l'économie n'obéit plus seulement aux règles de l'offre et de la demande, mais qu'elle dépend encore de bien d'autres facteurs, parmi lesquels le maintien du plein-emploi, la reconversion des secteurs industriels déficients exigent l'intervention constante des pouvoirs publics.

constata notamment que le rapport

Hartley et celui des « Trois Sages »

sont exagérés dans leur pessimisme.

Les besoins énergétiques peuvent

être facilement couverts jusqu'en

1975 par les énergies classiques; l'énergie atomique ne jouera pas un rôle important avant cette date.

On recommande un approvisionne-

ment à des prix aussi bas que pos-

sible et une concurrence saine en-

tre les différentes sources d'énergie.

L'importance

de l'Afrique du Nord en matière énergétique

Les découvertes d'énergie en Afri-

que du Nord peuvent avoir des con-

séquences profondes pour les trois

communautés européennes, la C.E.

C.A., l'Euratom et le Marché com-

mun : la diminution relative de l'importance du chabon et l'arrêt total ou partiel de la construction

Ce changement de situation ame-

na la constitution d'un comité inter-

exécutif chargé d'étudier les ques-

tions d'énergie des trois communautés. Son but est de fixer des

prix d'orientation pour les diffé-rentes sources d'énergie. Enfin, il

est de nouveau question d'une fu-

Quelques chiffres

téressant exposé en donnant quel-

M. Stadelhofer a terminé son in-

sion des trois communautés.

de réacteurs atomiques.

L'Association des usines à gaz suisses

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour.

7.15, informations, 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., emission d'ensemble. 12 h., variétés populaires.

12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, soufflons un peu. 12.45, informations.

12.55, succès en tête. 13.15, le quart d'heure viennois. 13.30, compositeurs suisses: Emile Jaques-Dalcroze.

16 h., entre 4 et 6... 16.20, musique de danse. 16.30, le Tour de France. 16.50, entre 4 et 6.. musique de danse, suite.

17 h., Radio-Jeunesse. 18 h., l'information médicale. 18.15, le micro dans la vie. 18.50, le Tour de France cycliste. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, rendez-vous avec. Géo Voumard.

19.50, rendez-vous avec Géo Voumard. 20 h., feuilleton: Silvia, d'après le film-roman de Richard Mason. 20.30, la Gran-de Affiche. 21.10, conversation avec Igor Markévitch. 21.30, concert par l'orches-tre de chambre de Lausanne. 22.30, infor-mations. 22.35, le miroir du monde. 23.05, ouvert la nuit.

ouvert la nuit.

Second programme

Jusqu'à 19 h., programmes de Sottens
et de Monte-Ceneri. 19 h., émission d'ensemble du studio de Genève : mosaïque
musicale. 20 h., vingt-quatre heures de
la vie du monde. 20.12, intermezzo. 20.15,
nouveautés en éventail. 20.30, succès en
tête. 20.50, à la découverte. 21.05, les
lumières de la ville. 21.30, swing-serenade. 21.55, cinémagazine. 22.25, dernières
notes, derniers propos. 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION
6.15, informations. 6.20, réveil en mu-

6.15, informations. 6.20, réveil en musique. 7 h., informations. 7.05, concert, proverbe du jour. 11 h., émission d'ensemble. A l'espagnole. 11.45, interview. 12 h., mélodies et chansons tessinoises. 12.20, nos compliments... 12.30, informations. 12.40, ensemble anglais. 13.40, quantur vecel frances. tuor vocal français. 14 h., au temps des

chronique des livres. 17.05, chansons modernes. 17.30, pour la jeunesse. 18 h., orchestre récréatif Raphaele. 18.45, chronique religieuse catholique romaine. 19 h., actualités. 19.15, résultats et lauréats du concours de vacances. 19.20, Tour de France, communiqués. 19.30, informations. 20 h., mélodies de la pusz-ta. 20.30. Alexander auf Abwegen, comé-die. M. Sebastian. 21.35. musique légère, 22.15, informations. 22.20. reportage.

de catch.

Problème No 294 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

MOIS CROIS

HORIZONTALEMENT

1. Un certain temps. -- Celle du pa pillon est aplatie.

2. Bourre de marrons.

Manifestations de l'esprit.— Qu n'est pas orné.
 Baigna dans l'eau courante. —

Autrefois, en latin.

5. Note. — Réjouit un condamné. 6. Est remarquable au Liban. — Pro-

7. Dans les bois. - Son eau est mal-

8. Est divisée en strophes. — N'ex-

pose pas.

9. Etoffe tres forte. — Celui de Chicago a été rapide. 10. Catastrophes. — Fait apprécier les

VERTICALEMENT

Est favorisé par l'inspiration — Quand quelqu'un le bat, tout le monde le sait. 2. Elle est encaissée. - Se jette dans

Ia Baltique.
3. Fit un mauvais marché. — Frisa.
4. Comprennent des bergères. — Lettres pour un prince. Fait la bombe.

Ont un seul corps pour beaucoup d'hommes.

7. Ancienne unité. — Ont des fonds encore inconnus.

8. C'est bien fait. — Bassine.
9. Pourvu. — Bout que l'on jette.
10. Qui demande réparation. — Epo-

Solution du No 293

2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 E T S O C I E T E 2 ROTE ARRAS 3 R U I S S E A U X 4 E R S U R P E C 5 U S S E E S T A 6 R E T C N I E R SUROSOSE 8 SAPEMENTS G E N O U U S E S 10 0 R D U R E S R E

diligences.

16 h., symphonie No 6, J. Rivier. 16.25,

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, Grande-Dixence, un reportage filmé. 21.15, rendez-vous avec Félix Marten. 21.45, télé-flash. 21.55, chronique des Chambres fédérales. 22 h., dernières informations. 22.05, rencontre de catch

ÉMETTEUR DE ZURICH 17.15, pour les jeunes. 20 h. téléjour-nal. 20.15, session au Palais fédéral. 20.20, la chasse aux sorcières d'A. Miller. 22.05,

IL NE MANQUAIT PLUS

Comme nous le montrent les faits,

Jean-Claude BUHRER.

PROVINCE ORIENTALE ÉQUATEUR ¿ REP DU KIVU 0 KASAÏ OPOLDVILLE LÉOPOLDVILLE ANGOLA KATANGA CHEMIN DE FER BASE MILITAIRE URANIUM RHODESIE CUIVRE

Le Congo indépendant le 30 juin 1960

Des nombreux pays africains qui accéderont à l'indépendance dans les semaines et les mois à venir, le Congo

Vous économiser

DURBA

Afin de faire connaître notre nouveau savon yous pouvez obtenir chez votre fournisseur pour

Fr. 2.20 seulement 1 tube de dentifrice Durban's plus 1 savon Durban's

Pur et naturel Parfumé à la lavande naturelle



Vous doublez cet avantage en achetant le tube géant



(belge) est sans doute le plus impor-

Il y a environ cent ans, on ne connaissait que la bordure côtière et ce n'est que vers 1875 que l'explorateur Stanley put pénétrer dans la brousse. On découvrit bientôt le point faible du Congo: la communication très difficile avec la mer. Le fleuve Congo, il est vrai, est navigable sur une très grande partie de son cours, mais précisément la partie entre Léopoldville et l'Atlanla partie entre Léopoldville et l'Atlantique est une chaîne de chutes et de rapides. Sans chemin de fer, le Congo ne vaut pas un penny, a dit Stanley. Le chemin de fer de Léopoldville à Matadi, achevé en 1898, rendait possible l'exploitation des richesses congolaises et leur exportation. Aujourd'hui, le Congo est un des plus grands producteurs de cuivre, de diamant, d'étain et d'uranium. Viennent ensuite par ordre d'uranium. Viennent ensuite par ordre d'importance l'or, l'argent, le cobalt, le manganèse, le plomb, le zinc, le palla-dium, le tantale, le wolfram et la bauxite. La houille ne s'y trouve qu'en petites quantités et il n'y a pas de pétrole. Ce manque de combustible est cependant compensé par les nombreux rapides et chutes qui permettent de produire de l'énergie hydro-électrique à

bon marché. Les produits agricoles les plus importants sont : l'huile de palme, le coton, le café ; citons également le bois, le ca-cao, les fibres, le caoutchouc, le sucre, le quinquina, le copal et le thé.

CARNET DU JOUR

Aula de l'université: 20 h. 15, Audition du Conservatoire (diction et art drama-Cinémas

Apollo: 15 h. et 20 h. 30, La chaine. Palace: 15 h. et 20 h. 30, La fromagerie de Fefreude. Arcades: 15 h. et 20 h. 30, Sait-on ja-Rex (Théâtre): 20 h. 15, Pilotes de haut Studio: 15 h. et 20 h. 30, Indiscret. Cinéac: 20 h. 30, Abbott et Costello.

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative, Grand-Rue Dès 23 h., pour urgences seulement

manque d'importation d'énergie mais plutôt des difficultés de demanque vises et de paiements. Pour éviter le désastre il serait nécessaire, selon ce rapport, de recourir à l'énergie

Au cours de la 17me assemblée ordinaire des délégués de l'Association des usines à gaz suisses qui s'est tenue jeudi à l'hôtel Bären à Douanne, M. E. Stadelhofer, conseiller de légation auprès de la délégation suisse à l'O.E.C.E. à Paris, fait une conférence sur : « Les découvertes de gisements de pétrole et de gaz naturel en Afrique du Nord et leurs répercussions politiques sur l'Europe occidentale. »
Il exposa tout d'abord, que c'est

seulement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, c'est-àdire depuis 1945, que les questions énergétiques comptent surtout dans les relations réciproques des Etats. Ce changement a entraîné la créa-tion du plan Marshall et plus tard celle de l'O.E.C.E. Parmi les pre-miers groupes de travail de cette dernière organisation se trouvaient le « comité du charbon » et son « souscomité pour l'approvisionnement et la distribution ». Puis ce fut en 1950 la création de la C.E.C.A., dont le but était aussi bien économique que politique. Jusqu'en 1955, c'est-à-dire pendant les dix premières années de collaboration européenne sur le plan économique, on s'occupa surtout des problèmes de production et de distribution d'énergie. Et c'est alors qu'on put cons-tater pour la première fois une « conscience énergétique européenne » qui se manifesta dans le « rapport Hartley ».

Un rapport pessimiste

Hartley était le président d'une commission d'experts internatio-naux qui établit un rapport intitulé: « L'Europe face à ses besoins croissants en énergie. » Ce rapport était plutôt pessimiste. Il concluait notamment que l'Europe aurait des déficits énergétiques croissants; la cause n'en serait pas tellement un

Un des meilleurs

romans dessinés

français

CÉCILE

atomique au plus tard en 1975. Ce fut ensuite la création de la communauté atomique européenne

a tenu ses assises à Douanne

(Euratom), parallèle à la constitution de la communauté économique européenne (Marché commun). Dans le cadre de l'Eurotom, les « Trois Sages », le Français Armand, l'Allemand Etzel et l'Italien Giordani, publièrent un rapport intitulé: « Un objectif pour l'Euratom » dans lequel ils démontrèrent les possibilités de création de réacteurs dans les six pays de la communauté. La capacité totale de ces réacteurs devrait atteindre 15 millions de kW en 1967.

La crise de Suez et ses répercussions

L'étape suivante fut la crise de Suez en 1956 qui démontra la dé-pendance de l'Europe en matière d'approvisionnement énergétique et sembla tout d'abord donner raison au rapport Hartley et à celui des « Trois Sages ». Ainsi, l'Euratom fit un contrat avec les Etats-Unis pour une coopération scientifique, technique et financière. Mais la crise de Suez eut aussi

son bon côté, puisque des recherches pétrolières furent entreprises en Europe et couronnées d'un tel succès qu'elles provoquèrent, en 1958, une grave crise charbonnière. A cette date, de nouvelles sources de pétrole et de gaz naturel furent également découvertes en Afrique du Nord. Par suite, la commission consultative de l'énergie de l'O.E. C.E. publia au début de cette année un autre rapport, le rapport Ro-binson (d'après le nom du président de cette commission). Il

ques chiffres précis sur la production energetique en Afrique du Nord. En 1965 le Sahara produira 65 millions de tonnes de pétrole et 17,5 millions de tonnes de gaz naturel. En 1975 la production aura atteint environ 132 millions de tonnes de pétrole et 65 millions de tonnes de gaz naturel, ce qui couvrira alors le 40 % des besoins d'énergie en Europe. COMMENT 9 LES







Copyright by Opera Mundi et Cosmoprese

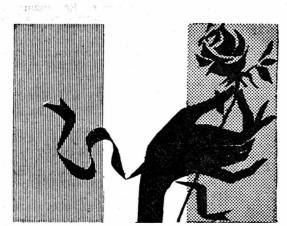


*Vauxhall Victor Super Fr. 8250.- *Vauxhall Victor Riviera (modèle de luxe) Fr. 8850.- Vauxhall Victor Estate Car (Station Wagon) Fr. 9750.- *un produit de la General Motors - Montage Suisse

Delémont: Périat & Cie, Garage Total, tél. 066/23533. Fribourg: V. Nussbaumer, Garage du Stadtberg, tél. 037/24129. Genève: Autos-Import SA, 28-30, rue de la Servette, tél. 022/336630. Lausanne: F. Schmocker, Garage Occidental, 7, Av. de Morges, tél. 021/258225. Morges: Garage Daniel Monay, tél. 021/72135. Neuchâtel: Garage M. Facchinetti, 1-3, Portes Rouges, tél. 038/56112. St-Clerges: Garage A. Freymond, tél. 021/98219. St-Imier: Garage A. Wüthrich, 18, rue B.-Savoye, tél. 039/41675. Tavannes: Etabl. Merçay, tél. 032/92451. Yverdon: W. Humberset, Garage des Remparts, tél. 024/23535.

Bonjour de France

Un rêve en rose...





NUISETTE à carreaux

1180 + fr. 1.-**JUPON**

en coton Vichy à carreaux rose/blanc et ciel/blanc

390 490

COMBINAISON

 $\frac{40}{690} \frac{45}{790} \frac{50}{890} \frac{55}{990}$



C'est à Colombier

au centre du village, que vous trouverez la collection la plus riche et la plus complète de

tissus de France

ainsi qu'une grande EXPOSITION de

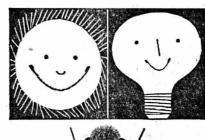
meubles de style

Fred. KUNZ Colombier

Rue Haute 15

Tél. 6 33 15

Un seul film pour la lumière du jour





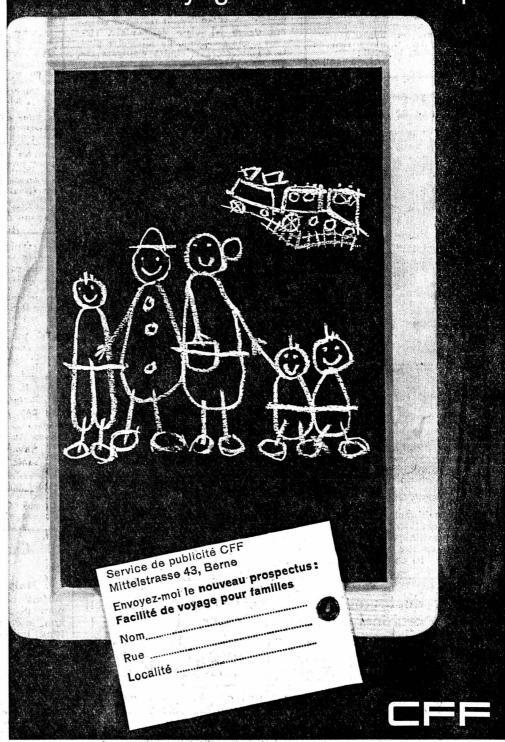
Que vous photographiez à la lumière du jour ou à la lumière artificielle, vous obtiendrez toujours, avec le même film négatif Telcolor, de splendides photos d'une fidélité de couleurs remarquable.

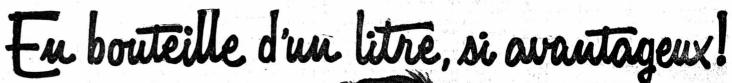
C'est si simple avec Telcolor

Films inversibles et films négatifs en couleurs de la Maison Tellko S. A., Fribourg



La famille voyage à meilleur compte







le grand verre de 2 dl. revient donc à 15 ct.

VIVI-KOLA

la marque suisse

JEUDI - SPORTS

RÉSUMONS

cycliste de France, Avec Nencini mall-lot jaune à l'issue de la première étape, on entra d'emblée dans le vif du sujet. Hier, un nouveau favori a revêtu la «toison d'or». Il s'agit d'Anglade, un des «coureurs proté-gés» de l'équipe nationale de France. La veille déjà, Anglade avait tenté de s'approprier la première place du classement, Il cherchait à faire d'une nièrre deux cours rangeler son evisclassement. Il cherchait à faire d'une pierre deux coups : rappeler son exis-tence autant à ses coéquipiers, dont qu'elques-uns sont à la dévotion de Rivière, qu'à ses adversaires. C'est maintenant chose faite. Reste à sa-voir si, maintenant qu'il est le point de mire, il ne se fatiguera pas trop à conserver ce maillot dont Nencini, a conserver ce maillot dont Nencini, par exemple, ne semblait pas vouloir... pour le moment! Reste aussi à savoir si Rivière acceptera de rester dans. L'ombre, d'attendre son heure qui, en l'occurrence, ne pourrait, du moins théoriquement, qu'être défavorable à son coéquipler!

Le tournoi de Wimbledon se poursult. Favorablement aux Australiens! Pietrangeli, le premier Italien à ac-céder aux demi-finales, ne connaîtra pas l'honneur de la finale. Pas plus que l'Indien Krishnan! Cette finale sera une affaire à régler entre Aus-traliens: Laver disputera sa seconde finale consécutive. Son adversaire sera Fraser, Australiens ou Américains, suivant les années, continuent à tenir les premiers rôles, Il n'y a rien de bien nouveau sous le solel! La quatrième étape du Tour cycliste de France Dieppe-Caen (211 km.)

Victoire du rapide Graczyk

Le Français Anglade s'empare du maillot jaune

Nombreuses escarmouches Une nouvelle série d'attaques est en-

suite enregistrée, dont les auteurs sont notamment Defilippis, Adriaenssens, Battistini, Rostollan, Barbosa, Darriga-

(NOTRE SERVICE SPECIAL)

Pour ne pas faillir à la tradition, l'étape menant à Caen a connu un déroulement tumultueux. Les attaques jaillirent constamment. Très souvent, les Suisses furent à la pointe du combat... sauf au moment décisif lorsque le groupe comprenant Anglade et Baldini démarra au 168me kilomètre.

Cette échappée, qui permit à Anglade d'endosser le maillot jaune et à Baldini de se muer en vrai leader de l'équipe italienne, aura probablement de sérieuses répercussions sur la suite du Tour : Rivière et Nencini ne tiennent certainement pas à jouer le rôle de lieute-

Le courageux Hoevenaers

Le départ de cette quatrième étape ieppe - Caen est donné à 11 h. 30 aux 122 coureurs restant qualifiés; Hoevenaers, blessé, a décidé de repartir. Le début de la course est marqué par de nombreuses tentatives d'échappées, mais aucune n'obtient de succès. Aucune attaque ne parvient à se développer et c'est groupé que le peloton atteint le km. 50. Parmi les rares attardés figure le Suisse Schleuniger, vic-time d'une crevaison, un kilomètre plus

tôt. Schleuniger rejoindra d'ailleurs ra-

kilomètre, les six échappés ont 1' 45"

A 20 km. du but, l'écart est de 4' 10". Un peu plus loin, Friedrich tombe et brise sa roue arrière. Le groupe de tête continue à augmenter son avance. Van Est, près du vélodrome, démarre à nouveau, mais ne réussit pas à lâcher ses adversaires. Ces six hommes se disputent la victoire au sprint et Graczyk l'emporte devant Anglade.

Classement de la 4me étape, Dieppe-Caen (218 km.): 1. Graczyk (Fr) 5 h. 14' 42" (moins une minute de bonifica-tion 5 h. 13' 42"); 2. Anglade (Fr) 5 h. 14' 42" (moins 30 secondes de bonifica-14 42" (moins 30 secondes de bonification 5 h. 14' 12"); 3. Baldini (It); 4. Molenaers (Be); 5. W. van Est (Hol); 6. Pauwels (Be) même temps; 7. Darrigade (Fr) 5 h. 21' 01"; 8. Jaroszewicz (Al); 9. Viot (PN); 10. de Roo (Hol) même temps; 11. Simpson (G-B); 12. van Geneugden (Be); 13. van Aerde (Be); 14. Reinecke (Al); 15. Damen (Hol). Puis: 36. Strehler (S); 44. Bolzan (Lux); 49. R. Graf (S); 73. Gimmi (S) tous dans le même temps que Darrigade jusqu'au 108me Nencini. Puis: 118. Moresi (S) 5 h. 38' 33"; 119. Schleuniger (S) même temps. Le Britannique Shell est arrivé après les délais, mais a été repêché. L'Espagnol San Emeterio a été repêché. L'Espagnol San Emeterio a

abandonne.

Classement général: 1. Anglade (Fr)
19 h. 0' 16"; 2. W. van Est (Hol) à 50";
3. Baldini (It) à 3' 49"; 4. Graczyk (Fr)
à 4' 59"; 5. Pauwels (Be) à 5' 33"; 6.
Groussard (O) à 5' 53"; 7. Nencini (It)
à 6' 18"; 8. Simpson (G-B) à 6' 40";
9. Adriaenssens (Be) à 7' 42"); 10. Rivière (Fr) à 7' 50"; 11. Planckaert (Be)
à 8' 13"; 12. van den Borgh (Hol) à
8' 40"! 13. Pambianco (It) à 9' 26"; 14.
Mahé (Fr) à 9' 47"; 15. Foucher à 10'
05"; 16. Strehler (S) à 10' 15". Puis
19. Junkermann (Al) à 10' 36"; 20. Bolzan (Lux) à 10' 38".

Classement général 1. France, 57 h. 02' 05"; 2. Belgique, 57 h. 09' 42"; 3. Italie, 57 h. 15' 37"; 4. Hollande, 57 h. 18' 25"; 5. Ouest, 57 h. 23' 50"; 6.

La prime de la malchance est revenue au Suédois Karlsson et celle de la combativité à Anglade.

Classement par équipes à l'étape: 1. France (Graczyk, Anglade, Darrigade) 15 h. 48' 55"; 2. Belgique (Molenaers, Pauwels, van Geneugden) 15 h. 50' 25"; 3. Italie (Baldini, Sabbadin, Pambianco) 15 h. 56' 44"; 4. Hollande (van Est. de Roo, Damen) 15 h. 56' 44"; 5. exaequo: Centre-Midi, Paris-Nord; Grande-Bretagne, Suisse-Luxembourg (Strehler, Bolzan, Graf), Est-sud-est, Espagne, Equipe internationale, Ouest, 16 h. 03' 03".

Suisse-Luxembourg, 57 h. 31' 06".

Classement par points: 1. Graczyk (Fr) 16 points; 2. Nencini (It), Rivière (Fr), Defilippis-(It), Schepens (Be), Privat (Fr) 10 p.; 7. Anglade, 9.5 p.; 8. Cazala (Fr) et Hoévenaers (Be) 6 p.; 10. Simpson (G-B), Groussard (O), Baldini (It) et W. van Est (Hol), 4 p.

L'étape d'aujourd'hui

La caravane partira de Caen vers midi, en direction de l'Ouest. A Bayeux, il y aura le premier contrôle volant (27,5 km.) puis le second à Saint-Lo (65me km.). Les coureurs parcourront ainsi les côtes de Normandie et atteindront Avranches (121me km.) où est installé le contrôle de ravitaillement. Le dernier contrôle volant se fera à Dol de Bretagne (162me km.). L'arrivée sera jugée au vélodrome de Saint-Malo, après 189 km. vers 16 h. 45.

• A Saint-Vincent, le boxeur Bruno Fortilli a conquis le titre de champion d'Italie des poids moyens, en battant le tenant du titre, Franco Scisciani, par

Après avoir rencontré la formation mi-

sieurs parmi les meilleurs joueurs russes accusent une baisse de forme.

l'équipe A:

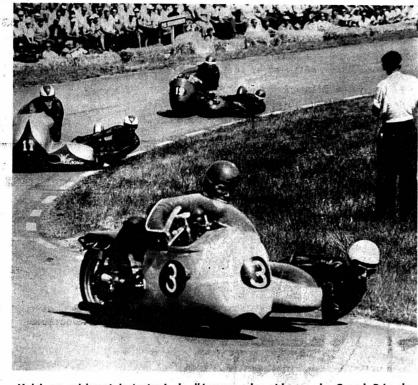
Les Anglais participeront à la coupe de l'Amitié

Plusieurs rencontres ont été fixées, en principe: Racing Club contre Newcas-tle le 10 août à Paris; le Havre contre

Les matches retour seront joués plus tard dans la saison.

Santos en difficulté

SUR LE CIRCUIT INFERNAL D'ASSEN



Voici un saisissant instantané de l'épreuve des sidecars du Grand Prix de Hollande qui vient d'avoir lieu sur le circuit d'Assen. Dans cette course, gagnée par l'Anglais Harris, deux Suisses firent bonne contenance : Edgar Strub, ici en tête et qui termina au quatrième rang, et Fritz Scheidegger, ici en troisième position et qui terminera troisième.

Vainqueur du tournoi de Pentecôte contre champion cantonal de tennis hier au Mail

match Golaz - Cattin

Le Tout - Neuchâtel s'était donné rendez-vous hier en fin d'après-midi au T. C. du Mail. Quelle en était la raison? Il s'agissait de la finale d'un tournoi interne réservé aux tennismen licenciés dans un autre sport, tournoi dont les matches se jouaient en deux « short-set ».

Il n'y avait là rien d'extraordinaire, rien de passionnant, direz-vous! C'est exact! Mais vous changerez d'avis lorsque vous saurez que cette finale oppo-sait le vainqueur du tournoi de Pen-tecote, organisé par le T. C. des Cadol-

MAGGI

des sauces

Sauce liée

veloutée

Sauce Curry

Sauce Chasseur

le spécialiste

vous offre

Sauce Blanche

Sauce Tomate

le plus grand choix:

Jus de rôti

les, Milo Golaz, et l'inamovible cham-pion cantonal Raymond Cattin. XXX

Les discussions allaient bon train, ce «stratèges». Golaz, que d'aucuns con-sidèrent comme «l'homme qui monte» allait-il ébranler la position de Cat-tin? Le match d'hier n'a pas repondu de façon catégorique à cette question. C'eût été le cas si les deux sets avaient eu la physionomie du premier. Cattin ne laissa aucune chance à un Golaz hypernerveux. Six jeux suffirent, ce qui signifie que Cattin gagna par 6-0. Il enleva également le premier jeu du second set. Puis, Golaz retrouvant son calme, le match s'équilibra. Golaz se montra de plus en plus agressif, n'hé-sitant pas à monter au filet. En temps normal, Cattin aurait pu tempérer l'ardeur de son adversaire grâce à un coup dans lequel il excelle et qui fit tant de ravage lors du dernier championnat cantonal: le lob. Golaz ne connut pas le «supplice du lob», car, hôte inattendu et combien détestable, le vent, soufflant en rafales, ne permit jamais à Cattin de trouver la bonne

longueur. Et ainsi après des échanges de près parfois fort spectaculaires, Golaz en-leva ce second set par 6-4. Un set donc à chacun, mais la victoire à Cattin par dix jeux à six. On pourra ainsi conti-nuer à discuter : que se serait-il passé «au mieux de trois sets»? Ça ne rendra la prochaine confrontation Cattin - Golaz que plus passionnante. Mais quand aura-t-elle lieu? Devrons-nous attendre jusqu'aux championnats canto-naux? A ce moment-là, pourtant, il est fort possible que ce match ne se fasse pas. Car, et c'est heureux, Cat-tin et Golaz ne sont pas les seuls can-didats au titre neuchâtelois!

● L'athlète zuricois Bruno Graf, qui vient de passer deux ans en Australie, a réalisé, à Liestal, la meilleure perfor-mance suisse de la saison au poids, avec

mance suisse de la saison au poids, avec un jet de 15 m. 26.

• Répondant à une invitation soviétique, la fédération suisse de motocyclisme déléguera les coureurs Albert Courajod (Genève), Pierre-André Rapin (Corcelles) et Jacques Langel (la Chaux-de-Fonds) à deux épreuves de motocross organisées à Léningrad (8 juillet) et Talline (10 juillet).

a Leningrad (6 Juliet) et l'aline (10 juillet).

Dans le cadre d'un tournoi international de tennis de table par équipes, organisé à Duisbourg, une sélection suisse (Mariotti, Antal, Duvernay, Perrig) a battu la Finlande par 9-0.

Huit candidats au titre Huit coureurs se sont inscrits

oour disputer, le 7 juillet, à Œrlikon, le championnat suisse de demifond, qui se déroulera sur une heure de course. Il s'agit de Walter, Bucher, Fritz Gallati, Max Meier, Oskar von Büren, Arthur Frisch-knecht, Leo Wickihalder, Elmar Gassner et Walter Holenweger.

Comme seuls sept hommes peuvent se retrouver en piste pour cette épreuve, ceci pour des raisons de sécurité, une manche de qualification devra probablement être disputée entre Gassner et Holenweger.

Conceptions différentes

les Russes ont décidé de sélectionner les athlètes, pour les Jeux olympiques, en tenant compte exclusivement des résultats obtenus aux derniers championnats.

tion des deux pays. Alors que les Américains ont manifesté l'intention de se faire représenter dans toutes les épreuves, même dans celles où ils n'ont aucune chance de remporter une médaille, les Russes ont décidé de n'envoyer à Rome que des athlètes capables d'obtenir une place d'honneur. Et l'entraîneur soviétique de conclure : « Nous n'enverrons pas de touristes à Rome.»

Steve Klaus, manager du boxeur américain Carlos Ortiz, champion du monde des poids welters juniors, a déclaré que son poulain mettrait son titre en jeu contre l'Italien Duilio Loi, à Milan, entre le 20 août et le 3 septembre.
Klaus a ajouté que le combat aurait lieu au stade San Siro et que si Loi gagnait, un troislème match aurait lieu à San Francisco. Le 15 juin, Ortiz avait battu Loi aux points en 15 rounds à San Francisco.

● Le Grand Prix automobile du Maroc (formule 1), épreuve comptant pour le championnat du monde des constructeurs et prévu au calendrier international pour

Match amical de football en Espagne

Les différents records en ath

A deux mois des Jeux olympiques de Rome

L'événement sportif de l'année sera les Jeux olympiques organisés, avec un faste sans précédent, à la fin du mois d'août à Rome.

Les épreuves-reines en seront les compétitions d'athlétisme, véritable championnat du monde, réunissant les meilleurs du globe, alors qu'en boxe, en football ou en cyclisme par exemple, ce ne sont pas les plus forts qui se

retrouvent aux Jeux olympiques, mais les concurrents classés « amateurs », n'appartenant donc pas à la catégorie des professionnels.

Nous avons pensé qu'il n'était pas inutile de faire pour nos lecteurs un petit tour d'horizon du monde de l'athlétisme. Nous commençons aujourd'hui par la liste des records mondiaux, européens et suisses des épreuves d'athlétisme figurant au programme de Rome.

ÉPREUVES	RECORDS MONDIAUX	-	RECORDS D'EUROPE	34.	RECORDS DE SUISSE	* * 3
100 m.	Hary (Allemagne)	10"	Hary (Allemagne)	10"	Heinz Müller	10″3
200 m.	Sime (E-U.)	20''	Germar (Allemagne)	20''4	Paul Hänni S. Schnellmann	21′′2
400 m.	Jones (EU.)	45"2	Kaufmann (All.)	45''7	René Weber	47''
800 m.	Moens (Belgique)	1' 45"7	Moens (Belgique)	: 1' 45"7	Christian Wägli	1' 47"3
1500 m.	Elliott (Australie)	3′ 36″	Jongwirth (CSR)	3' 38''1	E. Kleiner	3′ 50″6
3000 m. steep.	Krzyszkowiak (Pologne)	8' 31''3	Krzyszkowiak (Pol.)	8' 31"'3	W. Kammermann	9′ 10′′
. 5000 m.	Kuts (URSS)	13' 35"	. Kuts (URSS)	13' 35"	A. Sutter	14' 34"4
10.000 m.	Kuts (URSS)	28' 30"4	Kuts (URSS)	28' 30''.4	W. Schudel	30′ 26″4
110 m. haies	Lauer (Allemagne)	13" 2	Lauer (Allemagne)	13''2	R. Anet	14"5
400 m. haies	Davis (EU.)	49" 2	Litujev (URSS)	50''4	Bruno Galliker	51"8
Longueur	Owens (EU.)	8 m. 13	Ter-Owanessian (URSS)	8 m. 01	J. Studer	7 m. 48
Hauteur	Thomas (EU.)	2 m. 184	Stepanov (URSS)	2 m. 16	René Maurer	1 m. 98
Perche	Guttowski (EU.)	4 m. 78	Bulatov (URSS)	4 m. 64	G. Barras	4 m. 40
Triple saut	Fedossejev (URSS)	16 m. 70	Fedossejev (URSS)	16 m. 70	Erwin Müller	15 m. 10
Poids	Nieder (EU.)	19 m. 99	Rowe (Angleterre)	18 m. 59	B. Graf	15 m59
Javelot	Cantello (EU.)	86 m. 04	Danielsen (Norv.)	85 m. 71	V. von Wartburg	76 m. 71
Disque	Piatkowski (Pol.)	59 m. 91	Piatkowski (Pol.)	59 m. 91	M. Mehr	50 m. 28
Marteau	Conolly (EU.)	68 m. 92	Zsivotsky (Hongrie)	68 m. 22	H. R. Jost	59 m. 85
4×100 m.	Etats-Unis Allemagne Occident.	39" 5	Allemagne occid.	39" 5	Vogel - Müller Wehrli - Weber	41″,
4×400 m.	Jamaique	3' 03'' 9	Allemagne occid.	3' 06"6	Galliker - Tschudi - Wägli - Weber	3′ 10′′4
Décathlon	Kutsnetsov (URSS)	8357 p.	Kutsnetsov (URSS)	8357 p.	Walter Tschudi	7298 p:

Tous ces records sont homologués ou ont de fortes chances de l'être d'ici à peu de temps Dix records mondiaux sur 21 sont détenus par les Américains... Le plus ancien est celui d'Owens datant

de 1935! Il y a de fortes chances que plusieurs records soient baltus aux prochains Jeux olympiques et déjà lors des réunions de sélection. Chez les athlètes suisses, on peut admettre que Müller, Weber, Wägli. Galliker, von Wartburg, Jost et Tschudi possèdent la classe dile internationale.



Les Portugais mécontents

Le « Diario de Manha », journal portugais gouvernemental, estime qu'on n'aurait pas dú faire participer deux Portugais « hors de forme » au Tour de France.

Le journal déclare notamment : « Deux cyclistes portugais disputent le Tour de France. L'un est filme au classement général, l'autre 118me, Les classements n'ont pas une importance majeure. Néanmoins, il nous semble que ces deux coureurs n'étaient pas assez préparés pour entrer dans une compétition internationale de cet ordre. Il serait judicieux d'évitér de telles situations. »

dre. Il serant junction de les situations.»

On sait que les coureurs incriminés sont Antonio Alves Barbosa et Antonio Batista.

mer (111me km.), Graczyk et Baffi reoignent les deux premiers, imités trois solgnent les deux premiers, linites trois kilomètres plus loin par Brankart, Niet-sen, Battistini et Proost. Une fois en-core le peloton réagit et l'échappée échoue quatre kilomètres plus loin, au 128me km., Mahé, Beuffeuil et Battis-tini prennent de l'avance au moment même où Schleuniger fait une violente chute. Blessé à la hanche, notre compa-triote doit changer de vélo, le sien ayant la fourche brisée. En compagnie de Moresi qui l'a attendu, le vaillant Schleuniger parviendra à terminer juste avant la fermeture des délais.

Echappée sérieuse

A Pont-L'Evêque (km. 140), les trois leaders se ravitaillent 30" avant le pe-loton. Au 168me km., Molenaers, W. van Est, Baldini, Pauwels et Anglade se détachent.

Au 175me km., les fugitifs ont une minute d'avance et Anglade est virtuel maillot jaune. Un passage à niveau fer-mé, cinq kilomètres plus loin, coûte 10" aux fuyards. A l'arrière, Nencini fait une chute mais rejoint. Au 181me

Championnat suisse

de demi-fond

disqualification au 10me round.



pays, dont la Grèce et la Finlande. Le bateau Italien « Fandango » piloté par F. Cavallo a réalisé 18 points et a remporté la première médaille de ces championnats, suivi par « Garoupa » (Suisse) et « Katrina » (Finlande), 17 et 16 points. Voici une photo de ces belles régates.

AUTOMOBILISME

Bonnes nouvelles des coureurs blessés

Mike Taylor, blessé comme Stirling Moss lors du Grand Prix de Belgique, quitté l'hôpital hier. L'état de santé de Moss, ajoute-t-on, est en constante amélioration. Enfin Jonathan Sieff, également blessé lors des 24 Heures du Mans, se remet bien.

Victoire française à la coupe des Alpes

Quarante-neuf concurrents sur les soixtante-quatre qui avaient pris le départ de la 21me coupe des Alpes, à Mar-seille, ont rallié Chamonix, terme de la première étape, après une randonnée de 1714 kilomètres à travers la France et l'Italie. Lors des deux épreuve chronométrées en côte, dans cette première partie de la course — ce rallye est l'une des manches du championnat d'Europe — l'équipage fran-çais Oreiller - Masoro, sur « Alfa Romeo-Giulietta », a chaque fois réalisé le meilleur temps.

ENQUELQUESTIGNESENQUELQUESTIGNES EN THE DUEST CHESENOUS OURS TO ES ENQUELQUEST GM.SENOGERQUESTIGNES ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● Le coureur automobile allemand Wolfgang Seidel, a remporté l'épreuve de grand tourisme organisée à Monza. Il a couvert 2944 km. 922 en deux heures, à la moyenne de 147 km. 461. Il a battu, dans l'ordre, l'Italien Cattini, le français Dejardin et l'Allemand Fischer.

● C'est l'Autrichien Postl qui a enlevé la 5me étape du Tour cycliste d'Autriche. Notre compatriote Jaisli s'est classé au 5me rang, tandis que Lüthi et Rutsch-mann terminaient dans le pelotoii. Au classement général, Jaisli conserve la divième places

FOOTBALL Avant la coupe des Nations Les Russes s'entraînent

lanaise de l'Internazionale (2-2), l'équipe nationale d'URSS a poursuivi sa préparation en vue du tour final de la coupe des Nations, affrontant une sélection de ses réservistes, à Moscou.

La renconfre s'est terminée sur un ré-sultat nul (1-1) et a démontré que plu-Voici quelle fut la composition de

Yachine; Kesarev, Maslonkine, Kroutokov; Voinov (auteur du but), Netto; Metreveli, Vlanov, Ponedelnik, Kovalev,

Une vingtaine de clubs britanniques

envisagent de participer à la «coupe de l'Amitié» contre des équipes fran-çaises. La Fédération française a été saisie des diverses propositions.

Bolton le 14 août au Havre. En outre, Nantes rencontrerait Liver-pool à Nantes et Lille Middlesborough

Le tournoi quadrangulaire de Barce-Le tournoi quadrangulaire de Barcelone a été suspendu prématurément par
suite de l'interdiction de jouer faite
au F. C. Santos par la Confédération
brésilienne des sports. Cette mesure a
été prise à la suite du refus du F. C.
Santos de prêter quatre de ses meilleurs joueurs — dont Pelé — pour le
match Brésil - Chili, organisé à Rio
de Janeiro. Le F. C. Barcelone, qui avait
mis sur pied ce tournoi, rend responsable l'équipe brésilienne des frais ensable l'équipe brésilienne des frais en-traînés par son forfait, aucune réserve n'ayant été faite par Santos au moment de la signature du compromis. Le seul match disputé a donné le résultat suivant: Barcelona - Padova 3-1 La quatrième équipe engagée était Espanol de Barcelone.

On'en Densez-pons ?

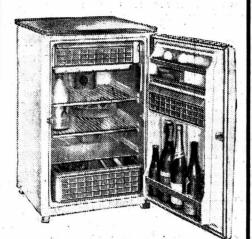
Ainsi que le font les Américains,

Mais il existe tout de même une différence dans le mode de sélec-

Question de prestige? Peut-être. Le baron de Coubertin n'avait-il pas déclaré que peu importait le résultat, l'essentiel était de participer aux Jeux olympiques? On a sûrement oublié de le traduire en russe!

le mois d'octobre, a été annulé. Les organisateurs, qui avaient été obligés, l'an dernier, de prendre une décision identique, n'ont pu obtenir, cette année encore, les subventions nécessaires pour l'organisation de leur épreuve.

Electrolux



LE NOUVEAU FRIGO A MOTEUR

ELECTROLUX

est sensationnel

150 litres avec grand congélateur

Fr. 658.-

Grande facilité de paiement





BOIS

et sapin actuellement en stock et livrables par Brûlez du bois toutes quantités franco c'est un chauffage domicile.

N'attendez pas de passer vos commandes et vous disposerez d'un combustible de qualité pour l'hiver prochain. Prix très intéressants.

Tél. (038) 671 28 TH. BURGAT & FILS 67179 Industrie du bois Saint-Aubin (NE)

REVÊTEMENTS DE SOLS

Tapis tendus - Linos, etc. Riche collection à votre disposition

Tapis BENOIT Maillefer 28 Tél. 5 34 69

Présentation à domicile, le soir également

Outillage de serrurier à vendre

- I forge à deux feux, avec bassin, manteau de che-minée, pinces, ventilateur électrique.
- 1 meule montée sur palier avec moteur séparé de
- 1 moteur électrique 2 CV avec transmissions, palier
- 1 grosse perçeuse, perçant jusqu'à 35 mm., quatre vitesses, sans moteur.
- 1 petite meule sur palier, sans moteur. 1 scie mécanique « Stabil II » avec moteur.
- 1 grosse cisaille pour tôle et fer profilé.
- 1 générateur d'acétylène, marque « Endress », char-
- Plusieurs étaux de serrurier, dont un portatif. Plusieurs chevalets.
- 1 table à souder. Quantité de fer de profils divers de 50 cm. à 4 m.
- Outillage divers. 1 grand portail en fer forgé à deux battants, lar-geur 180 cm., hauteur 270 cm., pouvant se ra-mener à 200 cm.
- 1 grille pliante, hauteur 250 cm., longueur déve-veloppée 330 cm.
- 1 porte de magasin en Forster de 220 × 90 cm.
- 1 échelle à deux plans, longueur développée 8 à

S'adresser à Maurice Schorpp, serrurier, 13 faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. 51823.

CARAVANE

vendre, très belle occa-on très bon état. à vendre, des sion, très bon état. Eclairage au butane et eau. W.-C. électrique, eau, W.-C. Pour renseignements et pour visiter, tél. 5 68 81.

> **STORES** à lamelles Ch. Borsay Tél. 5 34 17

A vendre deux cuisinières à gaz en bon état. Prix avan-tageux. S'adresser à M. Lena Sante, Rouges-Ter-res 42, Hauterive.

triand Place de l'Hôtel-de-Vîlle

Sous les Arcades Les beaux fruits secs

et les pâtes à tartiner pour vos pique-niques





MALTI est la première et la seule bière fabriquée avec du houblon et du malt d'après le procéde Dual elle est sans alcool et cependant de saveur franche et racée. La véritable boisson pour les sportifs.

Bière sans alcool

Seul élaborateur: Société des produits OVA, Affoltern sur Albis, Tél. 051/99 60 33

Vous trouverez MALTI dans les magasins de denrées coloniales, d'alimentation nouvelle, les restaurants, hôtels et tea-rooms, et chez notre dépositaire :

Willy Egli, succ. de Blaser & Cie S. A. eaux gazeuses, 12, Gibraltar, Neuchâtel, tél. 5 20 33

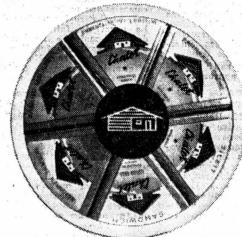
Ce «Chalet» ne fournit que des fromages de premier choix!

«Chalet» se fabrique toujours selon les anciennes traditions en honneur dans l'Emmenthal. On ne se contente pas de quelque chose d'approximatif: on exige qu'il soit excellent. Les imposantes meules de fromage mûrissent lentement dans les caves du «Chalet», d'où elles sortiront au fur et à mesure des besoins de la fabrication. Chalet est un fromage de qualité surfine, apprécié de tous, et tout particulièrement des connaisseurs.



Chalet 3/4

fabriqué à Berthoud (Emmenthal)



Assortiment Chalet Chaque portion de Chalet a un goût différent, mais toutes sont également délectables



Pourquoi Chalet 3/4 gras est-il caractérisé par un goût incomparable? Il ne nous est pas permis de le dire; ce sont les consommateurs qui de donner la clé de l'énigme!

Chalet 3/4 gras



Cremalp, le fromage double crème, fabriqué exclusivement avec de la crème épaisse, est une spécialité qui plaira tout particulièrement aux gourmets!

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

RIVAGE DU PACIFIQUE

Edmond ROMAZIERE

>Et par surcroît, il habite dans le patelin où l'on voyait un des Soffioni dont parle notre papier. Document, Allemagne, fausse mon-naie. Tout radine... Moi, je trouve ça épatant !... »

- Tu n'es pas difficile! Mon vieux, si tu avais mené quelques enquêtes sérieuses, tu ver-

ras qu'on se contente souvent de moins... de hien moins... et qu'on aboutit tout de même. Tu n'espères pas filer Enrique comme tu filerais un escarpe dans

Paris? Ici, ce serait un peu trop visible, ricana-t-il.

L'idée qu'on soupconnait le frère de Dolores lui était particulière-ment désagréable et, en ce moment, il vouait à tous les diables la mission qu'il avait acceptée conjointe-ment avec le détective.

— Ce que je voudrais savoir tout d'abord, c'est la place exacte où l'on voyait autrefois le souffle sousmarin, reprit Meymac.

- Et, après ? Nous serons bien - Après... je relirai le papier. Il est technique, précis. Il t'avait Mais maintenant... La spéléolo-

gie est en baisse sensible. Je ne sais même pas si elle cote encore... Julien se contenta de hausser les épaules. Meymac ne parla plus et le jeune savant en fut heureux.

Dans la salle à manger de l'auberge, il y avait peu de monde. Des commis-voyageurs, le Français qui gérait la succursale d'un grand magasin tenu à Mexico par un conci-

Meymac ne rechercha pas sa compagnie. Que pourrait-il lui appren-dre, celui-là? Au contraire, il serait curieux, accablerait ses compatrio-

tes de questions oiseuses. - Restons entre Mexicains, murmura Meymac en riant.

A première vue, d'ailleurs, personne ne lui fournirait les explica-

tions qu'il souhaitait. Après le repas que l'aubergiste servait lui-même, il redescendit vers le petit port. La mer l'attirait. Julien l'accompagna sans parler, et le

détective respecta ce mutisme qui était voué à Dolorès. La nappe calme luisait douce-ment. Il faisait tiède.

« Une nuit délicieuse, pensa Mey-mac. Les habitants de cette ville connaissaient-ils leur chance? »

Un homme arrivait, sans chapeau, les mains dans les poches. Dans ce quinquagénaire bedonnant, Meymac reconnut le tenancier de l'auberge,

et le responsable de la cuisine qu'on leur infligeait. De son côte, le Mexicain semblait heureux de retrouver des pensionnaires, et il

vint à eux. Belle soirée, n'est-ce pas ?
 Oui. Quelle différence entre les deux côtes!

- Deux océans, senor! Rien ne se compare. Ceux qui vivent à la Vera-Cruz voudraient bien changer! C'est toujours poétique, les feux d'un bateau arrêtés dans la

- Vous parlez de celui que vous apercevez la-bas?

— Oui. Il n'accoste pas, sans doute à cause de son tirant d'eau.

- Je ne le crois pas. Nous recevons de petits bâtiments de cette importance... Non. Cela doit être une unité de plaisance appartenant à un autre port.

- Peut-être yankee? californien? — Je n'en sais rien; je n'ai ja-mais vu son pavillon. Il arrive le plus souvent la nuit. Il repart le matin.

- Non. Personne ne s'en occupe ici. Il vient chercher le calme de la nuit. Il ne doit pas venir de loip, car son équipage ne descend pas à terre pour les provisions. Le détective changea de sujet. Ju-lien se taisait. Il n'avait pas enten-

- Connaissez-vous son nom?

du un seul mot. - Savez-vous que sans un caprice de la nature, vous auriez pu

voir ici un afflux de touristes? - Voilà qui aurait fait des affaires de notre petite ville endormie, caramba! Mais je me demande ce qui les aurait amenés de si loin,

- Ce qui a disparu, d'après ce qu'on m'a raconté.

Vous parlez du souffle marin?
 Vous parlez du souffle marin?
 Justement. Vous rendez-vous compte qu'il y avait là quelque chose de très curieux, d'à peu près

- Il a bien fait de s'éteindre. Tout cela nous laissait supposer une activité souterraine, un cratère... Et quand on se rappelle ce qui est arrivé à San Francisco! - C'est vrai.

- Je ne sais donc pas ce qu'il faut le plus regretter : l'absence du souffle ou l'absence de touristes. - Vous êtes un philosophe, se-

_ Je le voudrais... Je le voudrais... Il faut tellement de philosophie!... surtout quand on est marié. Le bonhomme allait peut-être glisser sur la voie des confidences qu'il n'aimait pas faire à des Mexicains, mais Meymac coupa court à ses récriminations conjugales. - Où le souffle sortait-il de la

— Oh! C'est facile à situer, se-nor. A peu près exactement à la place où est le bateau.

— Somme toute, assez près de l'ilot rocheux qu'on voit du port.

A deux cents mètres! On le voyait très bien. Nous n'y accordions aucune attention, vous le pensez bien. Cela nous semblait tellement naturel.

- Et pourtant, c'est un phénomène inouï!

Le bavardage continua encore quelques minutes, puis ils rentrè-rent ensuite à l'auberge. Le posadero les quitta hâtivement pour s'occuper d'un nouvel arrivant, un Mexicain à moustaches noires, à grand chapeau, qui rappelait les figurants, dans les films de Douglas Fairbank.

— Sais-tu de quoi il a été ques-tion? demanda Meymac lorsqu'ils furent montés et enfermés dans la chambre du jeune savant.

 A peu pres. Je erois que tu as demandé des précisions sur le ba-teau. En quoi peut-il t'intéresser?
 Dans le geure hurluberlu, tu as tout de même un brin de logique! Retiens ceci, mon vieux. Ici, il

n'y a d'intéressant que la mer. .- A supposer que le patelin puisse celer quelque intérêt.

— Depuis tout à l'heure, je trouve que celui-ci surgit, grandit à vue d'œil. Et l'œil, en ce cas, est fixé sur ce tableau qui n'arrive que le soir, qui repart de bon matin, dont personne ne descend.

- Imagination ! - Peut-être, mais je tiens un petit maillon de la chaîne qui ne se soude pas encore mais qui me pa-

rait se préparer : document, Balderon, assassinat, vol de la pièce alle-mande, billet faux... Oui, Julien, bil-let faux... Liasse de mêmes bank-notes de la Sainte-Farce dans la poche d'Enrique... atmosphère trouble, apeurée de cette maison... Je commence à croire - et c'est peutêtre vraiment la première fois que nous n'avons pas eu tort de venir au Mexique.

- Naturellement, n'avons pas eu tort... - Tais-toi! Je ne parle pas

d'amour! Oublie pour quelques secondes ta Dolorès. Est-ce que je te parle d'Aurora, moi? - Je ne t'interromprais pas! Je

respecte les sentiments des autres! Et ie reviens à notre sujet, celui qui justifie notre présence dans ce pays. Je crois qué nous ayons été bien inspirés de venir dans ce petit port pour cinéastes. Il réfléchit, conclut : Des demain, je prends ma boite d'aquarelle et je vais m'instal-

ler sur le mamelon d'où l'on dé-couvre si bien l'ilot. Spéléologue en rupture de ban, as-tu entendu que le souffle sortait de la mer, à deux

cents mètres?

— Oui. Seulement, il n'existe plus, et de plus, si tu lies encore le souffle à ce que tu appelles la chaine, au document, Balderon à l'assassinat, aux faux billets, etc...

(A Suivre.)

acida lé su sse et pedenáge o se

Approuvé à l'unanimité par le Conseil national

Le compte d'Etat permet de mesurer les effets du nouveau régime financier

Malgré les réductions d'impôt, il laisse un boni de 163 millions

De notre correspondant de Berne :

A la veille de la fermeture, les députés doivent encore prendre une impressionnante série de décisions. Une seule toutefois est d'importance, puisqu'il s'agit d'approuver les comptes de la Confédération.

L'affaire, disons-le, fut rondement menée. Pourquoi d'ailleurs se serait-on attardé? La Confédération a, l'an der-nier, encaissé plus qu'elle n'a dépensé; le compte général laisse un boni de 163 millions, la dette, ou plus exacte-ment, le «découvert du bilan» tombe à six milliards et demi, très exactement à 6.515.853.284 fr. et 37 centimes, donc tout est pour le mieux dans la meil-leure des Républiques.

Le président de la commission des finances, M. Boerlin, et le rapporteur français, M. Guinand, radical genevois, se sont réjouis de cette situation, et cela d'autant plus que, pour la pre-mière fois, le compte permet de me-surer les effets du nouveau régime fi-

M. Guinand prend à le rappeler un malin plaisir : l'année dernière encore, la gauche jouait les Cassandres et pré-disait un déficit, ou du moins de sé-rieuses difficultés. Elle en est pour ses funestes présages. Malgré les réductions d'impôt, une mesure que la Suisse a été seule à prendre, ces der-nières années, il n'y a pas de trou dans la caisse, bien au contraire. Où trouver preuve plus convaincante de la bonne santé financière du pays?

Les socialistes n'ont pas relevé le gant. Seul, M. Bringolf, de Schaffhouse, dans son rapport sur les comptees du département militaire, a signalé que les retards dans certaines livraisons de métrial out parmis de réduir, les de matériel ont permis de réduire les dépenses. Il ne s'agit pas de véritables économies, mais de simples reports de crédit. Donc, l'heureux résultat de 1959, nous ne le devons pas au génie de l'ancien grand argentier, mais à des circonstances favorables.

Pour le reste, il a fallu se contenter de brèves observations, concernant plus particulièrement l'administration des P.T.T. Le rapporteur a rappelé le lourd déficit de la poste qui appelle une ur-gente revision des taxes. Quant à M. Duttweiler, il reproche au service des téléphones d'encaisser de l'argent sans service correspondant, lorsqu'il facture le tarif plein pour une conversation interurbaine de trois minutes inter-rempue avant cette limite de temps. rompue avant cette limite de temps.

Sur quoi, par 105 voix sans opposi-tion, les comptes furent approuvés.

Des paroles qui démentent les actes

Un député socialiste, M. Düby, président de l'Union fédérative du per-sonnel des administrations fédérales des entreprises de transport, déve-ppe une interpellation invitant le loppe une interpellation invitant le Conseil fédéral à examiner comment il pourrait donnée plus de poids aux as is exprimés par les agents de la Confé-dération, lorsqu'ils sont consultés dans des affaires qui les concernent directe-ment, L'interpellateur laisse entendre

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

8 ½ % Féd. 1945, déc. 103.25 8 ¼ % Féd. 1946, avril 102.20 8 % Féd. 1949 . . . 99.90 d 90.50 90.50 90.50

Bque Pop. Suisse (p.s.) 1312.— Union Bques Suisses 2790.— Société Banque Suisse 2260.—

 Sulzer
 150.50

 Baltimore
 150.50

 Canadian Pacific
 107.—

 59.50

Aluminium Montreal
Italo - Argentina 64.25
Philips 1383 —
Royal Dutch Cy 163 —
Sodec 114.50
Stand Oil New-Jersey 174 —
Thion Carbide 572 —
287 50

Union Carbide . 572.—
American Tel & Tel . 387.50
Du Pont de Nemours . 898.—
Eastman Kodak . 550.—
Farbenfabr Bayer AG . 788.—
Farbw. Hoechst AG . 704.—
General Electric . 403.—
General Motors . 190.—
**International Nickel . 236.50

International Nickel 236.50

Montgomery Ward 182.50 National Distillers 124.— Allumettes B

Baltimore 3000.

Pennsylvania . . . 59. Aluminium Montréal 133.

1580.— 1920.—

28 juin 29 juin

103.10 d

102.15 99.90 d

96.— 99.15 d

1110.—

5335 .--1210.— d 4875.— 1850.— 3830.—

106,50

133.— 64.50 1391.—

163.— 117.50

785.--

120.50 d 342.—

OBLIGATIONS

2 % % Féd. 1954, mars 3 % Féd. 1955, juin. 3 % C.F.F. 1938 . . .

ACTIONS

qu'en cas de divergences entre le Con-seil fédéral et les associations du per-sonnel, il sérait parfois judicieux de recourir à l'arbitrage de personnes neu-

M. Bourgknecht, chof du département fédéral des finances et des douanes, dont dépend l'office du personnel, répond en termes d'une remarquable fer-

En vertu de la constitution, le Con-seil fédéral « surveille la gestion de tous les forctionnaires », gestion dont il est responsable devant les Chambras. C'est là un droit qu'il entend exercen-certes avec toute la compréhension ne cessaire pour les justes revendications des agents de la Confédération, mais en aucun cas, il rés saurait s'en re-mettre, pour des décisions qui lui in-combent, à des personnes ou à des or-graismes infasconsables.

ganismes irresponsables. La loi et les règlements offrent au personnel des garanties suffisantes contre l'arbitroire comme ils ouvrent des voies de Fecours. De plus, le Conseil fédéral reste prêt à consulter les associations ou les commissions du personnel, à les entendre, à discuter. Il désire, lui aussi, renforcer la collaboration, à conditions toutefois qu'elle ne devienne pas une intrusion permanente dans un domaine où le gouver-nement doit conserver sa légitime autorité. Peut-être cette collaboration de-vrait-elle aussi se manifester par des propositions constructives concernant les méthodes de travail et les écono-

En conclusion, M. Bourgknecht dé-clare qu'il appartient au Conseil fédé-ral de maintenir l'ordre dans la mai-

On comprend que l'interpellateur ne soit que partiellement satisfait. En revanche, on comprend moins bien que le Conseil fédéral n'ait pas fait preuve de la même fermeté, lundi dernier, lorsqu'il admit que certains offi-ciers supérieurs pourraient, devant les commissions parlementaires et les grou-pes, combattre les projets de leur chef. Le souci de faire respecter «l'ordre dans la maison» ne vaudrait-il donc pas à l'égard, des fonctionnaires galon-nés? Il est regrettable qu'en cette affaire, le gouvernement n'ait pu accor-

Pétitions

L'assemblée liquida ensuite une demidouzaine de pétitions, selon l'avis de la commission fort judicieusement présenté par son président, M. Debétaz, radical vaudois. Trois de ces pétitions sont transmises au Conseil fédéral. La première émane de l'Association de dé-feuse des vieitlacts, invalides, yeuves et orphelins, qui demande une aug-mentation des gentes 1,75, la secon-de porte la signature d'un fonctionnaire qui, après bien des tribulations a été, claré invalide ; la troisième enfin ex-prime, en termes énergiques, le vœu des habitants de Reussbühl, près de Lucerne, d'avoir leur propre bureau de poste. Le gouvernement est invité répondre favorablement aux pétition-

Encore le lait

En fin de matinée, les députés ap-prouvent, sans débat, divers projets mineurs puis s'attaquent à la dernière divergence qui subsiste entre les deux Chambres à propos de l'économie lai-

Le Conseil des Etats, à une très forte majorité à refusé d'admettre la dispo-sition selon laquelle «l'exploitant qui n'entretient pas plus de cinq vaches laitières » serait exonéré de toute retelatifières » serait exonère de toute reternue et de toute taxe supplémentairer. Il paraît — et c'est plausible — que le critère inscrit dans le texte — les cinquaches — est insuffisant pour déterminer l'importance et le rendement d'un domaine. Mais il y a autre chose encore, qui ressort d'une lettre circulaire adressée à bon nombre de députés. Les tout-puissants dirigeants de l'Union suisse des naysans et de l'Union l'Union suisse des paysans et de l'Union des producteurs de lait n'admettent pas que l'on tienne compte de la situation « sociale » du paysan pour fixer les prix des produits agricoles!

Malgré une dernière tentative de M. Dellberg, socialiste valaisan, père de la disposition contestée, le Conseil national brûle cé qu'il avait adoré et se range à l'avis des Etats par 78 voix contre 29.

Séance de relevée

Le 30 septembre dernier, M. Schaller, radical de Bâle-Ville, avait développé une interpellation reflétant son inquiétude à la suite de certains grands projets d'installer en Suisse des raffineries de pétrole ou de relier notre pays au réseau de distribution de gaz natu-rel en provenance de Lacq (France). Il demandait donc au Conseil fédéral « s'il suit avec l'attention voulue l'évolution des problèmes économiques relatifs à l'énergie, et quelles mesures il a prévues pour assurer une coordination judicieuse conforme à l'intérêt national et aux exigences de l'économie de guerre». L'interpellateur se deman-dait encore s'il ne serait pas temps, pour assurer cette coordination, de créer un office fédéral de l'énergétique. Hier après-midi, M. Spuehler, chef du départements des postes et des chemins

e fer, a longuement répondu. Il a rappelé tout d'abord que, cette

année encore, les Chambres seront saisies d'un projet constitutionnel sur les oléodues et les gazodues.

Puis il a exposé que notre pays, pour assurer son approvisionnement en énergie, devait prendre des mesures pour qu'aux environs de 1970, il puisse recourir déjà à des centrales atomiques. Quant aux importations éventuelles de gaz naturel, elles ne pourront guère mettre en danger l'existence des usines à gaz du pays ni les enfreprises de transport qui leur amènent et leur distribuent le charbon.

L'ensemble de ces problèmes va posei de nouvelles taches aux autorités, et le Conseil fédéral est d'avis qu'il con-viendra de transformer l'office fédéral de l'énergie électrique en un office de l'économie énergélique. Il songe même à présenter, dans un proche avenir, un message à l'appui d'un pro-jet tendant à donner à l'actuel déparle nom de département des transports et de l'énergie. C'est la preuve qu'il ne méconnait point l'importance de questions soulevées par M. Schaller. L'interpellateur est aussi de cet avis, et se déclare satisfait.

Tarifs et taxes

M. Germanier, radical valaisan, consnotamment, les cars postaux assurent un service d'une importance économi-que considérable. Mais leurs tarifs sont onereux. Aussi, ne conviendrait-il pas de les rapprocher de ceux des chemins de fer? Telle est la question posée par voie d'interpellation.

Vœux raisonnables, estime M. Spuehler, qui assure l'interpellateur que la question sera étudice ayec bienveillance. M. Suter, indépendant de Bâle-Ville, M. Suter, indépendant de Bâle-Ville, développe ensuite un «postulat» demandant une réduction des taxes téléphoniques. M. Spuchler ne s'oppose pas à cette requête. De même, il accepte un «postulat» de M. Olgiati, radical tessinois, qui demande une réduction des tarifs, pour le tempore de la company. tarifs pour le transport des voitures automobiles à travers le turnel du Ainsi, chacun s'en va content.

Au Conseil des Etats

BERNE. — Le Conseil des Etats a terminé mercredi matin l'examen de terminé mercredi matin l'examen de la gestion de 1959 qui a finalement eté approuvée par 31 voix sans opposition. En réponse à une interpellation sur les achats massifs de propriétés suis-ses par des étrangers, M. von Moos, conseiller fédéral, ya donné les mêmes represeignements que le semeint de l'incompany renseignements que la semaine dernière au Conseil national, sur quoi l'inter-

au Conseil national sur quoi l'inter-pellateur a pu se déclarer satisfait. En cours de séance, le Conseil s'est rallié tacitement à la décision du Na-tional de biffer le crédit extraordi-naire de 40.000 fr. demandé pour les études à entreprendre en vue du trans-fert du musée de l'armée de Thoune à Morat, étant entendu que ce crédit doit être sollicité par la voie budgé-taire ordinaire.

Enfin, la Chambre a voté une garan-tie fédérale de 800.000 fr. pour l'expo-sition Hyspa qui aura lieu l'année prochaine à Berne et a approuvé un rap-port concernant les suppléments de prix sur les graisses et huiles comes-



Garage du Littoral - Neuchâtel

A l'hôpital cantonal

Des cambrioleurs doivent abandonner leur « travail »

GENEVE. - Dans la nuit de mardi à mercredi un veilleur de muit faisait une ronde à l'hôpital cantonal et pasquand il surprit deux individus qui étaient occupés à découper la serrure du coffre-fort de l'établissement. Ils avaient pénétré dans le bureau du caissier par effraction et réussirent à prendre la fuite par une fonêtre des toites de l'établissement. Ils avaient pentre de l'établissement des toites des toites des toites des toites des toites de l'établissement de l'établi sier par effraction et reussirent a prendre la fuite par une fenêtre des toilettes. Le coffre-fort contenait la paie de tout le personnel de l'établissement, soit 800,000 fr. que les cambrioleurs ne parvinrent fort heureusement pas à emporter. Malgré les recherches aussitôt entreprises les individus en question n'ont pas été retrouyés

sitot entreprises les individus en question n'ont pas été retrouvés.

Au cours d'une patrouille organisée
par la police afin de rechercher les
malfaiteurs, un policier aborda un individu pour lui demander ses papiers
d'identité. L'individu en question le
frappa si violemment à la tête que
l'inspecteur dut être hospitalisé. Quant
à l'agresseur, il a réussi a s'enfuir.

FRIBOURG

Devant le tribunal de la Gruyère

Ouverture du procès d'un incendiaire

(c) C'est aujourd'hui que s'ouvre, devant le tribunal de la Gruyère, le procès de Jean Pittet, né le 8 octobre 1901, à Genève, originaire du Crèt, en Veveyse, accusé d'être l'auteur des deux incendies du 21 septembre 1959 à Bulle. L'uh d'eux fut éteint dès le début, Pit-tet ayant été surpris par le domesti-que de la ferme, M. Raphael Oberson, qui avértit son patron, M. Raymond Moret; l'autre dévora une partie du marché couvert et aurait causé un vrai désastre si les pompiers, qui rentraient d'un expresse, ne s'étaient trouvés pré d'un exercice, ne s'étaient trouvés pré-cisément sur les lieux.

A partir de cette date, la sinisfre série des incendies qui jetaient la terreur dans le pays sembla stoppée. Les soupçons pesant sur Pittet s'en aggravèrent. On observa que, à Riaz comme à Maules, dans les mois précédents, il y avait toujours eu deux incendies si-multanés, ce qui semble être sa mé-thode préférée. Par ailleurs, Pittet n'a pu fournir d'alibi convaincant. Par ses allures et son caractère Pit-

tet provoque la suspicion. Récidiviste du vol et de l'escroquerie, c'est un ai-gri, un vagabond.

Inauguration du nouveau pont du Gotteron

FRIBOURG. — Mercredi après-midi a été inauguré, en présence du Con-seil d'Etat et du Grand Conseil in corpore, le nouveau pont du Gotteron, œuvre qui remplace le pont suspendu construit en 1840 et qui pendant 120 ans fit partie du pittoresque de Fri-bourg dont il était demeuré le dernier

Au Grand Conseil

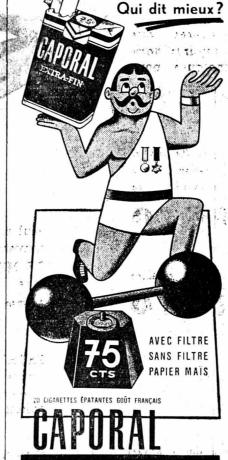
FRIBOURG. — Dans sa séance de mercredi matin, le Grand Conseil a commencé l'étude des articles de la loi financière, étude qu'il a interrompue pour voter un décret concernant une route communal et pour procéder à des assermentations, et à des naturalisa-

Le gouvernement a donné des explications sur la situation des G.F.M. (Gruyère - Fribourg - Morat), décla-rant notamment que la suppression de la ligne Palézieux - Châtel - Bulle -Montbovon demande des études délica-tes et que la seule suppression du troncon Bulle - Montbovon ne résouttes et que la seule suppression du tronçon Bulle - Montbovon ne résou-drait pas le problème, les lignes d'au-tobus étant également déficitaires.

Ensuite, invité par M. Gérard Glas-son, radical, à s'expliquer à la suite des comptes rendus de presse parus lors du procès intenté à Jacques Schorderet et où leur nom avant été prononcé, les conseillers d'État Torche ét.
Ducotterd ont donné immédiatement réponse, en s'appuyant sur le procèsverbal des délibérations du tribunal.
M. Torche a précisé que jamais il n'a demandé ni reçu aueur fonds de la part de l'accusé, et M. Ducotterd a feit la même déclaration categorique en ce qui concerne une question commerqui concerne une question commer-ciale à laquelle il avait été mêlé.

★ A Genève, est décédé subitement, dans sa 81me année, M. Jules Decrauzat, journaliste. Il a été un des premiers à pratiquer le reportage photographique

Un tour de force!



VIGNOBLE

-BOUDRY

Tribual de police

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdoma-daire mercredi matin, sous la présidence de M. Louis Paris, juge suppléant, as-sisté de M. Roger Richard, commis gref-fier

Mme L. S., propriétaire d'un commer-ce qu'elle tenait d'abord avec son mari et dont elle prit seule la direction après son divorce, est prévenue de banquerouson divorce, est prévenue de banquerou-te, simple, Mme S. a fait preuve d'une légèreté coupable et à causé son insol-vabilité par sa négligence et ses dépen-ses exagérées. Ayant facquis la convic-tion que son ex-mari est également res-ponsable de sa mauvaise situation finan-cière, le tribunal réduit la peine requise par le procureur général à 15 jours d'em-prisonnement. Il accorde en outre un sursis de 2 ans à la prévenue qui devra payer les frais de la cause fixée à 200 francs.

R. G. et L. Sch., prévenus d'ivresse publique et de scandale, écopent cha-cun de dix fr. d'amende et de 3 fr. 90 de frais.

E. L., bon travailleur pendant la se-E. L., bon travailleur pendant la se-maine, prend souvent une « cuite » le samedi. Ce fait eause des scènes de namages qui incommodent les roisins. Le tribunal condenne E. L. à dix f. d'amende. lui impose une interdiction de fréquenter les debts de boissons pen-dant six mois et met à sa charge les frais de la cause se montant à 11 fr. 20.

frais de la cause se montant à 11 fr. 20.

Descendant la rue Louis-Favre à Boudry, l'élève conductrice R. J., en voulant éviter une voiture arrêtée à sa droite, a accroché une antomebie arrivant au même moment en sens inverse. Une contravention a été dressée contre elle et une autre contre son accompagnant responsable. B. R. Ce dernier avait conseillé à l'élève conductrice de force le passage, puis de ne pas s'arrêter, car il n'avait pas, remarqué, l'éraflure faite à l'autre voiture. E. R., avant fait opposition, est jugé par le tribunal est condamné à une amende de 20 fr. et au paiement des frais de la cause fixés à 10 fr.

CUDREFIN

CUDREFIN

Les fenaisons

(c) Les fenaisons sont terminées, et elles se sont faites pars un temps ma-gnifique. La qualité est bonne et la quantité supérieure aux prévisions du début de mai.

Travail de saison : la cueillette des cerises a débuté dans notre commune et la campagne de ramassage par la So-ciété d'agriculture a commencé au début de la semaine. Rappelons que les cerises de Cudrefin ont été traitées contre les vers, ce qui est apprécié par le consommateur. Une partie de la ré-colte est livrée au centre de dénoyau-tage d'Yverdon, tandiss qu'une grande quantité est vendue sur le marché de Neuchâtel directement par les agricul-

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIEB Toujours la tée verte

(c) Trois personnes, C. B., sa femme et son fils, domiciliés à la rue de l'Hôpital, ont été conduits par la police à Neuchâtel, ceci à propos d'infraction à la loi sur la prohibition de l'absinthe. Il n'est pas possible pour le proposent de donner de plus amples détailles qui morrardi détails sur cette affaire qui, mercredi, défrayait les conversations au village.

Distillateur clandestin de fée verte, C. B. a eu déjà maintes fois maille à partir avec la justice.

COUVET Nouveaux conseillers

généraux (c) Le Conseil communel a proclamé

élus au Conseil général, en remplace-ment de MM. Gaston Delay et Eugène Bosshard, nommés membres du Con-seil communal, MM. Albert Boyet et Yves Münger, tous deux suppléants de la liste radicale.

A la commission scolaire

(c) La nouvelle commission scolaire a tenu sa première seance mardi soir. Elle a été ouverte par M. René Grize, conseiller communal, qui a remercié de son dévouement M. André Sutter, lequel a décliné une nouvelle réélection à la présidence pour des raisons de

Le bureau a ensuite été constitué de Le bureau a ensuite été constitué de la manière suivanté président. M. Agénor Arnaud (soc.), premier vice-président, M. Michel Veuve (rad.); deuxième vice-président. M. Georges Gysin (hors parti); secrétaire-correspondant, M. G.-A. Borel secrétaire aux verbaux, Mile Suzanne Wehren (rad.); assesseurs, MM. André Sutter (rad.) et Maurice Jéquier (lib.).

M. William Lüscher, instituteur, a été confirmé dans ses fonctions d'administrateur scolaire.

ministrateur scolaire,

Pour la nomination des commissions communales

(c) La Nouvelle gauche socialiste vient d'annoncer son intention de demander la revision du règlement général de la commune, de facon que toutes les commissions soient nommées sur la base de la représentation proportionnelle.

LA COTE-AUX-FÉES

Départ du gendarme Aujourd'hui, le gendarme Bernard Luthy quitte notre village, où il

sera remplace par le gendarme Chas-sot, pour aller au Locle. Le gendarme Lüthy a su se faire apprécier dans notre localité et «Le Lien» perd avec lui l'un de ses membres fidèles.

LES VERRIÈRES

Un bolet de taille

(sp) M. Adolphe Egger, bucheron, a cueilli en foret un bolet pesant plus de 300 gr. et l'a vendu 2 fr. Dommage qu'il n'y en ait pas davantage de cette

Le retour du froid

(sp) Mardi soir, la pluie s'est mise à tomber et hier matin le temps était froid, quoique clair. Dans les ménages il a fallu rallumer les poèles. Passe-ra-d-on un mois de l'année sans chauf-

Bientôt le train centenaire les Verrières-Pontarlier

(sp) L'horaire du train centenaire ayant été définitivement fixé par les C.F.F. on peut d'ores et déjà annoncer que des courses publiques de ce petit train historique auront heu les samedi 23, dimanche 24, lundi 25 et, en cas de participation suffisante, le mardi 26 juillet. Des Verrières il y aura des départs à 13 h. 25, 15 h., 16 h. 40 et 18 h. 30. De Pontarlier à 14 h. 10, 45 h. 52, 17 h. 25 et 19 h. 15. Nombreux sans doute seront ceux qui

voudront faire une fois le trajet des Ver-rières à Pontarlier dans les petits va-gons vert et jaune.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS M. André Sandoz, président de la ville

(c) Le Conseil communal, qui a tenu sa première séance lundi, a constitué son bureau comme suit: Présidence, M. André Sandoz vice-présidence; M. Adrien Favre-Bulle; secrétariat, M. Eugène Vuilleumier.

Adren Favre-Bulle; secretariat, M. Eugène Vuilleumier.

Les différents dicastères ont été répartis comme suit: M. André Sandoz; administration intérieure, chancellerie, office des sports, archives, assurance vieillesse et survivants, office du travail, office du logement, contrôle des prix, police des habitants, état civil; M. Adrien Favre-Bulle; finances, instruction publique, cultes, gérances des immeubles communaux; M. Eugène Vuilleumièr: services industriels, police sanitaire; M. André Corswant; travaux publics, voirie et bâtiments, police du feu et service de défense contre l'incendie; M. Gérald Petithuguenin: services sociaux, hôpital, hôme d'enfants, police llocale, protection civile, abâțtoirs.

M. André Sandoz entrera en foncetions au mois de septembre prochain seulement.

Un cycliste blessé

séulement.

(c) Mercredi à 12 heures, un employé postal, âgé de 31 ans, qui circulait à bicyclette sur l'artère nord de l'avele trolleybus, à la hauteur du café Willy's Bar. Le cycliste, qui souffre de plusieurs blessures, a été transporté à la clinique de Montbrillant.

Un automobiliste blesse un cycliste

(c) Mercredi à 12 heures, un automobiliste qui débouchait de la rue du Progrès, après s'être arrêté au signal estop, est entré en collision avec un cycliste qui descendait la rue des Armes-Réunies. Le cycliste, qui a été projeté au sol, souffre de plusieurs contusions.

REGIONS DES LACS

ANET

Train contre tracteur Un mort

Le train qui quitte Anet pour Mo-rat à 11 h. 24, sur la ligne des G.F.M., est entré en collision avec un tracteur agricole à environ 800 m. de la gare à un passage à niveau privé. Le conducteur du tracteur, M. Binggeli, âgé de 29 ans, domicilié à Anet, père de famille, a été tué sur le coup. Il s'était arrêté avant de s'engager imprudemment sur la voie.

Du' cerisier à l'hôpital

(c) Une habitante de Jens, Mme Hilda

Biedermann, est tombée d'un cerisier, mercredi en fin de matinée. Souffrant de blessures à la colonne vertébrale et de fractures de côtes, elle a dû être transportée à l'hôpital de Beaumont **YVERDON**

Un bras cassé

(c) Hier soir, à 19 h. 30, alors qu'il faisait un entrainement à la halle de gymnastique de la Place-d'Armes, le jeune Bernard Leuba, àgé de 15 ans, s'est fracturé le bras droit. Il a été transporté par l'ambulance à l'hôpital d'Yverdon.

valderuz

MONTMOLLIN Un violent coup de sabot

c) Mercredi après-midi, à 17 heures, M. Ferdinand Gerber a recu un violent coup de sabot de cheval alors qu'il vaquait à ses occupations dans sa forme. Il a été transporté à l'hô-pital Pourtales à Neuchâtel, où il a été opéré d'urgence.

Constitution du Conseil communal

(c) Dans une de ses dernières séances, le Conseil communal s'est constitué de la façon suivante: Président, Fritz Imhof; vice-président, Jean Steinemann; secrétaire-caissier, Jean Barbey; dicastère de l'électricité, Pierre Gerber; travaux publics, Jean Glauser; eaux, Jean Steinemann.

FONTAINEMELON Tir de la Fédération du Val-de-Ruz

(c) Le 10me tir de la fédération du Val-de-Ruz s'est déroulé samedi et dimanche au stand des Gollières ; il a été organisé par la société de Fontai-nemelon qui avait eu l'honneur, en 1951, de mettre sur pied le premier tir de la fédération. Si le temps avait eté meilleur, la participation aurait sans doute été plus forte; relevons cependant que 202 tireurs appartenant à El sections se sont mesures dans ces joutes pacifiques et que les résul-tats obtenus ont été très satisfaisants. Deux challenges étaient en compéti-tion : l'un attribué à la section ayant obtenu la plus forte moyenne et l'autre destiné à récompenser la section ayant la plus forte participation de tireurs (en % de l'effectif). M. André Mosset, président de la fédération du Val-de-

président de la fédération du Val-de-Ruz, proclama les résultats suivants : Challenge pour la plus forte moyenne.

1. Les Geneveys-sur-Coffrane, 87,107;
2. Cernier, 82,071; 3. Fontainemelon, 82,000; 4. Chézard-Saint-Martin, 80,755;
5. Dombresson, 80,357; 6. Les Hauts-Geneveys, 77,955; 7. Savagnier, 77,200; 8. Valangin-Boudevilliers, 75,500; 9. La Côtière-Engollon, 73,745; 10. Le Pâquier, 73,182; 11. Fontaines, 33,250.

Résultats individuels, — 91 points: Georges Schaller, Charles Lienher; 90; Francis Hurni; 89; Pierre Gacon, Michel Favre; 88; René Duvoisin, Constant Cosandier, Bartholomé Heinz.

Favre; 88: René Duvoisin, Constant Cosandier, Bartholomé Heinz.
Challenge pour la plus forte participation.— 1. Le Pâquier, 37,142 %;
2. les Geneveys-sur-Coffrane, 37,040 %;
3. Chézard-Saint-Martin, 30 %; 4. La Côtière-Engollon, 27 %; 5. Les Hauts-Geneveys, 27 %; 6. Dombresson, 24 %; 6. Dombresson, 24 %; 7. Savagnier, 24 %; 8. Fontainemelon, 20 %; 9. Valangin-Boudevilliers, 20 %; 10. Cernier, 16 %; 11. Fontaines, 6.7 %.
Palmarès cible Val-de-Ruz.— 46 pts: Michel Favre, René Jeanneret; 45 pts:

Palmarès cible Val-de-Ruz. — 46 pts: Michel Favre. René Jeanneret; 45 pts: Charles Mattle. René Glauser. Paul Berlincourt. Aurèle Huguelet; 44 pts: Claude Bourquin. René Lagger. André Mosset. Hans Steinmann. Louis Blaser. Ernest. Baderstcher. Félix Flisch, Robert Favre; 43 pts: Raymond. Nussbaum. Joseph Lienher. Charles Lienher, Georges Glauser, André Lippuner

GENÈVE ACTIONS

Allumettes B U. States Steel

ACTIONS

Ciba

Amoresec Amoresec 140.00 Bque Paris Pays-Bas 258.—
Charmilles (Atel de) 930.—
Physique porteur 768.— Sécheron porteur .

HoffmLa Roche(b.j.)2	19800.— d	29900.—
LAUSA	NNE	
ACTIONS		
B.C. Vaudoise	910.—	900.—
Crédit Foncier Vaudois	845.—	840.— d
Romande d'Electricité	530.—ex	530.—
Ateliers constr., Vevey La Suisse-Vie	590.— d	595.—
La Suisse-Vie	1000 0	4000, 0

(Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise)

Nouvelles économiques et financières

Banque Nationale 700 d 700	d
Drédit Fonc. Neuchât. 650.— d 650.—	d
a Neuchateloise as.g. 1375.— d 1375.—	
Ap. Gardy Neuchâtel 225.— o 225.—	0
Cabl. élec. Cortaillod 16100.— d16100.—	
Câbl. et Tréf. Cossonay 5100.— o 5100.—	0
Thaux et cim: Suis. r. 2800.— d 2700.—	d
d. Dubied & Cie S. A. 2275.— 2300.—	
Fiment Portland 7025.— 7000.—	
Suchard Hol. S.A. «A» 550.— d 550.—	
Suchard Hol. S.A. «B» 3000.— d 3000.—	
ramways Neuchâtel 585.— d 590.—	d
Sté Navigation lacs	
Itel-Morat, priv 65.— d 65.— d	d
OBLIGATIONS	
tat Neuchât. 2½ 1932 96.— d 96.50	
tat Neuchât. 31/2 1945 101.— d 101.— d	d
tat Neuchât. 31/2 1949 100.75 d 100.75 d	d
om Neuch 21/ 1047 00 d 00	

99.— d 95.25 d

1	du 29 juin 1960					
	M1, F 43	1	Achat	Vente		
France			86.50	89.50		
U.S.A	. 6.	3.	4.29	4.33		
Angleterre	177	30 0	12 -	12.25		
Belgique .	11.00	1.56	8.50	8.75		
Hollande .		. :	113.50	115.50		
Italie	# No. 167-		68	70 14		
Allemagne			102	104.50		
Autriche .		Y	16 45	16.80		

Marché libre de l'or

Pièces suisses 30.-/31.-

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

du 29 Juin 1960 REPRISE

	Clôture précédente		
Allied Chemical		- 55	
American Can	37 5/8 14	38	
Amer Smelting	52 1/4	51 1/2	
Amer Tel and Tel .	89	. 89	
Anaconda Copper .	. 48	48 3/8	
Bethlehem Steel	44	44 34	
Canadian Pacific .	24 10	24:3/8	
Dupont de Nemours	210 1/9	208	
General Electric	. 92 1/4	92 1/2	
General Motors	44 1/6	44 14 1	
Goodyear	. 38	39 1/2	
Internickel	. 55 3/	56	
Inter Tel and Tel .	43 1	13 3/8	
Kennecot Copper .	74 7/	75 1/2	
Montgomery Ward .	. 42	12 5/8	
Radio Corp	67 3/	66	
Republic Steel	. 62 7/	62 1/2	
Royal Dutch	. 38 3/.	37 34	
South Puerto-Rico	. 15 1	16 1/4	
Standard Oil of N		40 5/8	
		/3	

Bourse de Neuchâtel ACTIONS 28 juin 29 juin

Crédit Fonc. I	Neuchât.	650.—	d	650	d
La Neuchâtele	oise as.g.	1375.—	d	1375	d
Ap. Gardy No	euchâtel	225	0	225	0
Câbl, élec Oc	ortaillod	6100	di	6100	d
Câbl. et Tréf. C	cossonay	5100	0	5100	0
Chaux et cim	Suis. r.	2800	d	2700	d
Ed. Dubied &	Cie S. A.	2275		2300	
Ciment Portla	and	7025		7000	d
Suchard Hol.	S.A. «A»	550.—	d	550	d
Suchard Hol.	S.A. «B»	3000.—	d	3000	d
Tramways No	euchâtel	585	d	590	d
Sté Navigatio	n lacs				
Ntel-Morat, p	riv	65.—	d	65	d
OBLIGATIO	NS.				
Etat Neuchât.	21/2 1932	96.—	а	96.50	
Etat Neuchât.	31/2 1945	101.—			
Etat Neuchât.		100.75			
Com, Neuch,				98.—	
Com. Neuch.		96.50			
Ch -de-Eds		00.00		90.00	

Ch.-de-Fds 3½ 1946 99.— d
Le Locle 3½ 1947 99.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951 95.25 d
Elec. Neuch. 3½ 1950 91.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946 98.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948 100.— d
Suchard Hc.d. 3¼ 1953 96.— d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950 100.— d 91.— d 98.— d 100.— d

aux d'es	compte	Banque	Natio	onale	2 %
Billets		anque 9 juin 19		nger	*
	101,7	Ac	hat	Ven	te
rance .		8	6.50	89.	50
.S.A. 4		7	4.29	4.	33
ngleterre	1275	1	2.—	12.	25
elgique' .	-1.75	174. 14.	8:50	8.	75
ollande		11	3.50	115.	50
talie	was many		-:68		70 14
llemagne	·	10	2	104.	50
utriche		1	6.45	16.	80
snagne		1.	7	7 9	RO.

Bourse de New-York

Allied Chemical 54 %	55	
American Can 37 6/8	38	
Amer Smelting 52 ¼	51 1/2	
Amer Tel and Tel 89	89	
Anaconda Copper 48	48 3/8	
Bethlehem Steel . 44	44 34	
Canadian Pacific . 24 12	24:3/8	
Dupont de Nemours 210 1/2	208	
General Electric 92 1/4	92 1/2	
General Motors 44 1/6	14 1/4 1	
Goodyear 38	39 1/0	
nternickel 55 3/	56	
inter Tel and Tel 43	13 3/8	
Kennecot Copper 74 7/	75 1/2	
Montgomery Ward 42	12 5/8	
Radio Corp 67 3	66	
Republic Steel 62 7/	62 1/2	
Royal Dutch 38 3/	37 34	
South Puerto-Rico 15 1	16 1/4	
Standard Oil of Nat 40 5	40 5/0	

50 BU 5

OFFRES D'EMPLOIS

TECHNAL S.A., BOLE (gare C.F.F. Colombier), engagerait quelques

manœuvres

pour travaux intéressants et bien rétribués. Semaine de 5 jours. Se présenter.

Fabrique d'horlogerie PRECIMAX S.A. engage pour tout de suite ou époque à convenir, une

Prière de se présenter ou téléphoner au 5 60 61.

Atelier de Neuchâtel cherche

et ouvrières à former. Travail en atelier. Adresser offres écrites à F. H. 3180 au bureau de la Feuille d'avis.

Par suite d'agrandissement de nos locaux, nous cherchons

(débutantes seront mises au courant)

Faire offres complètes aux CHAUSSURES J. KURTH S. A. Seyon 3 NEUCHATEL

Je cherche

JEUNE FILLE

pour tous les travaux de ménage. Bon salaire, congés réguliers et vie de famille.

> H. Hofmann, entrepreneur, Kehrsatz, près Berne.

Importante fabrique d'horlogerie de montres ancre

CHERCHE

pour un nouvel atelier de terminage dans la région du Léman

regleuses

connaissant si possible la mise en marche

> Places stables et bien rétribuées Semaine de 5 jours

Prière d'adresser offres sous chiffres P. 530 L. à Publicitas, Lausanne

Nous cherchons une

sténodactylographe expérimentée

pour des travaux de correspondance et de facturation. Connaissance des langues française et

> allemande exigée. Place stable et bien rétribuée. Semaine de 5 jours. Entrée en service pour date à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photographie à la Direction de la Société d'exploitation des câbles électriques, à Cortaillod.

> Légère et de coupe allurée, cette VESTE de coton, à rayures horizontales est tout indiquée pour

> PANTALON de coupe italienne, façon étroite et sans revers, dans

> une belle qualité de coton très

Pantalon gabardine coton, qualité

les vacances. Tons

agréable à porter.

super, en bleu clair

ou bleu foncé

Teintes estivales

mode

style vacances...

On cherche pour Colombier

femme de ménage

très propre et minutieuse, sachant bien repasser, pour 2 demi-journées par semaine. Adresser offres écrites a F. I. 3192 au bureau de la Feuille d'avis.

· 14.4 * **

ON DEMANDE DANS PENSIONNAT personne comme

aide de ménage

quelques heures par jour. Bon salaire. Italienne acceptée. Adresser offres écrites à B. D. 3171 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

mécanicien d'entretien

pour machines d'entreprise. Place stable en cas de convenance. Faire offres à Madliger & Challandes Ing. S. A., travaux publics et bâtiment, case postale, Neuchâtel 1.

Nous cherchons ouvrier

S'adresser à Ch. & J. Lienher, Savagnier, tel. 71324.

OUVRIER BOULANGER

serait engagé pour entrée immédiate ou date à convenir. Emploi stable pour personne qualifiée. Contrat de travail = rémunérations et prestations sociales intéressantes.

Faire offres, avec certificats, à la Société coopérative de consommation, Sablons 39, Neuchatel.

PILLE

Importante manufacture d'horlogerie

des Montagnes neuchâteloises

offre situation intéressante et d'avenir à personne connaissant le pivotage et ses parties annexes, et capable d'assumer la tache de

avec ce que cela requiert de qualites tant professionnelles que morales. Entrée : au plus tôt.

Les personnes intéressées et pouvant justifier d'une expérience dans cette branche d'activité sont priées de faire offres détaillées sous chiffres P. R. 3163 au bureau de la Feuille d'avis.

POUR LA VENTE DE JUILLET nous cherchons

vendeuses et emballeuses auxiliaires

Se présenter de préférence le matin.



HOTEL BEAULAC - NEUCHATEL cherche un

CHEF d'OFFICE

qualifié et énergique. Place bien rétribuée. — Se présenter muni de références à l'entrée du personnel.

Entreprise de la Chaux-de-Fonds cherche un **JEUNE**

HOMME qui serait mis au cou-rant de différents tra-vaux. Travail propre et salaire immédiat. Adres-ser offres écrites à U. W. 3185 au bureau de la Feuille d'avis. Petit ménage soigné

LESSIVEUSE

un jour par mols. Offres sous chiffres L. N. 3177 au bureau de la Feuille

Je cherche

sommelière

gain. Débutante ou étrangère acceptée. En-trée immédiate. Jockey-Bar, Cossonay-ville, tél. (021) 8 08 11.

famille pour nouveauramilie pour nouveau-né. Date d'entrée à convenir. — Ecrire sous chiffres R. 134440 X. à Publicitas, Genève.

2 HOMMES

sont demandés pour râ-bler pieds de ceps. Tra-vail à l'heure. — Faire offres à A. Cuche, vigne-ron, Cormondrèche. Tél. 8 22 94, dès 19 heures.

On cherche

garçon d'office Offres au Buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 54853.

Nous cherchons une sommelière

Restaurant de la Poste Peseux, Tél. 8 40 40.

On cherche pour le 24 juillet, 1 jeune boulanger-

pâtissier Faire offres à Arthur Hänni, boulangerie, rue de l'Ecluse. Tél. 5 27 51.

On cherche ouvrier viticole Entrée immédiate. Hôtel Bellevue, Auvernier, tél.

La Société de con-sommation de DOM-BRESSON cherche

qualifié (homme ou femme), au courant de la branche alimentaire, des articles textiles et de ménage, pour la conduite du magasin principal. Entrée en fonction à convenir.

Les candidats désireux de s'assurer une situation intéressante, capa-

Seul un col forme bateau pouvait

convenir à un fringant LOUP

Autres modèles à partir de 9.50

SMORTS en coton, de façon très

DE MER en coton

courte, favori de tous

rayé

Nombreux

coloris dès

ficate et prétentions de salaire à M. André Bueche, président de la Société de consomma-tion, Dombresson (NE)

Jeune fille est cher-

Ouvrières

pour travaux sur petites machines et travail manuel, sont demandées. Places stables. Semaines de 5 jours. Offres à Huguenin-Sandoz, Plan 3, Neuchâtel. Tél. 52475.

Importante fabrique de la Chauxde-Fonds cherche, pour entrée immédiate ou époque à convenir,

employée de bureau

pour son service correspondance et exportation. Semaine de cinq jours, Faire offres détaillées à Case postale 49772, la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons une

branche alimentaire, et capable de diriger un important magasin. Place stable bien rétribuée. Adresser offres écrites à J. L. 3175 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

temme de ménage

de 8 h. à 10 h. le matin. Adresser offres écrites à K. M. 3176 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Ecole Bénédict de Neuchâtel cherche pour son cours de vacances

professeur de français

qualifié, du 1er au 27 août. Offres à la Direction.

Mécanicien ajusteur

est cherché par importante usine de petite mécanique occupant un nombreux personnel avec régularité, pour la construction de ses propres machines. Adresser offres écrites à V. Y. 3186 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour le mois d'août

JEUNE EMPLOYEE ou EMPLOYÉ

pour facturation, correspondance, devis, etc., en français et en allemand. De préférence personne ayant fait apprentissage de commerce et connaissant à fond une des deux langues ainsi que la sténodactylographie. Adresser offres complètes avec photographie, copies de certificats, indication de la date d'entrée et prétentions à la direction de « SICODOR » S.A., orfèvrerie Christofle, PESEUX, près Neuchâtel.

EMPLOYE DE FABRICATION

ayant déjà une certaine expérience, est demandé pour époque à convenir. Semaine de 5 jours, possibilité d'avancement. — Faire offres manuscrites avec photo à Fils de Moïse Dreyfuss & Cie, fabrique de montres Rotary, 66, rue de la Serre, la Chaux-de-Fonds.

Hôtel de 1er ordre, à Crans-sur-Sierre, cher-On demande, pour un matin par semaine, femme

demi-chef garçon d'office.

Entrée 1er juillet ou date à convenir. Adresser offres écrites à G. J. 3195 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche tout de sommelière

et une

fille de cuisine Faire offres à l'hôtel ROBINSON, Colombier. Tél. 6335\$.

femme de chambre

On cherche

tous les jours de 8 12 heures. — Adress offres écrites à B. 3189 au bureau de Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

On cherche

de chambre

pour ménage soigné. Tél. 5 15 15.

Fabrique d'horlogerie du Vignoble neuchâte-lois cherche

chef contrôleur

pour le visitage de pièces

d'horlogerie. Personne ponctuelle, ayant de l'initiative, serait for-mée. Travail indépen-dant. — Adresser offres écrites à G. I. 3179 au bureau de la Feuille d'avis.

(environ 16 ans) pour aider au service de la colonne d'essence; nour-ri, logé. Plus tard, possibilité d'apprendre la profession de mécanicien sur autos. Tél. (032) 2 45 55. 2 45 55.

armourins neuchâtel

VESTE de façon droite, en vis-

tralin. Empiècement dos et man-

ches en filet aéré. Dernière nou-

veauté! En marine gris bleu,

vert olive et bei-

Département confection Rez-de-chaussée

Femme de menage habitant le centre de la ville est demandée pour 1 à 2 heures par jour. Tél. 55117,

8 21 92.

chef de magasin

de s'assurer une situa-tion intéressante, capa-bles et dynamiques, possédant de l'entregent let le goût du contact avec la clientéle, sont apriés de faire leurs défres avec photo, réfé-rences, copies de certi-

aide-vendeuse

Entrée immédiate ou à convenir. Congé le di-manche. Faire offres ou se présenter à la confi-serie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.



Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

538.- ou à partir de 26.- par mois

Frigo Philco 110 1. LA COUDRE TANNER

Exposition

Dime 52 - Tél. 55131

4 Loulous

de Poméranie orange, måles, 12 semai-nes, superbes sujets. — Tél. (037) 2 42 73.

VIN BLANC

de Bonvillars, Clos des Epinettes, récolte 1959, le litre Fr. 2.20, la bou-taille Fr. 1.90. — Dépôt pour le verre Fr. —30 et —50, contre rembeurse-ment Denis Duvoisin, viti-culteur, Bonvillars,

A vendre un VÉLO

d'homme en bon état. Tél. 8 27 05.

COLLIES NAINS superbe nichée de 3 mois CANICHE NOIR

50 cm. sont à vendre. Mme Locca, Colombier. Tèl. 6 33 13.



Bonjour la vie, bonjour l'avenir!

A longueur de journée, ce ne sont que délais et urgences, discussions et audiences. Mais ces servitudes me paraissent bien légères puisqu'elles conduisent vers de nouveaux succès, vers un bel avenir un avenir qui m'appartient!

J'aime le «oui» spontané et joyeux, exaltant le bonheur de vivre et c'est pourquoi j'aime la nouvelle Brunette double-filtre*, dont l'arôme franc et pur me donne à l'instant propice détente, énergie, dynamisme!

* Tabac du Maryland, fin et naturel / Long format / Goût franc et pur / Protection idéale grâce au double-filtre, brevet 4 No. 75366

Adoptez la «Brunette» vous savourez de l'authentique Maryland!

ACTION Lait pasteurisé gratuit

ARYLAND

Brunette

MIGROS yeuf rendre le lait plus populaire que jamais! Nous savons que nos clients n'abuseront pas de cette distribution gratuite.

Dans toute la Suisse, nous distribuons gratuitement 3 à 4 millions de paquets de lait pasteurisé (1/4 de l.)

Cette distribution, à titre gracieux, par Migros, d'un million de litres de lait pasteurisé se fera dans les grands centres de consommation et dans les agglomérations mi-urbaines et rurales, là où Migros dispose d'installations frigorifiques adé-

L'emballage perdu Tetra Pak est vraiment pratique



A chaque client, un quart de litre de lait pasteurisé de première qualité — gratuitement!

Aujourd'hui jeudi

30 juin 1960, nous distribuons à chaque client 1/4 de litre de lait pasteurisé dans les succursales suivantes:

Marché-Migros, 12, rue de l'Hôpital Magasins: Rue du Seyon **Avenue des Portes-Rouges 46** Rue des Parcs 84 Grand-Rue 2, Peseux

trait d'union entre producteurs et consommateurs

Tous les jours à 15 h. et 20 h. 30 PARLÉ FRANÇAIS APOLLO Tél. 5 21 12

Dès aujourd'hui

Samedi et dimanche matinée à 14 h. 45 Admis dès 18 ans

La production la plus frappante d'Hollywood

LE GRAND FILM DE CHOC avec TONY CURTIS et SIDNEY POITIER



EN 5 à 7 SAMEDI - DIMANCHE

à 17 h. 30

LUNDI

DÈS 16 ANS

UN FILM QUI SE PASSE... DE SLOGANS!





Une affaire!

avec tête mobile, protége-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans). Dimensions:

120 x 190 cm. Fr. 280.— 130 x 190 cm. Fr. 300.— 140 x 190 cm. Fr. 320.— W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne, Tél. (021) · 24 66 66. avant de partir en vacances souvenez-vous que:

billy graham

et son équipe d'évangélisation seront à lausanne du 29 août au 4 septembre



A vendre è prix avantageux potager combiné « Sursee »

émailé crème, 3 plaques et four électrique, grande plaque chauffante au bois, avec bouilloire, en parfait état. BEOK + Cie, PESEUX Tél. 812 43

Pour bébé
Baignoire pliable en
fort plastique, monture
en métal, Fr. 15.—. Tél.

Le portrait qui en fout tempsfait plaisir... naturellement avec la signature JEAN SCHOEPFLIN, photo, Terreaux 2, Neuchâtel.

votre prochaine permanente

à un prix modéré



immeuble de la Winterthur passage Saint-Honoré 2 2me étage - lift

téléphone

5 31 33

PARQUET_{SOL}

Philippin & Rognon - Neuchâtel

PARQUETS LINOLEUM en tous genres

PLASTOFLOOR SUCOFLOR

Ponçage Réparations Imprégnation

DALLES AT

Service rapide 56, Pierre-à-Mazel

+ PLASTIQUES Toutes couleurs

Tél. 5 52 64

OFFRE A SAISIR!

50 matelas pneumatiques

50 lits de camp tube acier 50 chaises longues tube acier

50 fauteuils pliants

25 fauteuils pliants

à Fr. 25.- la pièce Articles de toute belle qualité pour le camping ou le jardin Voyez Tosalli, meubles de jardin, Colombier, tél. 6 33 12.



4 VITESSES

CHANGEMENT SEMI-AUTOMATIQUE

Imbattable en montagne rapide en plaine, extraordinaire en ville

MOTEUR CENTRÉ:

2 places également confortables

Roues plus grandes et freins plus efficaces CRÉDIT SANS RISQUE:

Acompte initial 10 % - Solde en 6 à 24 mois - Exemption des paiements en cas de maladie, accident, invalidité ou décès.

Mod. 125 cc. dès Fr. 1575 .--

Mod. 175 cc. dès Fr. 1790.-

CANTON DE NEUCHATEL. - Neuchâtel: R. Schenk, Chavannes 15; Boudry: A. Chabloz; la Chaux-de-Fonds: L. Voisard, Parc 139; Colombier: R. Mayor; Corcelles: E. Freiburghaus; Fleurier: M. Pousaz; Fontaines: E. Challandes; le Landeron: J.-B. Ritter; le Locle: P. Mojon; Môtiers: A. Dürig; Peseux: J. Gassmann; Saint-Aubin: Th. Alfter; Saint-Blaise: J. Jaberg;

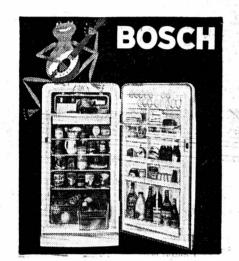
René SCHENK

cycles - Motos-sport. Représentant officiel des scooters LAMBRETTA depuis 1950 Chavannes 15, Neuchâtel

AVIS

J'informe ma clientèle, que je remercie de tout cœur, et le public en général, que je cesse dès ce jour mon activité de colifeur pour messieurs. Le salon de dames continue son activité comme par le passé.

J. Künzli, coiffeur Tél. 5 32 58 Grand-Rue 11 - Seyon 18 a



11 modèles depuis Fr. 538.-Exposition - Démonstration - Vente par

WINKLER



Service - garantie des frigos BOSCH

NEUCHATEL -Prébarreau 3, tél. 5 11 74



AU CHÂTEAU DE VALANGIN

LA SÉANCE DE PRINTEMPS

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, bientôt centenaire, il s'en faut de quatre ans, a tenu sa séance de printemps le samedi 18 juin au château de Valangin, par un radieux après-midi ensoleillé. Fleuri et soigneusement entretenu par ses gardiens dévoués, M. et Mme Grosjean, le vieux château accueillit un nombre imposant d'amis, jeunes et vieux, de notre passé, pour assister tout d'abord à la partie administrative de la séance. Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 13 juin 1959, tenue exceptionnellement au château de Colombier, M. Louis-Edouard Rou-let, président sortant de charge, présenta son rapport annuel, rap-pelant la réussite de la Fête d'été de 1959 à la Sagne et relevant que la Société d'histoire avait eu le plaisir de remettre à ses membres le remarquable ouvrage de M. Jean Courvoisier, archiviste adjoint de l'Etat sur « Le Maréchal Berthier et sa Principauté de Neuchâtel ». Après avoir donné quelques soucis, la vente du « Messager boiteux de Neuchâtel » a enregistré de meilleurs résultats et, grâce à différentes améliorations projetées, on espère ar-river à développer encore la diffusion de cette publication de valeur destinée avant tout à faire connaître notre petit pays, son histoire et son présent. Puis les rapports des présidents des sections du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel montrèrent que, sous des formes variées et avec des moyens différents, toutes les régions du canton connaissent une activité intéressante.

Des rapports optimistes

M. Maurice Jeanneret, conservateur du château de Valangin fut heureux de faire état d'une augmentation réjouissante — plus d'un mil-lier — du nombre des visiteurs. De plus en plus fréquemment la belle salle des Chevaliers sert de cadre à des assemblées de sociétés et à des

réceptions à l'occasion de mariages. Un jeu radiophonique de Gérard Valbert sur l'antenne de Sottens a évoqué cet hiver les principaux épisodes de l'histoire du château. Plu-sieurs dons et acquisitions ont en-richi les collections de Valangin, en particulier une série de portraits, don de la famille DuBois et une carte de géographie de la Princi-

pauté éditée en 1699. M. Boris Clot, qui assume avec compétence et dévouement la charge de trésorier, présenta ensuite un rapport détaillé sur l'état de fortune des divers fonds appartenant à la société et qui atteignent le total réjouissant de 93,000 fr. Par la voix de M. Fritz Steudler, les vérifica-teurs des comptes attestèrent la par-faite tenue de ceux-ci que l'assemblée ratifia unanimement, comme aussi le maintien à 6 fr. de la modeste cotisation annuelle qui trouve avoir seulement double depuis un siècle, ce qui n'est vrai-

ment pas beaucoup. Si la société a déploré le décès de dix de ses membres qu'elle honora par une minute de recueillement, trente nouvelles inscriptions augmenteront encore ses effectifs qui atteindront bientôt la huitième

centaine. L'assemblée ratifia ensuite la proposition du comité de choisir Rochefort et Champ-du-Moulin comme lieu de la Fête d'été le 3 sep-tembre, après que M. Lerch, pré-sident de la commune de Rochefort, l'eut assurée que son village se ferait un plaisir de recevoir les historiens neuchâtelois. M. Charly Guyot, professeur à l'Université, a bien voulu accepter de présenter le travail de circonstance qui traitera de « Rousseau, juge des Neuchâtelois ».

Au nom de la section de Neuchâtel, M. Fernand Loew annonça ensuite, aux applaudissements de l'assistance, que le choix du jury du Prix Fritz Kunz s'était porté sur le remarquable travail de Mme Dorette Berthoud, « L'emigration française dans le pays de Neuchâtel de 1789

Pour clore cette première partie de la séance, M. Maurice Jeanneret se fit l'interprète de tous pour remercier M. Roulet de son heureux travail à la présidence de la Société d'histoire et M. François Faessler, nouveau président, déchargé du souci de la gestion des finances de la ville du Locle, assura l'auditoire qu'il mettrait tout en œuvre pour faire honneur à son prédécesseur et conduire la barque de la société vers les eaux du centenaire.

Les faux de Vauthier, seigneur

de Rochefort et des Verrières Le temps d'aller admirer la campagne verdoyante et les plates-bandes de fleurs et M. Eddy Bauer, professeur à l'Université, entrainait son auditoire cinq siècles et demi en arrière pour lui narrer avec au-tant d'esprit que d'érudition comment on s'y prenait au moyen âge pour fabriquer des faux et en faire usage. On excusera le chroniqueur, contraint de résumer de quelques lignes ce captivant exposé et de s'en tenir à l'essentiel que voici :

Deux historiens se sont penchés sur la vie agitée de Vauthier, bâtard de Neuchâtel, seigneur de Ro-chefort et des Verrières: Jean-François de Chambrier au XIXme siècle et Fernand Lœw de nos jours dans son ouvrage sur les Verrières. Le premier en inventoriant les archives de l'Etat déposées alors en vrac dans la salle du Trésor ou «grotte» du château de Neuchâtel, prit connaissance des procédures relatives au bâtard du comte Louis. Il combina ses renseignements avec ceux fournis par le chroniqueur bernois Conrad Justinger et dans l'ensemble l'étude de Chambrier a conservé toute sa valeur. Quant à Lœw, il a évoqué cette affaire dans sa thèse sur les Verrières. Seigneur de Rochefort et des Verrières par donation du 1er mai 1372, Vauthier s'est rendu coupable de faux, non pas pour étayer ses droits légitimes comme cela se faisait assez fréquemment à l'époque pour remplacer des actes détruits ou voles, mais bien pour déshériter son légitime suzerain, Conrad de Fribourg, en tentant d'appeler le comte de Chalon, le duc de Bourgogne, la bourgeoi-sie et le chapitre de Neuchâtel à se partager ses dépouilles.

Les archives conservent le procès-verbal des aveux de Jean d'Acié du 21 juillet 1411, clerc du bâtard Vauthier, devant Aymon de la Sala, official de l'Evêché de Lausanne. On sait que le droit canonique ne connaissait pas la peine de mort, mais la pénitence perpétuelle dans un couvent, ni la torture, mais une pression sur la conscience par le serment sur le Missel ou l'Evangile. Le second document des archives est la « cancellation » ou l'annula- « tion de la fausse charte de fran-

chise confectionnée par Vauthier et le chanoine Jacques Leschet, ordonnée le 20 janvier 1413 à Pontarlier par Guy d'Armenié, conseiller du duc de Bourgogne et bailli d'Aval, Cette charte autorisait les bourgeois de Neuchâtel à faire appel du jugement du comte à celui de son suzerain le comte de Chalon ou à son défaut à la cour de Bourgogne ; le dernier ressort de la justice de Neuchâtel était ainsi transporté au

comté de Bourgogne, En 1404 déjà, Vauthier et le cha-noine Leschet auraient malhonnétement géré les affaires de Conrad de Fribourg durant son pèlerinage en Terre sainte, car Leschet siegeait comme préposé aux recettes dans le conseil institué par le comte pour assister sa femme, Marie de Vergy, pendant son absence. Six ans plus tard, en juillet 1410, selon les aveux de Jean d'Acié, Vauthier fit confectionner les fausses franchises qui avaient un objectif politique: il voulait donner aux bourgeois un moyen de se dresser contre Conrad qui les « tourmentait trop ». Ces fausses lettres avaient donc pour but de permettre aux bourgeois de s'élever contre l'autorité du comte et de « geter et debouter hors le dit comte de sa seignorie et de ses

C'est le chanoine Leschet qui s'occupa de prendre dans le trésor du chapitre des chartes remontant aux règnes précédents, de les recopier en menageant assez d'espace entre les lignes pour y introduire des clauses apocryphes. Pour les sceaux, Vauthier s'en chargea en prenant habilement des empreintes sur des sceaux authentiques au moyen d'une pâte composée « de ciment, de colle, de blanc d'œuf et de poix ». Après durcissement, il obtint des matrices pour repro-duire sur la cire vierge l'effigie des sceaux authentiques et le chanoine fut « émerveillé » de ce travail. Après avoir établi le texte définitif

avec Vauthier, Leschet se rendit à

Cerlier où le clerc Jean d'Acié fut chargé de fabriquer un pseudo-original portant la date du 7 mai 1297 sur une vieille peau de parchemin. Puis on fabriqua ainsi sept faux actes soi-disant du comte Rolin, du comte Louis et de la comtesse Isabelle en faveur des bourgeoisies de Neuchâtel, de Boudry et du Landeron, et du bâtard Vauthier. Le parchemin, légèrement huilé, était ensuite exposé à la fumée, quant à l'encre, elle avait été éclaircie avec de l'eau au préalable. Vauthier apposa lui-même les faux sceaux et un peu plus tard les deux complices montrèrent ces lettres à quatre bourgeois-jurés de Neuchâtel.

Sur la foi de ces documents, la bourgeoisie reprit son opposition contre Conrad et on serait arrivé l'épreuve de force que souhaitait Vauthier mais Berne, qui avait signé en 1406 un traité de combourgeoisie avec le comte et les hourgeois, s'interposa et le chapitre de Neuchâtel et les villes de Fribourg et Bienne l'appuyèrent. Les bourgeois acceptèrent de soumettre à un collège d'experts bernois les actes de franchise qu'ils avaient reçus de Vauthier. L'examen des pièces révela la supercherie : en séchant, la matrice s'était rétrécie, si bien que les sceaux étaient plus petits que les authentiques auxquels ils avaient été soigneusement comparés. Si Vauthier put s'échapper, le chanoine Leschet fut arrêté et, le dernier jour de février 1411, l'officialité de l'évêque de Lausanne le condamna à la pénitence perpétuelle; au surplus, la « minute » écrite de sa main avait aussi été découverte qui le confondait. Les bourgeois reconnurent avoir été trompés et décla-rèrent renoncer à leurs revendications non fondées. Conrad fit participer aux assises chargées de condamner Vauthier plusieurs « bon-nes villes » du pays de Vaud, Berne, Fribourg et Soleure. Vauthier fut condamné à mort par contumace et ses biens confisqués le 25 août 1412. Arrêté peu après en Franche-Comté, il subit la torture à Besançon sans avouer, ce qui lui valut d'ètre relaché, mais il fut remis dans des circonstances restées obscures entre les mains des gens de Conrad et exécuté par le bourreau de Neu-châtel le samedi 27 février 1413.

C'est sur cette page assurément assez peu édifiante de notre histoire que se termina cette fort intéressante séance. Mais, après tout, les coupables avaient été découverts et châties selon les règles d'une raide justice qui était déjà un peu celle de Berne, on ne pouvait donc en exiger davantage puisque la morale sortait sauve de cette affaire de faux et usage de faux plus grave que celle de la fameuse « chronique des chanoines » à laquelle elle s'apparente cependant sur le chapitre des faux archaïsmes involontaire-ment révélateurs de la supercherie. Chs Bd. B.

Assemblée générale de la Société du musée à la Neuveville

(c) La Société du musée a tenu samedi son assemblée générale dans la grande salle de l'hôtel de ville, sous la prési-dence de M. Florian Imer et en présence d'une trentaine de membres. L'ADIJ était-représentée par M. Sunier, préfet de

représentée par M. Sunier, préfet de Courtelary.

Dans son rapport annuel, le président releva l'heureuse issue des démarches entreprises par l'ADIJ et la municipalité de la Neuveville en vue d'obtenir le retour à la Neuveville de deux objets du patrimoine historique neuvevillois. Il s'agit, d'une part, de la cheminée de pierre aux armes des Gléresse-Chardon et des Gléresse-Bariscour, datant du XVIme siècle, acquise par la ville de Berne, d'autre part, d'un poèle Landoit en catelles peintes, enlevé lors des traen catelles peintes, enieve lors des tra-vaux de restauration de la maison de Gléresse. Par ailleurs, des démarches sont en cours en vue de retrouver l'original de la citation du pape Pie IX, conférant au général S. Gross, gouverneur de Gaète, la grand-croix de l'ordre de Pie IX, cette citation ne figurant pas dans les registres du Vatican. du Vatican.

L'aménagement des collections du Musée s'est poursuivi, sous la surveil-lance de M. Roger Gossin, nommé directeur du musée.

teur du musée.

Les comptes de l'exercice — qui présentent un déficit de 233 fr. 60, ayant été approuvés, l'assemblée autorise la radiation d'une servitude grevant le bâtiment de l'administration communale (mise à disposition gratuite d'un local), cette servitude étant devenue sans objet denuis l'intellation du musée à l'inétellation du musée à l'inétell depuis l'instaliation du musée à l'hôtel

de ville.

Le comité en charge est réélu par acclamation. Rappelons qu'il est composé de MM. Florian Imer, président, Pierre Moeckli, secrétaire, Roger Gossin, cais-sier, directeur du musée, Mile Madeleine Schlaefli, MM. Jean Botteron, Frédéric Imhof, Edouard Louis, Charles Nicolet, assesseurs, et Louis Salz, conservateur du musée.

Après la séance administrative, l'assemblée entendit une communication blée entendit une communication de son président, M. Imer, sur la bannière de Maximilien, restaurée récemment. Cette banière, octroyée à la ville par Cette baniere, octroyee à la ville par l'empereur Maximilien d'Autriche en 1497, fut déployée en dernier lieu par le contingent neuvevillois en 1673, chargé de défendre Porrentruy à la fois contre les Français et les Impériaux, Placée sous verre, elle orne maintenant la paroi est de la grande salle de l'artillerie bourguirgneme.

bourguignonne.

Un rapide tour au musée a permis ensuite aux participants de constater que travaux d'aménagement sont près d'être terminés et que notre musée constituera d'ici peu une attraction touristique de premier ordre pour notre cité.

Méfiez-vous des week-ends au grand soleil!

Pensez au retour! N'attendez pas que l'un des vôtres ait la migraine, mal au ventre, la colique, un poids sur l'estomac ou des palpitations qui l'empêchent de dormir.

Pensez-y avant! Passez à la pharmacie: quelques gouttes de Camo-mint (véritable condensé de menthe + camomille) dans un peu d'eau ou sur un morceau de sucre vous retapent pour toute la journée et vous soulagent pour la nuit.

Le flacon: Fr. 2.50, et le flacon familial: Fr. 4.—, Dans toutes les pharmacies et drogueries. Pharmacie Golliez, à Morat.

Le Camomint, quel rafraichissement merveilleux et quel soulagement immédiat!

VARONE SION

UN GRAND NOM POUR LES VINS DU VALAIS

V COMME Vins V COMME Valais V COMME VARONE

027/2 20 26 027/2 20 27



Etudiant possédant di-

plôme de mécanicien cherche place de serviceman Libre tout de suite jusqu'au 15 septembre, ensuite tous les week-ends. — Adresser offres écrites à D. G. 3191 au

bureau de la Feuille d'avis.

cherche des maintenant et jusqu'au 15 septem-bre, place de garçon ou

SOMMELIER

Adresser offres écrites à C. F. 3190 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 15 ans, désirant se

de 15 ans, desirant serperfectionner dans la
langue française, cherche
place pour s'occuper
d'enfants pendant les
vacances, du 15 juillet
au 15 août. Ecrire &
famille Stettler, hôtel!
Sternen, Grosshöchstetten (BE).

Employée de bureau

cherche occupation pour tous les aprés-midi. Se-rait également disponi-ble quelques matinées. Libre tout de suite. — Faire offres sous chiffres

daire) pendant les va-cances pour garder les enfants? Faire offres à

Aida Mongoli, Hopfen-

JEUNE FILLE

de 13 ans, désirant se

periectionner dans la langue française, cherche place pour s'occuper d'enfants pendant les vacances du 15 août au 15 septembre. Ecrire à famille Stettler, Sägerei, Ecqivii (Berne).

JEUNE FILLE

cherche place pendant vacances, dans bu-1, commerce ou fa-

e avec enfants. — enfants? Faire offres à case pos-22057, Lucerne 2. rain 16, Berne.

de sympathie reçues lors de leur grand

deuil, et dans l'impossibilité de répondre

Madame veuve Jules - Edouard CORNU-CHEVALIER et son fils Jacques-Edouard, les familles parentes et amies,

expriment leur vive reconnaissance et leurs

remerciements sincères à toutes les person-

nes qui, par leur présence et leurs messages,

les ont entourés durant ces jours de dou-

Cormondrèche, «L'Aurore», le 27 juin 1960.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été

Monsieur Emile LAGIER sa famille exprime ses sentiments de gra-

titude à tous ceux qui, par leur présence

ou leurs messages de condoléances, ent pris

et Madame Marcel CORNUet leurs filles Marianne

Eggiwil (Berne).

CHAPPUIS

loureuse séparation.

données lors du décès de

part à sa douloureuse épreuve.

Neuchâtel, fuin 1960.

VENDRE

Grand lit à 2 place

Tél. 55666 PALACE

vous présente dès aujourd'hui à 15 h.

EN 1re VISION

UN GRAND FILM SUISSE ALÉMANIQUE

Franz SCHNYDER

d'après le roman de

Jeremias GOTTHELF

Anne-Marie DÜRINGER • Franz MATTER • Heinrich GRETLER Hedda KOPPE • Margrit RAINER • Ruedi WALTER, etc.



La fromagerie Fefreude

(Die Käserei in der Vehfreude)

Tous les soirs à 20 h. 30 Jeudi, samedi, dimanche et mercredi MATINÉES à 15 heures

La Vue-des-Alpes

En cas de mauvais temps, le No 11 renseignera

40 VOITURES

NEUCHATEL: Aux Armourins S. A.

H. Baillod S. A., rue du Bassin

Elexa S. A., électricité,

DIMANCHE 3 JUILLET

1er départ : 14 heures

Faveurs suspendues

Ce film passe en version originale sous-titrée en français

Dès 16 ans

Excursions l'Abeille

Dimanche, 6 h., LAC D'ANNECY, CHAMONIX, COL DE LA FORCLAZ, en car de luxe. de cartes de visite an bureau du journal

Beau choix

protège votre famille et votre santé

« VITA » Compagnie d'assurances sur la vie Agence générale de Neuchâtel : L. von Kaenel Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 19 22



GOODYEAR AWT RIB

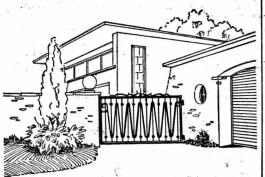
ENCAISSE EN SOUPLESSE LES PLUS MAUVAISES ROUTES!



Saars 14 - Neuchâtel

ROULEZ EN CONFIANCE ROULEZ SUR

GOODFYEAR



DIZERENS, DUPUIS

Fabrique de clôtures

NEUCHATEL

Maillefer 34-36

Tél. 54964

Louez

- GRACE AUX -PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille de langue maternelle allemande. ayant terminé l'apprentissage commercial cette année (note moyenne 1,1), cherche

notions d'anglais. Entrée immédiate ou date à convenir. Prière de s'adresser à : Sonja LOOSLI, Schermenweg 184, Ostermundi-gen (BE). Tél. (031) 65 51 18.

dans bon milieu. Désire suivre des cours. Argent de poche: Adresser offres JEUNE FILLE

DE, cherche place dans famille de Neuchâtel où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à Mile Ber-

avec literie, en bon état, ainsi que des bocaux, pots à confiture, pots de grès, bain de siège, couleuse, à vendre prix. Tél. 5 27 93.

ROBE

A vendre

toute neuve, pour la Fête de la jeunésse, pour fillette de 9 ans. Tél. 5 19 65.

plaques chauffantes. Demander l'adresse du No 3194 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

A vendre, pour cause de départ,

Machine à écrire

1955, en parfait état, ta-bulateur, à vendre 300 francs. Tél. matin et soir

POTAGER

UN PIANO

UN ACCORDÉON

chromatique en parfait état; réelle occasion. Tél. 94124.

A vendre

chauffe-bain

à gaz. Tél. 5 34 55.

KEHUUNS KUUNS Trouvé

CHATON

gris en ville. Amis des bêtes. Tél. 55741.

PROF MEDICALES

La Chaux-de-Fonds

Otolaryngologie

Chirurgie Esthétique du visage

absent en juillet

Pierre Wyss

médecin dentiste 3, place Pury

ABSENT jusqu'à nouvel avis

sténographie allemande et française. Bonnes

Jeune fille de 19 ans, Allemande, de bonne famille, cherche place

AU PAIR

SUISSESSE ALLEMAN

de poche. Adresser ollres écrites à T. V. 3184 au bureau de la Feuille S'adresser à Mile Ber-ther, chez Mme Donzé, Rialto 22.



pourquoi j'ai acheté une HOOVERMAT

C'est très simple. Savez-vous...

que la Hoovermatic est la machine à laver la plus rapide du monde,

qu'elle est toujours à ma disposition — à la cuisine ou à la salle de bains et que je n'ai jamais besoin d'attendre mon jour de lessive!

qu'elle n'est pas du tout encombrante, ce qui me permet de la ranger facilement?

Il est vrai que ma machine a deux cuves, ce qui m'oblige à transférer le linge de la cuve de lavage dans l'«essor'rinceuse» mais en revanche

je lave et essore tout le linge de la semaine de ma famille de 4 personnes en une demi-heure seulement!

La Hoovermatic coûte beaucoup moins cher que n'importe quelle machine entièrement automatique et, de plus, je fais de grandes économies d'eau chaude et de poudre à laver.

Demandez conseil chez votre spécialiste.

Apparells Hoover SA, av. Montcholsi 1, Lausanne

Démonstration sans engagement au dépositaire Hoover le plus proche

NEUCHATEL : Perrot & Cie S. A., électricité, 1, Place-d'Armes

CERNIER: A. Rochat, quincaillerie COUVET: Reymond & Roy, articles ménagers

FLEURIER: M. Gogniat fils, représentant Beck & Cle G. Rossler, électricité

Hoover signifie depuis toujours très haute qualité

GRANDES ROUES =

MEILLEUR CONFORT!

SÉCURITÉ ACCRUE!

Ce gai luron est rayonnant!



Et pour cause! Après les heures de classe, voilà une «récré» dont il profite doublement... d'autant plus que maman a bien enveloppé pain et chocolat. A propos de chocolat, notons que ce furent les chocolatiers qui remarquèrent les qualités exceptionnelles des feuilles d'aluminium extra-minces et se servirent de ce «papier d'argent» pour protéger leur délicieuse denrée contre la lumière et l'humidité.

Bientôt vinrent s'ajouter de nombreux produits exigeant un emballage propre, résistant, hygiénique: tabacs et cigarettes, thé, café, beurre, fromage, margarine et tant d'autres. Aujourd'hui, la feuille d'aluminium est un matériel d'emballage quasi indispensable à l'industrie alimentaire. Et dans les ménages, elle n'est certes plus une inconnue. A l'échelon artisanal; sur le plan industriel, dans tous les

secteurs où l'homme pense, prévoit et bâtit l'avenir, il a recours à ce métal généreux et docile. La S.A. pour l'Industrie de l'Aluminium (AIAG) fut la première en Europe à produire l'aluminium par électrolyse, permettant ainsi ses multiples applications au service de tous, Cette œuvre considérable débuta à Neuhausen en 1888, grandit à Chippis et s'étend aujourd'hui dans le monde entier.



contribue à l'essor mondial de l'aluminium

S.A. pour l'Industrie de l'Aluminium

Chippis/Zurich

UN FILM FOLLEMENT DRÔLE ... AVEC LES DEUX LOUFOQUES

Tous les jours : SOIRÉE à 20 h. 30 MATINÉES: mercredi, samedi, dimanche, à 14 h. 30

ABBOTT ET COSTELLO dans Frères d'Infortune

Une suite d'aventures tordantes - Des situations dramatiques... qui déclenchent le fou rire

Radio-Télévision

ENFANTS ADMIS



Il ne reste plus que quelques semaines jusqu'au 25 août, date de l'ouverture des Jeux Olympiques de 1960 à Rome. Dans la Ville éternelle et dans un rayon étendu de ses environs toutes les possibilités de logement ont été retenues... Mais pourquoi vous embarrasseriezvous de soucis de logement? Suivez les péripéties des Jeux Olympiques dans votre propre foyer. Comment? Grâce à la TELEVISION

La télévision se tient à la pointe de l'actualité, ses caméras sont présentes partout où se déroulent les événements les plus passionnants. En vous joignant au nombre sans cesse croissant des téléspectateurs, vous serez, vous aussi quotidiennement témoin de ce qui se passe dans le monde. Adressez-vous sans plus tarder à un installateur concessionnaire de télévision.

AGENCE

machines à coudre

très bonne situation. Capital nécessaire pour traiter : Fr. 10.000 .-Faire offres à R. Nägeli, Seyon 24a, Neu-

Les avantages d'un scooter pour le prix d'un moped fédérales concernant la circulation Moteur puissant refroidi par Fourche avant et arrière à balancier

Klaxon électrique ainsi que tous les avantages réunis qui ont fait le succès du cyclomoteur CONDOR-PUCH

Phare et guidon carénés

Protection efficace par

large tablier et plancher

turbo-ventilateur

Modèle CS 50 Fr. 1090.-

également livrables: Modèle Touriste 2 vitesses Fr. 770.-Modèle Luxe 3 vitesses Fr. 950.supplément pour klaxon

CONDOR S.A.

m'envoyer Z Veuillez gratuitement votre prospectus moped CONDOR-PUCH

0 _ Neuchâtel

Représentants :

Tél. 5 26 06 Fleurier: F. Balmer Saint-Martin: A. Javet

Travers: F. von Rohr

Diesse: V. Bourquin

bons freins signifient, plus longtemps! vous le savez aussi bien Bien qu'elle ne Fr. que nous! coûte que Fr. Mais les grandes roues 1000.-4950 .- , la petite augmentent également seule-Renault est une le plaisir de la conduite. voiture adulte. ment, Loin d'être secoués Connaissez-vous comme dans un queldéjà le système de

vous pouvez devenir propriétaire d'une 4 CV.

crédit Renault?

Il est sensation-

nel, et protège

les acheteurs

contre nombre

de surprises dés-

agréables de la

Excursions

AUTOMOBILES RENAULT, Genève, 7, Bd de la Cluse, Zurich, Ankerstr. 3, Tél. 051/272721 Tél. 022/261340

NEUCHÂTEL: Automobiles Renault S.A., 39, avenue de la Gare, tél. (038) 58909

conque panier à salade,

les passagers de la 4 CV

jouissent d'un con-

fort réservé ordi-

nairement aux voi-

tures plus grandes.

Et enfin, les

pneus durent

Neuchâtel: Garage des Parcs S. àr.l., 2, Rosières, tél. (038) 5 29 79 - Cressier: Garage Maurice Schaller, tél. (038) 77266 - Saint-Aubin: A. Perret & Fils, Garage de la Béroche, tél. (038) 67352 - Fleurier: Edmond Gonrard, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 91471 - La Chaux-de-Fonds: Paul Ruckstuhl, 21 a, avenue L.-Robert. tél. (039) 23569 Le Locle: Georges Saas, 3, rue du Marais, tél. (039) 51230 - Saignelégier: Garage Raymond Brossard, tél. (039) 45209.



Ce n'est pas uni-

quement pour des

raisons esthétiques

que la petite Re-

nault est dotée de

grandes roues. Les

grandes roues sont

moins sensibles

aux irrégularités de

la chaussée. De

plus, on peut y

adapter - c'est le cas

pour la 4 CV - des

freins très large-

nés. Et ce que de

ment. dimension-

PNEUMATIQUES Tél. 5 23 30 Saars 14



hôtel du



auvernier

truite du lac, sauce hollandaise truite du lac, beurre noisette ou sauce neuchâteloise truite meunière truite saint-paul-de-vence

fr. 8.brocheton au vin blanc palées, sauce neuchâteloise

Tél. 8 21 93

PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

Reilets de la vie du pays

Le groupe romand de l'Ethnie française tient ses assises annuelles à Auvernier

L'assemblée générale du groupement romand de l'Association européenne de l'Ethnie française s'est déroulée samedi 25 juin à Auvernier devant une très belle assistance. Elle était présidée par M. Jacques Petitpierre, président en charge, qui, dans une substantielle allocution de bienvenue, rappela les buts du mouvement dont les statuts, pour la Suisse romande, ont été adoptés par l'assemblée de l'année dernière. Il y a qu'elques semaines à Paris, se sont tenues les assises du Conseil européen tenues les assises du Conseil européen de l'Ethnie. Des quatre groupements qui constituent celle-ci, ceux de Belgique et de la Vallée d'Aoste sont en pleine activité. Le groupe romand prend maintenant un bon départ. Quant à la section française, patronnée par de hautes personnalités, il est normal en un sens que son action apparaisse moins vigourouse. Aussi bien est il naturel que reuse. Aussi bien est-il naturel que, dans la défense de ses positions, la France se sente moins menacée que les minorités qui forment en quelque sorte ses marches avancées en direction des autres ethnies. Mais son appui est néanmoins décisif pour tous ceux qui, d'appartenance culturelle et de langue françaises, entendent contribuer au rayonnement d'une pensée qui est leur bien au même titre qu'aux Français eux-mêmes. M. Petitpierre insista sur l'autono-

mie qui existe dans chaque groupe com-posant l'Ethnie. Ceux-ci élaborent libre-ment leurs statuts et leur programme. La manière dont la liaison est conçue par l'organe central (Conseil de l'Ethnie), loin de compromettre cette néces-saire décentralisation, la favorise et l'encourage. En France même, le mou-vement s'appuyera sur de solides assises provinciales.
Puis le présider

Puis le président, après avoir sou-haité la bienvenue aux personnes — et personnalités! — présentes excusa l'absence de quelques-unes d'entre elles. Citons: MM. Max Petitpierre, président de la Confédération, Gaston Clottu, président du Conseil national, P. Bourgeois, directeur de la Bibliothèque nationale à Berne, B. Mentha, ancien directeur du Bureau international de Propriété intellectuelle à Berne, etc. Il donna lecture d'un message de M. Auguste Viatte, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, qui préside un mouvement similaire. L'appartenance à une culture commune est pour les peuples un moyen non seulement d'affirmer sence de quelques-unes d'entre elles. Ciun moyen non seulement d'affirmer leur personnalité, mais encore de resserrer leurs relations quelle que soit la nature de leurs institutions politi-

Un autre message parvint de M. Ro-bert Vaucher, journaliste à Paris, vice-président de la Presse latine, qui se dit heureux que Neuchâtel ait été choisi comme centre d'un groupement chargé de défense de la langue française.

Exposés et rapports

L'assemblée entendit ensuite le remarquable exposé de M. Alfred Lombard intitulé « Ethnie, défense des positions » dont nous avons parlé dans notre nu-méro de mardi, puis un autre exposé

De notre correspondant de Bâle:

C'est sous le titre « La famille des peintres Holbein à Bâle » que vient de s'ouvrir, au Musée des beaux-arts de Bâle, dans le cadre du 500me anni-versaire de l'Université, une exposition

des œuvres de quatre membres de la famille Holbein: Hans le Vieux, son

broise et Hans le Jeune. Bien que

portant uniquement sur les années bâloises des célèbres peintres d'Augs-

bourg, cette confrontation constitue un événement artistique dont il n'est pas

exagéré d'écrire qu'il est unique en

son genre.

son genre.
L'on peut suivre notamment la lente évolution du père Holbein (1460/70-1524), qui ne se décida que vers la fin de sa vie à délaisser le gothique pour suivre le grand courant de la Renaissance. Sa première réalisation, dans cette voie nouvelle, fut l'« Autel de Saint-Sébastien», qu'il exécuta en 1516 pour le couvent de Sainte-Catherine à Augsbourg. C'est en raison de cette fidélité à une forme d'expression sur son déclin que Hans le Vieux se

sur son déclin que Hans le Vieux se mit si tard au portrait, malgré ses remarquables dons d'observation. Son

frère Sigmund, dont quelques œuvres sont exposées à Bâle par souci d'ob-

jectivité, ne doit en revanche qu'à ses

attaches familiales de n'avoir pas sombré dans l'oubli. L'on ne sait d'ail-

leurs que fort peu de chose de lui, sinon qu'il mourut à Berne en 1540.

Bien différents aussi, tant du point de vue artistique que simplement hu-

main, sont les deux frères de la gé-nération suivante, Ambroise et Hans le Jeune. Si l'œuvre d'Ambroise (1494?-1515?) n'occupe qu'une place relative-ment restreinte à l'exposition du « Kunstmuseum », c'est que l'ainé des

Holbein mourut très jeune (à vingt-cinq ans croit-on). On le regrettera

d'autant plus que ses portraits reflè-tent une extrême sensibilité, que l'on

retrouve d'ailleurs dans ceux - raris-

simes — que nous a laissés son père.

Les liens artistiques unissant le père

«La famille des peintres

Holbein à Bâle»

qui contenait des vues tout aussi inté-ressantes, présenté par M. Jacques-R. Fiechter, vice-président de l'Ethnie ro-mande et homme de lettres à Genève. L'orateur évoqua « Nos raisons d'être » soulignant en particulier qu'en Suisse nous sommes tiraillés entre forces centrifuges et volonté de maintenir notre appartenance culturelle. Une difficulté, notamment sur le plan littéraire, nait du fait que Paris devient de plus en plus la France entière. Nos écrivains, nos éditeurs éprouvent que tout ce qui nos editeurs eprouvent que tout ce dun ne se crée par sur les bords de la Seine porte fâcheusement l'étiquette provinciale. Dès lors, l'Ethnie peut être un recours et un contrepoids. Elle nous apporte la possibilité d'un regroupement et d'un inventaire.

Une coopération active et amicale s'institue entre toutes ces composantes françaises. Mais il ne s'agit point tant ici de conservatisme que de rattachement à des valeurs permanentes pour les reporter dans un monde en train de naître. La patrie est toujours à refai-re, disait Charle Clerc. L'ethnic, c'est le « va et découvre son pays, mais sans étroitesse». On est de sa patrie et de sa langue, mais aussi de son temps. Cette double prise de conscience est le seul antidote possible au monde concentrationnaire et à la dialectique his-

centrationnaire et à la dialectique his-torique, Ramuz préssentait cette néces-cité quand il souhaitait une enquête portant sur l'analyse sociologique et psychologique de notre pays.

Une intéressante discussion suivit les propos de MM, Lombard et Fiechter à laquelle prirent part en particulier MM, Aldo Dami, professeur à l'Université de Genève, André Tissot, directeur du Gymnase de la Chaux-de-Fonds (s'ex-primant aussi au nom de la Fondation primant de la Chaux-de-Folds (sex-primant aussi au nom de la Fondation Ramuz) et Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien. La fin de la matinée fut consacrée à de brefs rapports sur le travail des

deux commissions déjà instituées : la commission de l'éducation, présidée par M. J. Reymond, professeur au Gymnase de Porrentruy, et la commission de la culture, présidée par M. Fiechter. Le soussigné, auquel on avait demandé d'examiner les questions de presse et de propagande fit valoir l'intérêt qu'il y propagande in valoir l'interet qu'il y aurait, dans ce domaine, à instituer une collaboration avec l'active section suisse de l'Association internationale des journalistes de langue française.

Messages et séance littéraire

Après le déjeuner servi à l'hôtel du Poisson, M. J. Liniger prononça, avec l'aisance que nous lui avons tou-jours connue, sa dernière allocution officielle de conseiller communal. Puis

M. Aldo Dami fit une intéressante relation du récent congrès, à Zuoz, de l'Union fédéraliste des communautés ethniques, où, paraît-il, les Catalans

et l'aîné des fils sont même si forts que la paternité de certains tableaux

est attribuée à Hans le Vieux par les uns, à Ambroise par les autres.

Si l'aîné des fils Holbein passait pour un être doux et plutôt timide, il n'en était pas de même du cadet Hans le Jeune (1497/98-1543). Arrivé à Bâle

l'âge de dix-huit ans, en 1515, il

Sainte Ursule, de Hans Holbein

le Jeune (Musée des beaux-arts

de Carlsruhe).

montra d'emblée une ambition à l'échelle de son génie. N'ayant pu de-venir le peintre officiel de François

Ier, comme il l'avait espéré, il parvint à se faire agréer d'Henri VIII en fai-

à se faire agreer d'Henri VIII en taisant intervenir Erasme auprès du chanceller anglais. Thomas Morus. En Suisse même il connut la grande vogue et fit les portraits de nombreux personnages importants, dont le bourgmestre Jacob Meyer zum Hasen, le banneret Bär (tué à Marignan), l'imprimeur Froben, les humanistes Amerbach et Erasme.

bach et Erasme...

Tous les membres de cette illustre

famille revivent à l'exposition du Mu-sée des beaux-arts et avec cux toute une époque qui fut l'une des plus brillantes de la vie intellectuelle et

artistique bâloise.

comprenaient à peu près les Roman-ches; où les Allemands d'Eupen se plaignirent d'être francisés; où fut évoqué le cas difficile des Italiens du Tyrol du sud; où les autonomistes flamands et wallons annoncèrent leur curieuse alliance contre Bruxelles et leur projet d'un Sénat « géographique »; où l'on constata que les problèmes ethniques sont difficilement séparables des autonomismes

des autonomismes.

M. Louis de Montmollin, président de l'Institut neuchâtelois, émit la suggestion que le groupe romand de l'Ethnie française serve de lien en Suisse romande et coordonne l'activité des

romande et coordonne l'activité des divers Instituts; ne serait-elle pas le lieu tout indiqué pour discuter, par exemple, le problème très actuel des universités romandes?

M. Weber-Perret, de Genève, président du comité suisse de l'Union culturelle française, constata que l'on retrouve souvent les mêmes personnes dans ces associations à buts analogues raison de plus de s'entendre et de grouraison de plus de s'entendre et de grou-

ratson de plus de s'entendre et de grou-pier les efforts.

Allant plus loin, M. Bodinier, pré-sident de la section suisse des Jour-nalistes de langue française, exprima le vœu qu'on en arrive à la fusion de ces sociétés internationales et cultu-

relles dont les efforts se dispersent.
Au nom du «Pen-club» genevois, M.
T. Brutsch demanda que l'Ethnie française favorise une meilleure connaissance réciproque entre écrivains ro-mands, belges, valdotains.

M. A. Rebetez, président de la Société jurassienne d'émulation, annonça l'adhé-

jurassienne d'emulation, annonça l'adhé-sion sans réserve de cette dernière à l'Ethnic française.

M. E. Martinet dit son intention de pronoser celle de l'Institut national genevois, dont il préside la sec-tion littéraire. Lecture fut donnée d'un message de l'Institut fribourgeois : son organisation n'est pas encore au point, ce qui l'oblige, en attendant mieux, à rester dans l'expectative. d'approbation.

L'Association des écrivains neuchâte-lois et jurassiens, par la plume de son nouveau président M. F. Bourquin, avait également adressé un message

d'approbation. En intermède, M. André Pierre-Humbert donna lecture de deux beaux poè-mes rustiques de sa composition, et Mme Henry de Reynold charma l'as-semblée en jouant au piano les «Scènes d'enfants» de Schumann. — Cette remarquable journée se termina par une réception au château d'Auver-

C. B.

VAUD

Concours national de composition des Jeunesses musicales

LAUSANNE. — Le premier concours national de composition des Jeunesses musicales de Suisse, réservé à des œu-vres pour orchestre à cordes, avec ou sans solistes, et ouvert aux composi-teurs suisses âgés de moins de 40 ans, a été jugé à Lausanne par un jury que présiduit le compositeur bâlois Conrad Beck.

Le premier prix Maurice Sandoz n'a pas été attribué.

Le deuxième prix Hugo de Senger a cté décerné au compositeur Ernest Widmer, d'Aarau, qui est établi à Bahia, au Brésil, pour sa partition in-titulée « Hommages pour hautbois et orchestre à cordes ».

Le troisième prix Maurice Sandoz a été attribué ex æquo à Armin Schibler, de Zurich, pour son « Concerto op. 64 » pour cello et orchestre à cordes, et à Michel Wiblé, de Genève, pour ses cinq « Ricercari » pour orchestre à cordes et cor obligé

Les deux autres œuvres seront créées à Radio-Lausanne et à Radio-Genève. La partition d'Ernest Widmer sera exé-cutée en première mondiale par l'Orchestre de chambre de Lausann

Une station de fluoration des eaux à Aigle

AIGLE. - La ville d'Aigle est la pre-Affile. La ville d'Aigle est la première en Suisse à bénéficier d'une station de fluoration des eaux, qui doit éviter la carie dentaire. Le laboratoire cantonal, le service vaudois de la santé publique, la ville de Lausanne, celle d'Aigle, appuyés par la commission du l'Arghé de l'Argh d'Algie, appuyes par la commission de l'Académie suisse des sciences médicales, par le service intercommunal des caux de Vevey-Montreux, ont pris l'initiative de créer cette station pilote au réservoir communal de Fon-tancy, au-dessus d'Aigle. Cette station pilote a été inaugurée samedi après-midi, en présence des autorités canto-nales, des services d'hygiène, de la Socité vaudoise de médecine, des services dentaires et de chimistes cantonaux ro-

Cette station, qui a coûté 103.000 fr., introduit dans l'eau de consommation du fluor à raison d'un milligramme par litre d'eau, au moyen d'un dispositif spécial et ingénieux : l'eau ainsi traitée n'a aucune odelar et elle combat effica-cement la carle dentaire, à l'imitation des eaux de Sembrancher, les scules de Suisse à posséder du fluor à l'état na-turel. Des contrôles sérieux seront exer-cés sur les écoliers d'Aigle pour consta-ter le bienfait de cette innovation.

JURA

Pour parer à la pénurie d'enseignants

(c) La pénurie d'enseignants sévit tou-jours dans le Jura. Pour y parer, la direction de l'instruction publique du canton de Berne envisage d'organiser un nouveau cours spécial de deux ans et trois mois dès janvier 1961 pour former de nouveaux instituteurs.

ZUBBECH

Les comptes adoptés par le Grand Conseil

ZURICH. - Le Grand Conseil zuricois a approuvé lundi les comptes de l'Etat pour 1959, qui présentent 447,6 millions de francs aux recettes et 439,8 millions aux dépenses. Le chef du département des finances, après avoir relevé que la dette non couverte du canton a passé à 130 millions de francs, a souligné la nécessité de limiter les dépenses de l'Etat et de ne plus en consentir sans en avoir assuré la couverture. Le nombre des fonctionnaires cantonaux a augmenté de 406 l'année passée. Cependant, la situation sinancière du canton reste bonne.

Tous systèmes: du plus simple pour petit budget au plus raffiné pour la femme exigeante et gâtée SALON FRAIS, AERE, CONFORTABLE

12, Grand-Rue

Tél. 5 15 24

Knorr

nouveau! Lonsomme

dès maintenant aussi



Rien de plus simple, rien de plus pratique:

Ouvrir le sachet-portion, vider le contenu dans une tasse, verser de l'eau chaude et le consommé est prêt!

Un sachet contient 6 portions pour 1,5 dl de consommé et ne coûte que 90 ct.

Demandez le paquet familial pour Fr. 2.60 seulement!

Le Consommé KNORR est au goût du jour: s'alimenter facilement, rapidement, agréablement. Que ce soit au travail ou chez soi, que ce soit à l'entraînement ou pendant une épreuve sportive. où que ce soit ...



Le Consommé Knorr

A vendre

« Fiat » 600

modèle 1958, pour cause de double emploi. — Tél. 56040 aux heures

modèle 1952, parfait état. Plaques et assuran-ces payées pour 1960. — Tél. 5 24 29.

revigore aussitôt!

DEMARKADHATER

On cherche à acheter de particulier

PIANO

de bureau. en parfait état, de pré-A vendre de première main, pour cause de double emploi, férence forme moderne Tél. 6 32 33.

On cherche à acheter d'occasion, un

« SIMCA » modèle 1958. S'adresser LIT à Albert Etienne, Cres-sier. Tél. 77283.

à une place. Tél. 53170. MOTEUR On cherche à acheter « Brown Boveri », 220 v., 1450 tours, avec coffret de mise en marche, état

de neuf, 140 fr. à coucher Porte-bagages ainsi qu'une armoire à un_e ou deux portes et commode. Adresser offres écrites à A. C. 3170

chambre

pour « Citroën » 11 1 40 fr. Tél. 53580. au bureau de la Feuille A vendre

Véhicules à moteur

A vendre pour cause de double emploi,

« Dauphine » 1957, en parfait état. Adresser offres écrites à D. F. 3182 au bureau de la Feuille d'avis.

vélomoteur

« Motom » S.S. 1958. Tél. 6 63 40.

moto « Puch » 150 cmc, bon état. Bas prix. Brévards 14, le soir.

URGENT

Pour cause imprévue, vendre bus

« Ford Taunus » 8 places, à l'état de neuf. Prix à discuter. Convien-

drait pour camping ou pour commerçant. Adres-ser offres écrites à R. O. 3114 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre pour cause de double emploi,

« Renault »

CV. Fernec, modèle

Adresser offres écrites à C. E. 3173 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« Ford Régence »

1956, en bon état, 2 cou-leurs, 100,000 km., pneus neufs, radio. Prix intéressant.

A. Vogelsang, Auto-Service, Granges Tél. (065) 8 74 34.

Belles occasions

Exposition permanente Echange - Facilités de paiement - Essais Station Shell

Garage Schenker - Hauterive

Voitures de tourisme commerciales et camions

à prix avantageux « Opel Captain » 12 CV. 1953.

« Vauxhall » 12 CV. 4 portes. 1954.

« Mudson » 18 CV. Bon état

« Austin A 40 » 7 CV, 1948, 4 portes, verte, bas prix

« Renault » Frégate, 11 CV, 1956. Soignée.

« Renault » 4 CV, 1956, 4 portes. Beige Excellent état.

« Austin » 7 CV. 1956, 4 portes, verte, Cambridge.

Véhicules utilitaires

Camion « Dodge » 2 tonnes. « Ford Taunus 15 M » 8 CV. 1955, 3 portes,

commerciale, 5 places, 500 kg.

« Goliath » 5 CV, 1957, 3 portes, commerciale, 4-5 places, beige,

Paiements différés possibles par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demundez la liste complète avec détails et prix à l'agence « Peugeot » pour la région:

GARAGE DU LITTORAL

NEUCHATEL, début route des Falaises Tél. 59991 Pierre-à-Mazel 51

Ah! Quel fameux fromage A toute heure, à tout âge!



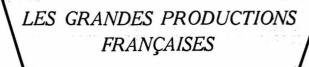
Ø 5 78 78

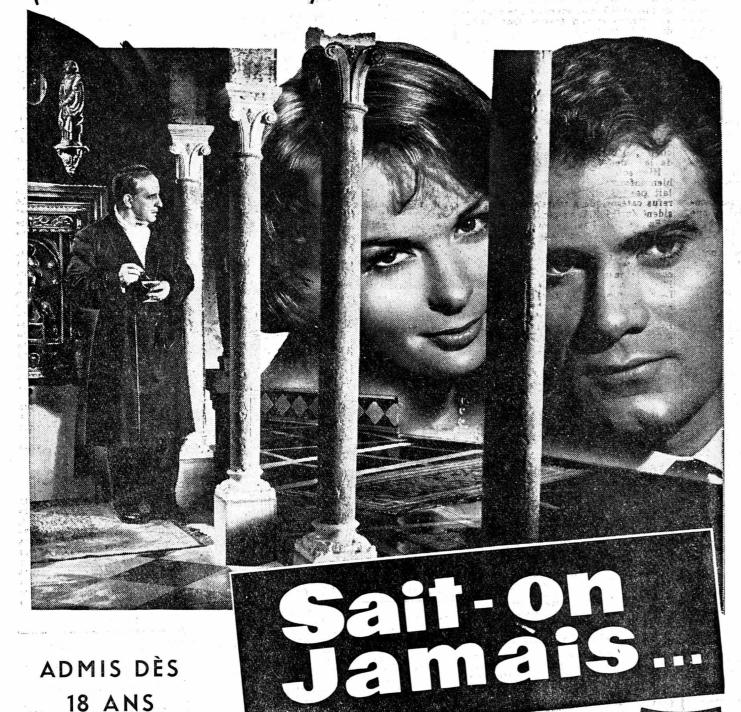
vous présentent

Une grande réalisation de

Roger VADIM

le jeune et dynamique metteur en scène





FRANÇOISE ARNOUL

plus belle que jamais, c'est « Sophie », pour laquelle trois hommes luttent

CHRISTIAN MARQUAND

c'est « Michel », le sympathique

O.E. HASSE

c'est l'ex-général allemand « Baron Eric von Bergen » qui détient les matrices allemandes pour fabriquer de fausses livres sterling...

La musique est composée et interprétée

Modern Jazz Quartett

c'est « Storzi ». il ne connaît aucun scrupule

ROBERT HOSSEIN

FRANCO FABRIZI

c'est « Busetti », inspecteur de l'Interpol...

Sait-on jamais... un film tourné dans le cadre enchanteur de Venise passionnera tous les publics!

Matinées à 15 heures : jeudi, samedi, dimanche, mercredi tous les jours

Soirées à 20 h. 30 Moins de 18 ans non admis

Location ouverte de 14 h, à 17 h. 30 jeudi, samedi, dimanche, mercredi

GRANDE FÊTE DESFAMILES

Dimanche 3 juillet, dès 11 heures

COOP

Cantines bien fournies Cornet pique-nique à Fr. 2.50

Jeux - Concours

Danse (Orchestre « Teddy Melody »)

Divertissements gratuits pour enfants

Billets à prix réduit Neuchâtel (P.P.) - Valangin et retour : Fr. 1.- (y compris un bon de 50 ct. valable à la cantine). Ces billets sont en vente au Bureau de propagande de la S.C.C.N., Saint-Honoré 2 (2me étage), ainsi qu'au pavillon

des trams dès vendredi.

Je cherche, pour ma fille de 16 ans, élève d'une école supérieure, séjour de vacances

pour se perfectionner en français, dans famille distinguée, avec enfants, ou ayant jeune fille du même âge (éventuelle-ment échange) du 15 août à fin septembre. Aidera au ménage ou Aldera au menage ou s'occupera des enfants. Vie de famille désirée. Mme Dr méd. Max Berchtold, Brunnenstras-se 27, Uster (ZH).

Les fameuses soles aux HALLES

Monsieur, artisan, avec dans la cinquan-cherche

DAME

pour la tenue de son ménage. Mariage éven-tuel. — Adresser offres écrites à S. U. 3183 au bureau de la Feuille

A donner joli CHATON NOIR

Grâce à son outillage moderne à son grand choix

de caractères à son riche assortiment de papiers

'IMPRIMERIE CENTRALE vous donnera toute satisfaction

Dès aujourd'hui à 15 h.

Pour

jours seulement

Matinées à 15 heures: jeudi, samedi et dimanche Soirées à 20 h. 30 tous les jours

Admis des 16 ans

LOCATION OUVERTE de 14 h. à 17 h. 30 jeudi, samedi, dimanche

Du nouveau à Neuchâtel

Aujourd'hui, jeudi 30 juin, à 18 h. 30, comme chaque soir, la succursale BELL à la rue de la Treille sera fermée. Elle s'ouvrira de nouveau dans une année environ.

On trouvera alors une belle boucherie moderne, digne du centre commercial de Neuchâtel.

C'est en prévision de ces transformations que **BELL** a repris, en date du 16 mai, la boucherie Leuenberger à la rue du Trésor, celle-ci spécialement destinée à la clientèle de l'ouest de la ville.

Pour servir la clientèle venant de l'est de la ville, **BELL** ouvrira dès vendredi 1^{er} juillet l'ancienne boucherie Pache à la rue Saint-Maurice.

« Mercédès Diesel »

A LOUER

personnes soigneuses. 1. 59897 entre 12 et

PRETS de 500 à 2000 fr. sont accordés à ou-vrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement

multiples Service de prêts S. A Lucinge 16

Corsaire

Transports rapides

Déménagements **Toutes**

directions

Ceppi, Neuchâtel Tél. 5 42 71

La bonne friture au Pavillon des Falaises

TOURING CLUB SUISSE

Section neuchâteloise

Dimanche 3 juillet 1960:

Journée des familles au pâturage communal de la Sagne

Itinéraire : Depuis Sagne-Crêt, prendre la route du Locle jusque sur la crête, puis suivre les écriteaux.

Programme : 11 h. rendez-vous et organisation. Programme: 11 h. 12 h.

pique-nique. Soupe aux pols et jambon à l'os. Se munir d'ustensiles pratiques (pot ou bidon) pour toucher la soupe. début des jeux pour petits et grands (tir, fléchettes, jeu marin, gymkana, etc.). distribution des prix.

dislocation.

Vélodrome de Lausanne

1er, 2 et 3 juillet 1960

JUMPING INTERNATIONAL

3 nocturnes de gala à 20 heures 70 chevaux - 6 pays - 6 épreuves (chasse-américaine-puissance) Dès 19 heures, les 3 soirs:

Formidables courses GO-KARTS

16 coureurs en piste

Ingrid Cary BERGMAN GRAND

Ce n'est pas une indiscrétion !... Tout le monde le sait!... Ils sont incomparables



l'adorable divertissement réalisé en technicolor par STANLEY-DONEN

Un récit charmant, une fine comédie de charme, d'amour et d'humour merveilleusement jouée dans de beaux décors et avec des dialogues pétillants

INDISCRET

Dernières dépêches de la nuit

KHROUCHTCHEV aujourd'hui en Autriche

VIENNE (U.P.I.). — C'est aujour-d'hui, jeudi, que M. Khrouchtchev ar-rivera à Vienne, pour une visite officielle de neuf jours, sur l'invitation du chanceller Raab, lancée au cours de l'été 1958 à Moscou, au cours des conversations austro-soviétiques sur le

Septante personnes, dont 23 jour-nalistes, accompagneront le Premier soviétique, qui sera entouré de quel-que 300 journalistes de tous les pays.

Comme à l'accoutumée depuis quelque temps, M. «K» sera accompagné de sa femme et de sa fille Elena.

Sans préjuger de l'avenir, on peut dire que M. «K» s'occupera de réaliser deux objectifs bien distincts:

Un objectif proprement autrichien, tout d'abord. Le gouvernement de Vienne voudrait convertir les livraisons annuelles de pétrole, ramenées par M. Raab au-dessous du niveau de principal de tonnes par an en livraisons de tonnes de un million de tonnes par an, en li-vraisons « purement commerciales », c'est-à-dire n'excluant pas l'éventualité d'une nouvelle réduction. Les Soviéti-ques seraient prêts à accepter ces suggestions, à condition que l'Autriche augmente ses achats de produits soviétiques. Mais ici ils se heurtent aux desiderata des experts commerciaux entrichiens très sourcilleux sur la qua-

On pense que M. Khrouchtchev se montrera conciliant, dans le but de faire une démonstration publique de l'utilité qu'il y a, pour les pays neutres, à resserrer leur coopération éco-nomique avec le bloc oriental. L'Au-triche devient ainsi un banc d'essai privilégié pour les thèses de M. « K » sur la coexistence pacifique.

Un objectif de type mondial. M. Khrouchtchev, dont c'est la première apparition publique après le duel avec les Etats-Unis, le IIIme Congrès du P.C. roumain à Bucarest et la rupture de la conférence sur le désarme-ment, ne saurait manquer d'exploiter ment, ne saurait manquer d'exploiter à fond son avantage pour tenter d'isoler les Etats-Unis, mobiliser l'opinion neutre et même occidentale contre Washington et préparer la nouvelle étape de la «coexistence pacifique». Un porte-parole de l'ambassade soviétique à Vienne a déclaré: « M. Khrouchtchev comprend la situation dans laquelle se trouve l'Autriche. Il n'y aura aucune attaque contre l'Occident qui puisse placer l'Autriche dans une situation fausse. »

me situation fausse. >
Un voyage chargé d'imprévu com-

Le roi des Belges n'a pas bronché. Il

était assis aux côtés du président Ka-savubu et la voiture officielle décou-

saving et la volture officielle écou-verte roulait très lentement. Les poli-cière ont évidemment craint qu'il s'agisse d'un attentat. Il semble main-tenant que le manifestant n'avait pas

On apprenait simultanément qu'un Européen avait été arrêté à l'aérodrome de Léopoldville. Il était porteur, dé-

claret-on, de documents prouvant qu'il préparait la préparation d'un coup d'Etat dans la province de Katanga.

Mesures de précaution

pour assurer le calme

LEOPOLDVILLE (U.P.I.). — Le premier ministre, M. Lumumba, qui est en même temps ministre de la défense

nationale, a donné l'ordre au général

Janssens — commandant beige de l'armée de 20.000 hommes dont dispose
le Congo — de prendre des mesures

sévères contre tout fauteur de troubles. M. Lumumba a demandé au général d'arrêter d'abord et d'interroger en-suite tout Noir ou Européen qui es-esyerait de troubler les fêtes de l'in-

dépendance aujourd'hui, ou par la suite.

ments politiques — on compte sept groupes dissidents — ne sont pas, ou pas assez, représentés dans le gouver-nement Lumumba, et essayent de ma-

Le premier ministre

de l'autre République

du Congo proteste

Une seule ombre au tableau de la participation étrangère aux fêtes de l'Indépendance: L'abbé Fulbert Youlou, premier ministre de la République du Congo (ex-AEF), a adressé des télégrammes de protestation au président Kasavubu et au chef du gouvernement, M. Patrice Lumumba, pour le choix du titre du nouvel Etat. En effet, l'ex-Congo belge devient la deuxième «République du Congo» du continent noir, ce qui risque de créer quelque confusion.

nifester leur mécontentement par des

protestations publiques plus ou moins

violentes. L'un des groupes le plus menaçant est le parti Conakat, qui do-

mine dans la province du Katanga, qui à elle seule, fournira environ 60 % des

revenus de la nouvelle république. Son chef, M. Tschombe, a formé un gou-

vernement pan-provincial qui menace de déclarer le Katanga indépendant du

Congo. Tschombe bénéficie de l'appui de puissants intérêts financiers euro-

péens, qui seraient heureux de voir le Katanga se fédérer avec les terri-

Signature d'un traité

d'assistance et d'amité

avec la Belgique

LEOPOLDVILLE (U.P.I.). — M. Pierre Wigny, ministre belge des affaires étrangères, et M. Justin Bomboko, son homologue congolais, ont signé hier matin un pacte d'amitié, d'assistance

et de coopération dans de nombreux domaines, pacte qui laisse prévoir que

la nouvelle République restera dans le

On estime à Léopoldville que la conclusion de ce pacte est un succès pour la diplomatie belge, la signature étant intervenue à temps. En effet, il y avait encore de nombreuses difficultés à applicaire.

Si ce traité n'avait pas été conclu rour le jour même de la proclamation de l'indépendance, les nombreux Bei-ges fonctionnaires et autres travaillant

toires britanniques voisins.

camp occidental.

On sait, en effet, que divers groupe-

l'intention de menacer le roi.

L'indépendance du Congo

Fin des entretiens de Melun

On est donc conduit tout naturellement à conclure qu'aux yeux du général de Gaulle, le F.L.N. et son expression politique le G.P.R.A., ne sont pas davantage aujourd'hui qu'hier reconnus comme les seuls représentants qualifiés du peuple algérien.

algérien.

Cette attitude qui a d'ailleurs toujours été celle du président de la République, sera sans doute très appréciée en Algérie par l'élément européen et par l'armée. Il en ira tout
différemment à Tunis où plus que
jamais, on insiste sur le caractère
représentatif du gouvernement provisoire de la République algérienne. Sur
le plan des faits, le vocabulaire emle plan des faits, le vocabulaire em-ployé dans le communiqué officiel français n'a qu'un sens et un seul, confirmer à l'opinion française et internationale les principes de la poli-tique d'autodétermination, savoir que le jour venu de la discussion du sta-tut politique de l'Algérie, toutes les ou communautés devront avoir la liberté de s'exprimer. Le F.L.N. sera l'une d'entre elles. Il ne saurait prétendre les représenter tou-

LA DISCUSSION REPLACÉE DANS SON VÉRITABLE CADRE

Deuxièmement, l'énoncé des tableaux de travail des futurs et possibles pourparlers pour un cessez-le-feu, savoir : Fin honorable des combats qui se traînent encore, règlement de la desti-nation des armes, assurance du sort des combattants » replacent la discus-sion France - F.L.N. dans son véritable cadre. Toujours, comme n'a cessé de le répéter le général de Gaulle, le cessez-le-feu doit être dissocié de la négociation politique. Là encore, la thèse française s'oppose fondamenta-lement à celle du F.L.N. qui préconise au contraire une discussion liée qui au contraire une discussion liée qui associe les conclusions du cessez-le-feu à un examen au fond des modalités pratiques de la politique d'autodétermination.

FERMETÉ

Troisièmement, la formule employée pour présenter les positions françaises : «Les représentants du gouverne-ment ont fait connaître aux émissaires de l'organisation extérieure de la rébellion algérienne les conditions dans lesquelles pourront être organisés les pourparlers...», est, elle aussi, signifi-cative de la fermeté de la position française. Faire connaître ses conditions revient en effet, dans le cas pré-

sent, à poser des conditions.
On est loin, on le voit, d'un com-

au Congo se seraient trouvés dans une

position fausse, et auraient été prati-quement privés de tout statut juridi-

Presque à la même heure, le premier ministre M. Patrice Lumumba a adressé au secrétaire général de l.ONU un télégramme demandant l'admission du Congo aux Nations Unies et au Conseil de sécurité.

Grève

LEOPOLDVILLE (A.F.P.). — Le personnel de l'office des transports du Congo (Otraco), mécontent du montant de la « prime d'indépendance » qui lui a été attribuée, a déclenché hier matin une grève quasi-générale et cesse d'assurer les transports fluviaux et ferroviaires dont il a la charge. Le ministre congolais des transports a invité le personnel à reprendre le travail estimant que l'examen des reven-

vail, estimant que l'examen des reven-dications du personnel de l'Otraco ne pouvait être fait que «dans l'ordre et

Un autre mouvement de grève affecte depuis hier les travailleurs du port fluvial de Léopoldville.

Echec d'un «Discoverer»

BASE DE VANDENBERG (U.P.I.). -

Un nouveau satellite « Discoverer », le « Discoverer XII », a été lancé hier de la base de Vandenberg.

L'engin a quitté sa rampe de lance-ment à 15 h. 01 (heure locale, soit 23 h. 01, heure française). Il emporte

tout un équipement destiné à déterminer les raisons pour lesquelles aucune capsule n'a pu être récupérée lors des lancements précédents d'engins de parte de la lancements précédents d'engins de parte de la lancements précédents d'engins de la lancements précédents d'engins de la lancements précédents d'engins de la lancements précèdents de la lancement de la l

Ce lancement s'est soldé par un

ÉTATS-UNIS

promis boiteux ou d'un communiqué nègre-blanc et l'emploi du terme même de rébellion indique qu'aux yeux du chef de l'Etat et aussi longtemps que chef de l'Etat et aussi longtemps que les combats n'auront pas cessé, le F.L.N. ne peut être considéré autrement que comme un mouvement insurrectionnel en rupture avec la loi. Dans ces conditions, il ne saurait être question de lui accorder un statut préférentiel et à fortiori, de le traiter comme l'enfant prodigue qui revient reprendre sa place dans le cercle de la famille.

PRUDENCE..

A la réflexion, il est à conseiller dans les milieux de presse ainsi que parmi les observateurs politiques, à faire preuve de prudence en ce qui concerne la suite des événements. La publication de ce communiqué marque-t-elle une pose dans la négociation ou doit-elle laisser redouter une rup-

ture La première de ces hypothèses semble peut-être plus vraisemblable que la seconde, Au moins à Paris où la fermeté du texte gouvernemental a fait très vive impression.

très vive impression.

Aucune réaction n'est encore connue, mais il apparaît probable que, à gauche, on regrettera la «sécheresse» du communiqué, tant il est vrai que la gauche, socialistes en tête, engagée à fond dans la voie de la négociation avec le F.L.N., craint par-dessus tout un échec au départ qui rendrait difficile un cessez-le-feu rapproché.

Pour ce qui est de Tunis, les premiers commentaires parvenus à Paris ne permettent pas encore de se faire

ne permettent pas encore de se faire une opinion exacte de la réaction du G.P.R.A. Derrière les mots, en effet, il y a les faits et ceux-ci, il faut bien en convenir, échappent dans leur substance profonde à la connaissance des observateurs. La situation a un très grand besoin d'être décantée. On verra plus clair dans quarante-huit heures.

Prudence à Tunis

(U.P.I.). - A Tunis, on se montrait peu loquace, hier soir, mais sans doute était-ce par prudence et pour ne pas aggraver une situation considérée déjà mardi soir comme difficile. On se contentait seulement d'indiquer que la séance d'hier n'avait rien apporté de nouveau par rapport à la journée pré-cédente. Quant au ton du communiqué, il était jugé « un peu dur », et l'expression « émissaires de l'organisation extérieure... » choquait. Le communiqué dans son ensemble donne, remarquaiton enfin, l'impression d'une décision unilatérale à laquelle il ne resterait aux membres du G.P.R.A. qu'à se rallier, et pour cette raison si ceux-ci décidaient de poursuivre la discussion, pourraient-ils donner l'impression de faire une concession.

Mais, malgré ces réflexions désa-busées, on s'obstinait à vouloir espérer, puisque, dans l'entourage des milieux F.L.N., on pouvait entendre une réflexion comme celle-là: «Pourquoi voulez-vous que le communiqué de Matignon signifie une rupture? Après tout, le grand débat ne doit pas avoir lieu entre Moris et Boumendjel, mais entre le G.P.R.A. et le gouvernement francais

A Tunis, aussi, ce n'était donc pas la rupture.

Mais quels sont les points sur lesquels les préliminaires ont buté ?

Incontestablement, en premier lieu, sur les conditions dans lesquelles une entrevue entre le général de Gaulle et M. Ferhat Abbas pourrait se produire. C'est là un point essentiel à propos duquel le G.P.R.A. voudrait une réponse

affirmative et non évasive. Que dit-on du côté français?

L'éventualité d'une rencontre entre le général de Gaulle et le président du G.P.R.A., a soulevé, jusqu'à présent, à Paris, des commentaires confus. C'est ainsi que, de source gouvernementale, ainsi que, de source gouvernementale, on déclarait mardi soir, par exemple, que l'on considérait que M. Ferhat Abbas ne saurait être reçu par le président de la République avant la conclusion d'un cessez-le-feu, pour cette raison qu'il était « impensable que le chef de l'Etat puisse recevoir le chef de la rébellion algérienne. »

Hier soir, toutefois, dans les milieux bien informés, on pensait qu'il ne fal-lait pas déduire de cette attitude un refus catégorique à toute visite du pré-sident du G.P.R.A. au général de Gaulle. En second lieu, le cas Ben Bella.
Les autorités françaises n'autoriseront
ni à lui, ni à ses compagnons, de
participer aux entretiens. M. Ferhat
Abbas serait simplement autorisé à
communiquer avec le prisonnier de
l'ile d'Aix.

troisième est le statut de la délégation qui se rendra en France. Il n'est que de lire le communiqué publié par Paris pour voir que la position du gouvernement français n'a pas changé.

Ni accord,

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

● Le G.P.R.A. se déclare pleinement satisfait des indications recueillies par ses émissaires et annonce: la déléga-tion présidée par M. Ferhat Abbas ar-rive tout de suite en France pour en-gager les négociations. On n'y croit guère.

● Le G.P.R.A. déclare que les indica-tions recueillies par ses émissaires équivalent aux conditions d'un ulti-matum. Dans ces conditions, dit-il, toute conversation est impossible. Et il prend le monde entier à témoin de sa bonne volonté et de l'intransigeance des Français. On n'y croit pas.

M. Boumendjel et ses deux collaborateurs partiront pour Tunis aujourd'hui à 7 heures. Ils n'emprunteront pas l'avion spécial mis à leur disposition par le gouvernement français et voyageront à bord d'un avion appartenant à une compagnie privés.

Pour les observateurs, le champ du ossible s'ouvre donc maintenant sur trois hypothèses:

apportées par ses émissaires, trouve que certains éléments lui permettent d'engager les pourparlers, mais que d'autres éléments sont inacceptables. Il formule alors des contrepropositions et renvoie à Paris un nouvel émissaire (ou le même M. Boumendjel) pour es-

ni rupture

Le G.P.R.A. étudie les réponses

sayer, toujours au stade préalable, de rapprocher les points de vue. Cette troisième hypothèse paraît la plus vraisemblable.

Le coup de grisou d'Abertillery

ABERTILLERY (U.P.I.). - Hier soir, la plupart des corps des quarantecinq mineurs tués par le coup de grisou qui a endeuillé mardi la région d'Abertillery, dans le sud du pays de Galles, avaient été remontés par les sauveteurs qui se sont relayés pendant toute la nuit et toute la journée.

Le coup de grisou qui a éclaté dans le puits « Six Bells » constitue la plus importante catastrophe survenue dans ce bassin minier depuis 26 ans.
Les experts de l'administration natio-

nale des mines ont immédiatement commencé une enquête afin de déterminer les causes de l'explosion qui a emmuré les mineurs à 300 mètres de

Pendant toute la nuit de mardi à mercredi, la foule des parents et des femmes des disparus est restée, si-lencieuse, espérant encore, sur le carprofondeur. reau de la mine.

Hier matin il n'y avait plus person-

ne, les autorités ayant annoucé que tout espoir de retrouver des survivants était définitivement exclu.

L'un des sauveteurs a déclaré que

la galerie ravagée présentait un spec-tacle véritablement cauchemaresque. Les poteaux métalliques supportant le plafond, a précisé ce sauvéteur, étaient tordus tandis que des pièces d'équipements divers avaient été projetés en tous sens par la violence de l'explosion.

· C'était comme si l'on visitait un cabinet de cire, a déclaré un autre mi-neur remontant du fond; certains étaient morts dans la position qu'ils occupaient au moment de l'explosion, ils ne portaient aucune trace de bles-sure apparente. D'autres avaient été projetés sur le convoyeur, d'autres en-core étaient étendus sur le sol, comme s'ils dormaient. Certains, enfin, avaient été horriblement déchiquetés par la déflagration ».

avons découvert un groupe de douze mineurs, tous morts.

Parmi les victimes de la tragédie se trouvent trois pères et leurs fils. Deux frères sont également morts ensemble.

Mais au milieu de la joie du retour, un autre drame est né. Une sorte de scission s'est produite dans la famille Stephens: d'une part le père veut oublier ces 15 mois et faire reprendre à son fils la vie d'écolier sage qu'il menait en Angleterre. D'autre part, Tony lui-même, soutenu par sa mère, ne veut pas être séparé de son professeur Kevin Tracey et a longtemps refusé de voir son père.

C'est de la bouche même de l'enfant qu'on tient le déroulement exact de ce voyage qui laissèrent ses parents sans nouvelles. Tony Stephens avait demandé l'autorisation à son père, il y a un an et demi, de partir en Espagne passer ses vacances en

en Espagne passer ses vacances en compagnie de Kevin Tracey. Le père avait refusé, Pourtant Tony connaissait Tracey depuis de longs mois. Le professeur avait trouvé l'enfant parti-culièrement intelligent et il l'avait embrigadé dans une sorte de « croisade eucharistique » dont Tony était le président. Le mysticisme de l'enfant s'était exacerbé et il passait des heures à discuter avec son professeur. Si bien que lorsque celui-ci lui fit part de sa décision de quitter l'Angleterre,

En retrouvant aujourd'hul sa mère,
Tony pleure de joie, mais il veut associer Tracey à cette joie.

M. Kevin Tracey, le professeur de
dessin, avec lequel le jeume Tony Stephens s'était enfui, a été arrêté hier
soir à son arrivée à l'aéroport de
Londres. Il est accusé du «kidnapping» de Tony.

des droits civiques et paiera les frais tenus comme manque dans le bilan rectifié du 31 janvier 1956 est des plus contestables. Il résulte d'amortissements fictifs constatés dans les comptes. Sans doute, la comptabilité est fautive. Mais il ne peut y avoir délit, au sens pénal, que si l'on constate des prélèvements, soit dans la caisse, soit dans une banque ou un compte de chèques postaux.

Informations suisses

Le dernier jour du procès fribourgeois

Jacques Schorderet condamné

à 4 ans de réclusion

L'ancien directeur de l'Office cantonal des assurances

sociales sera en outre privé pendant cinq ans

De notre correspondant de Fribourg:

La matinée d'hier, au palais de jus-

tice, a été consacrée au réquisitoire et aux plaidoiries du procès de Jacques Schorderet, ex-administrateur de l'Office cantonal des assurances sociales (O.C.A.S.).

Le président, M. Georges Carrel, don-ne immédiatement la parole à M. Al-

bert Murith, représentant du ministère public. Celui-ci s'efforce de démontrer

que Jacques Schorderet s'était créé, avec l'O.C.A.S., une sorte d'Etat dans l'Etat, et qu'il défendait énergiquement son autonomie. En conscience, Schor-

deret prétend ne pas se sentir coupable. Les faits sont là cependant. Il y a un manque de 140.000 à 160.000 francs qu'il ne put justifier. Nous nous trouvons

devant une série d'amortissements fic-

tifs du compte « placements ». Ces er-reurs comptables répondent évidemment

L'argent avancé pour des campagnes politiques constitue aussi un détourne-

ment. L'accusateur public estime que Jacques Schorderet a agi de son propre chef. Aucune demande formelle n'a été

Il y a les faux qui sont par eux-mêmes des actes nettement délictueux, et qui portent sur une dizaine de milliers de francs, dont la destination

reste obscure, mais en tout cas illicite,

puisqu'elle n'entre pas dans la comp-tabilité de la caisse d'allocations fami-

Enfin, en s'attribuant une partie des

augmentations accordées par la com-mission de surveillance aux six em-ployés supérieurs de l'O.C.A.S., de même qu'en donnant à cette décision une valeur rétroactive pour les années 1949 et 1950, Schorderet a commis un abus

Le procureur requiert une peine de

Le procureur requiert une peine de six ans et demi de réclusion, sous déduction de 550 jours de préventive, cinq ans de privation des droits civiques et cinq ans d'inéligibilité aux fonctions publiques.

Le public, dit le premier avocat de Schorderet, ne se rendait pas compte de l'énormité de la machine qu'est l'OCAS et des efforts qu'elle exigent

l'O.C.A.S., et des efforts qu'elle exigeait

de la direction. On pourrait la qualifier d'entreprise tentaculaire. Elle compre-

d'entreprise tentaculaire. Elle compre-nait sept sections, avec un maniement de fonds qui a passé, de 4.450.000 fr. en 1949 à 74 millions en 1954. Or, si la direction a reçu aide et conseil du point de vue fédéral, il n'en a pas été de même du point de vue cantonal. Lorsque Schorderet a posé des ques-tions et demandé des solutions, Maxime

Schorderet y est entre sans fortune et en est sorti de même. Les gens pressentaient qu'il y avait là de grandes

ressources, ils venaient faire leurs do-léances à Maxime Quartenoud. Celui-ci ne voulait mécontenter personne. Il promettait, et Jacques Schorderet devait

tenir. Etaient-ce là des détournements? On peut hardiment répondre par la négative. Et l'O.C.A.S. est aujourd'hui

Le gouvernement, ou du moins le directeur de l'intérieur, savait très bien

comment les choses se passaient. Mal-gré une demande formelle de Schor-deret, ils n'ont jamais voulu donner un règlement ou des compétences réelles à la commission de surveillance. On

peut donc admettre qu'ils approuvaient les libertés que s'accordait Schorderet. Le second avocat, pour sa part, es-time que, en chargeant Schorderet d'une

manière excessive, le procureur général s'est fait le défenseur du gouvernement

d'alors. Ce procès est moins celui de Jacques Schorderet que celui de mé-

thodes administratives déplorables. Le tribunal n'a pas voulu, dit l'avo-

cat, accorder la contre-expertise que

nous avons demandée. C'est qu'il est bien décidé à accorder le bénéfice du

doute sur les nombreux points encore obscurs. Le chiffre de 98.502 francs re-

American Record

LE TOURNOI DE TENNIS

DE WIMBLEDON

Finale australienne

Les finalistes de Wimbledon sont

Voici les résultats de la journée

d'hier:
Simple messieurs, demi-finales: Rod
Laver (Aus) bat Nicola Pietrangeli 4-6,
6-3, 8-10, 6-2, 6-4; Neale Fraser (Aus)
bat Ramanathan Krishnan 6-3, 6-2,

Double messieurs, quatrième tour:
Davies - Wilson (G-B) battent EmersonFraser (Aus) 6-3, 6-4, 3-6, 4-6, 6-3;
Hewitt - Mulligan (Aus) battent Holmberg - Mackay (E-U) 7-5, 5-7, 11-9,

connus. Les deux Australiens Fraser et connus. Les deux Australiens rraser et Laver se sont qualifiés pour l'ultime épreuve. Laver a battu Pietrangeli après un match riche en émotion. Fra-ser a éliminé l'Indien Krishnan.

dans une situation florissante.

prouvée.

d'autorité.

des détournements. Leur caractère frauduleux est patent. Ce sont des faux comptables auxquels s'ajoutent des faux qualifiés en fait de quittances séparées. Ce n'est pas le cas.

Il est amplement prouvé que Maxime
Quartenoud profitait de son emprise
sur le directeur de l'O.C.A.S. pour obtenir des avances de fonds qui, d'ail-leurs, revêtait un caractère civil. Ce n'est pas dans l'intérêt de Schorderet qu'on engageait des campagnes poliiques, mais bien pour le parti majo-

Cet engrenage politique dans lequel s'est trouvé pris l'O.C.A.S. est la vraie circonstance atténuante à invoquer. Schorderet ne pouvait pas dire non à son supérieur hiérarchique, qui avait besoin de lui et était son ami. Ce dernier faisait valoir les intérêts supérieurs du pays, selon les termes re-pris d'une lettre à l'imprimerie Saint-Paul. On parlait souvent de subsides à but idéal. On employait de grands mots pour servir de petits desseins. En terminant, l'avocat demande au tribunal de réduire massivement les

réquisitions du procureur. Sur question du président, Jacques Schorderet se déclare conscient de la gravité du moment. Il regrette ce qui s'est passé. «Je n'ai pas voulu cela, dit-il, et je regrette le tort causé au canton ».

Le jugement

L'ex-directeur de l'Office cantonal des assurances sociales, a été reconnu coupable d'abus de confiance qualifié, d'abus de confiance d'autorité, de gestion déloyale et de faux. Il a été condamné à 4 ans de réclusion, sous déduction de la préventive subie, à 5 ans de privation des droits civiques et aux frais. Les conclusions civiles de l'Office cantonal des assurances sociales ont été admises, mais réduites à 135.724 fr. 10.

SOLEURE

Une voiture happée par un train

Le conducteur tué sur le coup SOLEURE. - Mercredi, peu avant 14 heures, un grave accident s'est produit à un passage à niveau de la ligne Soleure - Zollikofen - Berne, à la sortie sud de la ville de Soleure. Une automobile provenant de Biberist voulut passer le passage à niveau non gardé, malgré les signaux lumineux avertisseurs, et fut alors heurtée de front par le train rapide de la S.Z.B. roulant en direction de Berne. Le conducteur de la voiture a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Paul Suter, né en 1910, fabricant de biscuits, de Baeterkinden. L'automobile a été entièrement détruite. Le trafic ferroviaire s'est effectué

JURA

Conférence des directeurs cantonaux de l'assistance publique à Saint-Imier

La conférence des directeurs cantonaux de l'assistance publique a siégé les 24 et 25 juin 1960 à Saint-Imier. sous la présidence du conseiller d'Etat Despland, président du Conseil des Etats. Cinq exposés lui ont été présentés,

soit dans l'ordre : le concordat intercantonal sur l'assistance au domicile par M. Schurch, directeur de la division fédérale de police; l'assurance invalidité et l'assistance publique par M. Schoch, secrétaire de direction à Zurich et M. Daniel Monnet, chef de service à Lausanne; le contrôle des naissances par Mile Desmeules à Yverdon et M. H.-O. Pfister, chef du service médical de la ville de Zurich.

* M. Valerian Zorine et les autres membres de la délégation soviétique à la conférence du désarmement, ont quitté Genève, mercredi après-midi, par le train, pour Vienne.

AVIS TARDIFS

Conservatoire de musique de Neuchâtel Ce soir à l'Aula de l'université 20 h. 15

AUDITION

des classes de diction et d'art dramatique M. Samuel PUTHOD, professeur

Collecte en faveur du « Fonds des auditions » Dimanche 3 juillet, à 20 h. 30

COLLÉGIALE

3me CONCERT

Andrée DUCOMMUN, soprano Heinz HOLLIGER, hautbois Samuel DUCOMMUN, organiste Entrée gratuite

Auditoire de l'Ecole de commerce (Beaux-Arts) Ce soir 30 juin, à 20 h. 15

Films en couleurs sur la Grèce DANSES FOLKLORIQUES Entrée gratuite Collecte à la sortie

PÊLE · MÊLE

QUITTE LA NORVÈGE

gins du même type.

la légalité ».

M. A. Mikoyan, premier vice-président du Conseil soviétique, a quitté mercredi Oslo par avion pour Moscou, après une visite d'une semaine en Norvège.

De retour à Moscou, il a affirmé que l'Union soviétique et la Chine populaire pratiquaient exactement la même politique de coexistence pacifique et qu'il n'y avait aucune raison de chercher des « motifs mystérieux » au fait que quelques dirigeants chinois aient écrit des articles mettant en question l'utilité de cette politique en Extrême-

LONDRES ET WASHINGTON FONT APPEL A MOSCOU

Le premier ministre britannique, M. Macmillan, a adressé hier un appel à M. Khrouchtchev, lui demandant de reconsidérer sa décision afin que les

ARÈNES D'AVENCHES 20 h. 45

« Alexandre le Solitaire»

DE JEAN LE MAROIS Location : agence Strubin, librairie Reymond négociations sur le désarmement pulssent recommencer aussitôt que possi-

De son côté, le département d'Etat a également fait appel mercredi à l'Union soviétique pour qu'elle recon-sidère son attitude «irresponsable» à la conférence des «dix» sur le désar-

Un memorandum sur la question du désarmement ainsi qu'une note inclue ont été remis par Moscou à tous les gouvernements. L'U.R.S.S. y rappelle sa position et demande s'il ne serait pas opportun d'englober encore d'autres Etats dans les pourparlers.

ACCORD ANGLO-CYPRIOTE

Un accord sur les grandes lignes des principaux problèmes en suspens est intervenu à Chypre, annonce-t-on offi-ciellement à Nicosie.

Pour parvenir à un accord définitif, il reste à régler le problème du mon-tant exact de l'aide financière britannique et quelques points de détail. PROTESTATION DU NEPAL

AUPRÈS DE PÉKIN

Le Népal a vivement protesté mer-credi auprès de la République popu-laire de Chine contre le fait que près de 2000 soldats chinois ont tué lundi, sur territoire népalais près de la fron-tière du Népal et du Tibet, un officier népalais et fait prisonniers seize sol-

dats.

La note réclame la libération immédiate des Népalais faits prisonniers et le retrait des Chinois de la zone dé-

Nous avons tous reçu un choc, a poursuivi ce sauveteur, quand nous

Ecolier anglais

Tony lui annonça qu'il partait avec lui. Le refus de M. Stephens déter-mina Kevin à enlever l'enfant. Ils vécurent à Turin et à Gênes, où

le professeur resta pendant un an, en-seignant l'anglais dans une école, à Francfort enfin.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

berg - Mackay (E-U) 7-5, 5-7, 11-9, 6-4.

Double messleurs, quarts de finale:
Osuna - Ralston (Mex - E-U) battent
Gaertner - Vermaak (Af-S) 6-4, 6-4, 6-2.

Double mixte, troisième tour: V. Vu
kovich - Stolle (Af-S - Aus) battent L.
Hutchings - Rigby (Af-S) 3-6, 6-4, 6-0;
J. Hopps - Mark (E-U - Aus) battent A.
Haydon - Emerson (G-B - Aus) battent A.
Haydon - Emerson (G-B - Aus) 6-2, 9-7;
L. Ayala - Ayala (Chili) battent A. Dimitrieva - Mozer (URSS) 6-3, 2-6, 6-4;
L. Pericoli - Palafox (It-Mex) battent
D. Knode - Becker (G-B - E-U) 6-1,
4-6, 7-5; R. Bentley - Mulloy (G-B E-U) battent S. Lazzarino - Lazzarino
(It) 6-3, 4-6, 6-2.
Quatrième tour: M. Bueno - Howe
(Bre-Aus) battent V. Roberts - Howe
(G-B - Aus) 6-4, 6-3; R. Woodgate - Barrett (G-B) battent V. Roberts - Javorsky
(Tch) battent J. Lehana - Hewitt (Aus)
6-2, 2-6, 6-4; R. Bentley - Mulloy (G-B E-U) battent J. Lehana - Hewitt (Aus)
6-2, 2-6, 6-4; R. Bentley - Mulloy (G-B E-U) battent V. Vukovich - Stolle
(Af-S - Aus) 9-11, 6-1, 6-4; D. Hard Laver (E-U - Aus) battent R. Schuurman - Gaertner (Af-S) 6-2, 6-8, 6-4.

Doubles dames, quarts de finale: S.
Reynolds - R. Schuurman (Af-S) battent
S. Lazzarino - L. Pericoli (It) 6-4, 6-2;
K. Hawton - J. Lehane (Aus) battent M.
Hellyer - Y. Ramirez (Aus - Mex) 6-3,
6-4.

Aujourd'hui

SOLEIL LUNE Lever Coucher 23.43

En page 4: le Carnet du jour et les émisisons radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Dis-moi comment tu manges...

Nous avons trouvé dans le rapport d'activité 1958-1959 du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ces lignes qui, nous semble-t-il, mé-ritent une large diffusion, si tant est que l'hygiène alimentaire doive nous préoccuper:

Comme chacun le sait, les mau-vaises dents ont un rapport direct avec l'alimentation. Sur ce point, il est grand temps d'alerter l'opinion.

La mode américaine probable-ment, exerce une dangereuse in-fluence et notre population mange d'une façon de plus en plus négligée, On ne consomme plus de légumes qui prennent trop de temps de préparation. Le soir, la mode est au café au lait et aux tartines. Un expert fédéral estime que 50 % des enfants de certaines classes partent à l'école, le matin, sans avoir déjeuné. On abandonne les achats de rôti et de « beefsteack » au profit des « viennerlis » et de la viande hâchée. Les insuffisances de cette alimentation sont compensées par des sucreries. Les graisses hydrogénées sont à la mode et favorisent pro-bablement le cholestérol et les maladies du cœur. Une seule préoccu-pation: manger vite et à bon marché. Il faut faire la part des prix excessifs des loyers qui obligent les familles à réduire les budgets de nourriture, mais il faut dénoncer cette folie moderne qui s'appelle l'automobile et qui pousse des multitudes de jeunes ménages à négli-gers les frais élémentaires d'une alimentation décente.

Oui, manger vite et à bon marché. Mais le rapport du Cartel devrait aussi souligner que la ménagere ne peut plus, comme sa mère et sa grand-mère, être rivée à sa cui-sine et qu'elle ne trouve que difficilement une aide. La « petite bonne », c'est le passé.

Il n'importe : réapprenons à man-ger. Chose paradoxale, c'est en veillant à maintenir notre estomac en santé que nous serons le moins matérialistes!

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. - 25 juin. Polzoni, Martine, fille d'Eugenio, maçon, à Auvernier, et de Teresina, née Bobbera; Polzoni, Anne, aux mêmes. 26. Reymond, Jacques-Anne, aux mémes. 26. Reymond, Jacques-Olivier, fils d'Eric-Charles, mécanicien, à Auvernier, et de Gisèle-Betty, née Bruand. Boss, Jean-Luc, fils de Jean-Claude, sellier-tapissier, à Neuchâtel, et de Gisèle-Marie-Louise, née Monnier; Schärer, Carol-Frédéric, fils de Karl-Walter, mécanicien, à Neuchâtel, et de Clairette-Augusta, née Malherbe; Favre, René-Marcel, fils de Robert-Fredinand, représentant, à Peseux, et de Colette, née Joray; Duckert, Geneviève, fille de Robert, instituteur, à Neuchâtel, et de Marie-Marguerite, née Henriod. 28. Bréa, Dominique-Laurent, fils d'Emile-Charles, mécanicien, à Neuchâtel, et de Denise-Julia, née Cavin.

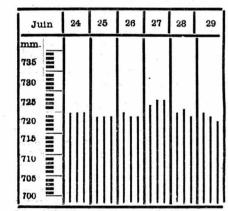
PUBLICATIONS DE MARIAGE —

PUBLICATIONS DE MARIAGE —
29 juin. Divorne, Pierre-Edmond, chromiste, et Wyder, Vreneli-Ruth, les deux
à Neuchâtel; Franck, Willy-Ernst, compositeur typographe, à Lausanne, et Martin, Lucienne-Albertine, à Pully.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 juin. Température: Moyenne: 13,9; min.: 9,4; max.: 18,5. Baromètre: Moyenne: 718,9. Vent dominant: Direction: nord-ouest; force: assez fort. Etat du ciel: légèremenu nuageux.

Hauteur du baromètre réduite à zêro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 28 juin à 6 h. 30 : 429.31 Niveau du lac, 29 juin à 6 h. 30 : 429.31 Température de l'eau : 22°

Prévisions du temps. — Valais, ouest de la Suisse : beau à nuageux, frais, vent du nord-ouest à nord-est.

Nord-ouest, centre et nord-est de la Suisse, nord et centre des Grisons : ciel variable, par moments couvert spéciale-ment en montagne. Précipitations locales. Frais en plaine, températures voisines de 15 degrés dans l'après-midi. Vent d'ouest à nord-ouest.



Monsieur et Madame Charles BRÉA-CAVIN et Jean-Jacques ont la joie d'annoncer la naissance de

Dominique - Laurent

le 28 juin 1960

Fbg de l'Hôpital 54, Neuchâtel

Monsieur et Madame Michel JORDAN - VONLANTHEN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Catherine

Chansons 17 Maternité Peseux

A Neuchâtel et dans la région

Les conseillers communaux Rognon, Dupuis et Liniger quittent leurs fonctions aujourd'hui

En ce jour où trois magistrats de la ville se retirent de la vie publique après avoir consacré respectivement vingt, dix-sept et quinz ans au service de la cité, nous sommes certain d'être l'interprète de tous leurs administrés pour exprimer notre reconnaissance aux trois démissionnaires. Certes, le poste de conseiller communal attire à son titulaire plus souvent la critique que la louange, car l'administré, sous toutes les latitudes et sous tous les régimes, est par définition un rouspéteur. Mais un édile — et ceux qui se retirent l'ont été - est suffisamment perspicace pour savoir que le jeu démocratique suppose la critique et que le contribuable est ainsi fait qu'il s'achoppe aux petites choses, en négligeant les grandes, qui sont la vie d'une communauté urbaine et son constant développemeent. MM. Paul Rognon, Paul Dupuis et Jean Liniger, nous pouvons le dire, ont mis leur marque sur le développement de Neuchâtel ces dernières années et à ce titre ils peuvent quitter l'hôtel de ville avec le sentiment d'avoir répondu toujours à la confiance de notre population.

M. Paul Rognon, qui avait fait le début de sa carrière dans l'administra-tion cantonale, est entré au Conseil communal le 4 juin 1940, en pleine mobilisation. Nous avions, à cette époque, une sorte de gouvernement mili-taire, puisque le Conseil communal comprenait un lieutenant-colonel, trois capitaines et un civil. On vit même capitaines et un civil. On vit meme — c'était en 1944, comme nous l'a rappelé M. Rognon — nos édiles tenir une fois séance à la frontière, dans la salle du Conseil municipal de Courgenay! Deux autres séances eurent lieu dans le train, entre Neuchâtel et Zurich.

le train, entre Neuchâtel et Zurich.
M. Rognon dirigea tout d'abord les
services sociaux, les hôpitaux et les
orphelinats, puis, à fin août 1945, il
succèdait à M. Gérard Bauer, à la direction des finances, des forets et des
domaines. En 1945, il était nommé président du Conseil communal, fonction sident du Conseil communal, fonction qu'il a assumée jusqu'à aujourd'hui. Notre «grand argentier» a géré les finances de la ville dans une période importante de notre histoire communale. En effet, il a eu pour mission de continuer la politique de développement d'investissements, inaugurée par MM. Gérard Bauer et Georges Béguin. M. Bauer avait — si l'on nous passe ces comparaisons — mis la machine en marche. M. Béguin a accéléré le mouvement, et M. Rognon a fourni le carburant. L'indice d'octane était élevé, grâce à une sage gestion et à élevé, grace à une sage gestion et à l'effort des contribuables. M. Rognon a pu remettre dans les mains de son successeur des finances saines.

Comme directeur des forêts et domaines, M. Rognon a mené à chef de nombreuses réalisations : rénovation des fermes de Belmont, de Pierre-à-Bot dessous et dessus, de la Cornée ; achat du domaine de la Rotte, près de la Chaux-du-Milieu, et de celui de la Roche, près de la Grande-Joux. En tant que président du Conseil communal, M. Rognon eut à s'occuper du statut du personnel, de la nouvelle échelle des traitements du pouveux réglements du pouveux réglements de traitements, du nouveau règlement gé-néral de la commune et de la modification de structure des caisses mala-die et de retraite du personnel com-munal.

Et, nous ne saurions oublier les qualités du président : l''amabilité, la bienveillance, la netteté de ses opinions et l'ardeur mise à défendre ses posi-tions devant le Conseil général.

XXX

M. Paul Dupuis est entré au Conseil communal le 1er septembre 1943, succédant à M. Emmanuel Borel. Licencié en mathématiques, M. Dupuis avait été précédemment professeur de sciences dans l'enseignement secondaire, puis inspecteur de police de la ville. Il prit la direction des services industriels, qu'il a exercée pendant près de dixsept ans. Comme ses collègues dans leurs dicastères, il a contribué à maintenir le développement de Neuchâtel, en dotant notre ville de services modernisés, aptes à remplir leurs tâches, qui sont primordiales dans la vie de chacun des habitants de la cité.

M. Dupuis a pris ses fonctions sous le régime de l'économie de guerre. A l'usine à gaz, on remplaçait en partie la houille avec de la tourbe, des ceps de vigne et du papier. Au service des eaux, la question de la sécurité de l'alimentation par un unique aqueduc entre Champ-du-Moulin et Neuchâtel, se posait. Quant à la distribution de l'électricité, elle ne causait pas mal de soucis, du fait de la vétusté du réseau. Dans les trois services, il fallait prendre à la fois des mesures urgentes envisager une modernisation, qui se fit d'autant plus nécessaire par la suite que la consommation ménagère et industrielle augmenta à un rythme rapide.

Lundi, un groupe d'étudiants venant de Clermont-Ferrand ont visité la vil-

che et en Allemagne du Sud. Ils visi-tèrent le Musée d'ethnographie puis ont été reçus par le Conseil d'Etat au château de Neuchâtel ou M. Edmond

Guinand, président du gouvernement leur adressa des paroles de bienvenue.

Après avoir parcouru la cité, ils so rendirent à l'hôtel DuPeyrou où M.

Paul Rognon, président de la ville, avait tenu à les recevoir. Il mention-

na les relations entre Neuchâtel et les associations de diplômés de l'en-

seignement commercial supérieur, dont le siège est principalement dans notre

Neuchâtel. Faisant partie de la quarantième promotion de l'école su-périeure de commerce, ils font un voyage d'étude en Suisse, en AutriLa consommation d'énergie électrique était, en 1945, les deux cinquièmes de ce qu'elle est aujourd'hui. Après deux ans d'études, M. Dupuis pouvait présenter au Conseil général le plan directeur du réseau de la ville, dont la réalisation devait s'échelonner sur douze ans, et qui coûta environ 22 millions de francs. Ce fut, on s'en souvient, la construction des stations de Pierre-à-Bot, de Beau-regard, des Sablons et de Champréveyres, le changement de dizaines de kilomètres de câbles, et, pour finir, l'aménagement d'un poste central de commande à l'usine de Champ-Bougin, reliée à la cuvette du Seyon par un tunnel abritant la conduite de mazout et les réservoirs destinés à la turbine

thermique. A l'usine à gaz, les installations furent modernisées afin d'alléger le travail du personnel, dont l'effectif a pu être réduit. Enfin, le service des eaux connut, lui aussi, d'importantes réalisations, notamment l'usine de pompare de l'acqui du les à Chem Bergin page de l'eau du lac, à Champ-Bougin, mise en service en 1947, et le nouveau réservoir de Champ-Monsieur, qui ali-mente l'est de la ville.

M. Dupuis représentait la ville à M. Dupuis représentait la ville à l'Electricité neuchâteloise S.A., où il était secrétaire du conseil, à la Société financière neuchâteloise d'électricité, dont il était président, et à la Société neuchâteloise d'étude des concessions hydrauliques. Il était, d'autre part, membre du conseil d'administration de l'Association suisse des usines à gaz, et depuis quatre ans membre du conseil de direction. Il le restera d'ailleurs pour continuer à diriger la commission économique chargée d'étudier le problème du gaz returel blème du gaz naturel.

Ajoutons que M. Dupuis était chargé depuis cinq ans par le Conseil communal des relations avec le personnel.

XXX

M. Jean Liniger, licencié et docteur ès lettres de notre Université, a succédé, en septembre 1945, à M. Gérard Bauer, au sein du Conseil communal. Il a toujours dirigé les sections des services sociaux (assistance, orphelinats, hòpitaux) et des musées et bibliothèques, déployant dans des domaines divers une grande activité.

M. Liniger a réorganisé l'assistance en y créant un inspectorat et un service de contentieux. Il a réalisé la fusion des orphelinats de l'Evole et de Belmont, présidant à la modernisation de Belmont. Il eut aussi à cœur

tion de Belmont. Il eut aussi à cœur de créer des jardins d'enfants, qui sont au nombre de neuf aujourd'hui, dont huit sont subventionnés par la ville. On lui doit encore la mise sur pied de la fondation pour des maisons des-tinées aux personnes âgées; la première maison, aux Cadolles, rend d'é-minents services, et une deuxième va se construire au Plan, prochainement. Nos musées et la bibliothèque de la

ville doivent beaucoup à M. Liniger. Sous son impulsion, le Conseil général vota les crédits nécessaires à l'agran-dissement du Musée des beaux-arts, à celui du Musée d'ethnographie, à la modernisation du Musée d'histoire et du Musée d'histoire naturelle, à l'agrandissement et au développement de la bibliothèque de la ville. M. Liniger ne cessa d'insister sur la mission que devait assumer l'autorité communale à l''égard de la culture, estimant que nos musées étaient le complément de nos écoles. Entreprenant, parfois trop nova-teur pour certains, il soutint les conservateurs dans l'organisation d'expo-

sitions de peinture et des expositions remarquables du Musée d'ethnographie. Mais c'est sans doute à l'hôpital des Cadolles que M. Liniger a voué ses plus grandes préoccupations. Non seu-lement, il a mené l'étude de la moder-

(Photo René Le Roy, Neuchâtei.

ville. Les étudiants de Clermont-Fer-

rand se rendirent ensuite dans les ca-

ves de la commune où un vin d'hon-neur leur fut servi.

Un déjeuner leur fut ensuite servi à Chaumont, puis ils prirent part à une croisière sur le lac. La ville avait été spécialement illuminée à leur in-

tention par les soins des services in-

diants français furent encore reçus dans le nouveau foyer des étudiants

où M. Grize, directeur de l'Ecole su-

périeure de commerce exprima sa joie de recevoir des diplômés d'une école

Hier les 37 jeunes gens se rendi-rent à Berne en faisant un arrêt au

château de Thielle.

Pour terminer la journée, les étu-

Des étudiants français visitent notre ville

M. Paul Rognon; président de la ville, recevant les étudiants

de Clermont-Ferrand dans un salon de l'hôtel DuPeyrou.

nisation et de l'agrandissement de notre hôpital, mais, en même temps, il s'est soucié du problème du financement par l'Etat des établissements hospitaliers communaux. Les travaux de transformation des Cadolles ont débuté en 1952. Deux maisons furent construites pour le personnel, institutions nouvelles dont nombre d'hôpitaux suisses et étrangers s''inspirèrent par la suite. Aujourd'hui, le chantier de l'agrandissement de l'hô-pital lui-même est en pleine activité et, à l'aboutissement des travaux, notre ville disposera d'un établissement de conception rationnelle et moderne, ré-pondant aux besoins. C'est comme député au Grand Conseil et président de l'Association neuchâteloise des établissements pour malades, que M. Liniger mena campagne, afin que l'Etat aide financièrement les hôpitaux. Le par-lement, puis le peuple, suivirent M.

Encore jeune, M. Liniger ne va pas se confiner dans une calme retraite. Au contraire, il va consacrer ses acti-vités à une vaste enquête sur la commune en Suisse et en Europe.

XXX

A la reconnaissance de la population de Neuchâtel, nous ajoutons la nôtre, toute personnelle, car, chroniqueur de la vie communale, nous avons été très souvent en contact avec MM. Rognon, Dupuis et Liniger, auprès de qui, toujours, nous avons trouvé un accueil cordial et cette confiance qui facilite beaucoup les rapports entre l'autorité et la presse.

Le chef de l'Office du travail se retire



M. Bernard Borel, chef de l'Office du travail, prend sa retraite aujourd'hui. Entré en 1921 au service de la ville, il prit la tête de l'office en 1926. Il fut particuliè-rement actif durant les périodes de chômage, où il sut faire preuve d'une grande humanité vis-à-vis de ses « protégés ».

(Photo René Le Roy, Neuchâtel.)

DU COTÉ DE THÉMIS Tribunal de police

L'audience du tribunal de police était présidée, hier, par M. Philippe

Mayor.
G. C. est un jeune Italien qui, ayant été sans travail, dut emprunter de l'ar-gent et se trouva bientôt pris dans un engrenage de dettes qu'il ne pouvait rembourser. Il est accusé de filouterie d'auberge et d'escroquerie. Deux des lésés n'ayant pas déposé plainte et le troisième la retirant après que le pré-venu se soit engagé à rembourser sa dette, le tribunal ne s'occupe plus que

de l'escroquerie.

Pour se procurer l'argent qui lui était nécessaire, G. C. conclut un contrat avec une maison de meubles pour des marchandises dont il n'avait pas l'emploi et portant sur une somme de 6000 francs. Ses parents devaient lui envoyer l'argent. Quelques jours plus tard, comme il n'avait rien reçu, G. C. emprunta 135 fr. au commerçant. Au cours de l'audience, le prévenu signe une cession de salaire destinée à payer

ses créanoiers. Le tribunal juge que la mise en scène du contrat est une escroquerie et condamne G. C. aux 83 jours d'em-prisonnement qu'il a déjà subis en

prisonnement qu'il a déjà subis en arrestation préventive. De plus, les frais sont à sa charge.

J. D. a volé 100 fr. dans la chambre de son ami. Ce dernier retire sa plainte. J. D. s'engage à rembourser. Comme il est un familier de la victime, il est libéré après avoir subi 27 jours de prison préventive. Il paiera de plus les frais judiciaires se ra de plus les frais judiciaires se montant à 140 fr.

Injures

Mme S. entretient des relations amoureuses avec le mari de Mme J. Les deux personnes habitant dans la mêmaison, il s'ensuit des scènes de

Mme S, est accusée d'avoir prononcé des vocables injurieux à l'égard de différentes personnes. Cette accusation est contestée. De plus il n'y a pas de preuves. Aucune peine ne sera pronon-cée. Mme J., par contre, ne conteste pas les faits. Son comportement est partiellement excusable par la liaison de son mari. Pour violation de domicile et propos injurieux, elle est condamnée à une amende de 20 fr. Les frais sont partagés entre les deux prévenues. prévenues.

Querelles entre collègues

Lorsque C. A. et A. P. se rencon-trent à leur lieu de travail, ils échangent des injures. Ils prennent l'enga-gement de s'éviter, 2 fr. de frais judiciaires sont payés par C. A.

Tir à la carabine

R. B. a pris une carabine dans un local où il travaillait avec l'intention de la remettre en place. D'autre part, il a fait des tirs près d'habitations. Il est condamné à 3 jours d'emprisonnement avec autris à de la carabine de la condamné à 10 jours d'emprisonnement avec autris à de la carabine de la car sonnement avec sursis et à une amen-

Tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel qui a siégé hier était présidé par M. Philippe Mayor, assisté de Mme Jeanne Schmidt et de M. Alfred Feutz. M. Jacques Cornu, substitut, représentait le mi-nistère public et M. Jacques Matile était le greffier.

P. M., manœuvre sans emploi, P. M., manœuvre sans emploi, a commis des actes portant atteinte à la pudeur des enfants. Le tribunal siège à huis clos. Les faits ne sont pas contestés. Un examen psychique du prévenu, effectué à Genève en 1957 lors de circonstances semblables, reconnaissait la débilité mentale de l'accept de la commandation de la commandation de l'accept de la commandation de la command connaissant la debitté mentale de l'ac-cusé. Les faits alors n'étant pas si graves, on n'avait pas jugé nécessaire d'interner P. M. pour une durée illi-mitée. La question se repose aujour-d'hui. Le procureur de la République pense qu'un internement pour une durée illimitée est le seul moyen de supprimer ces actes que l'accusé ne peut contrôler.

La défense pense qu'un internement dans un hospice pouvant assurer un traitement thérapeutique devrait être au moins essayé.

Le tribunal délibère, puis rend son jugement. P. M. est condamné à 6 mois d'emprisonnement, moins les 57 jours de préventive. La peine est suspendue et le condamné ira dans un établissement d'internement pour une durée illimitée.

Abus de confiance

E. P. est un jeune homme négligent. Ainsi, il oublie de se présenter à la séance du tribunal correctionnel de mardi. Par négligence aussi, il garda, en plus du bénéfice, la valeur de quatre machines à écrire qu'il était charté dachement de la correction de la c gé de vendre et qui ne lui apparte-naient pas. Il prétend avoir remboursé son créancier, mais il ne peut en donner la preuve au tribunal.

E. P. est condamné pour abus de E. P. est condamné pour abus de confiance à quatre reprises, à 4 mois d'emprisonnement. Le sursis pendant 2 ans lui est accordé, car il n'a pas d'antécédents et il ne donne pas l'impression qu'il deviendra un jour un habitué des salles de tribunaux. Les frais sont à sa charge.

AUX VOLEURS!

Un vélomoteur volé Mardi, un vélomoteur de marque « Allegro » rouge et crème, portant plaque NE 1186, a été volé, entre 14 et 16 heures devant le gymnase.

LES ACCIDENTS Un restaurateur blessé

M. J. K., restaurateur à Neuchâtel, ui a eu, hier soir, une altercation avec un consommateur, a fait une chute sur le trottoir et s'est cassé une jambe. Il a été transporté par l'ambulance de la police à l'hôpital de la Providence.

Le rôti était brûlé

Hier soir, à 17 h. 45, les premiers secours ont été alertés, une épaisse fumée sortant d'un logement de la rue de l'Hôpital 9. Il s'agissait d'une poêle qui avait été oubliée sur une cuisi-nière.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

A propos

de l'Ecole supérieure

des jeunes filles

Daniel Bonhote, a fort justement relevé et condamné l'incongruité des mesures proposées en vue de la suppression de la section classique de l'Ecole supérieure des jeunes filles. Il relevait également la « publicité à rebours » faite à cette école dont l'existence n'a cessé d'être mise en cause depuis plus d'une décennie.

cause depuis plus d'une décennie.

Actuellement, grâce au travail désintéressé et à l'esprit d'initative de son directeur et du corps enseignant, les jours de l'école ne sont plus comptés. En effet, par l'élaboration d'un programme de conception entièrement nouvelle, nos jeunes filles peuvent se préparer aux nombreuses carrières féminines. Cette section nouvelle est en plein essor et son utilité reconnue par nos autorités. Ne pouvant plus dès lors s'attaquer à l'école dans son ensemble, on s'acharne contre la section de baccalauréat, ce qui ôterait à

tion de baccalauréat, ce qui ôterait à l'une de nos plus anciennes écoles son caractère gymnasial indispensable.

Ne revenons pas sur la ridicule écono-mie qui serait ainsi réalisée...

De tout ce qui précède nous reconnais-sons, une fois de plus qu'il existe un « malaise de l'Ecole supérieure des jeunes filles ». Ce malaise, il faut absolument y mettre fin, car il éloigne de notre école plusieurs élèves qui s'y seraient inscrites et dont les parents restaient hésitants, à juste titre, croyant à la prochaine sup-pression de la section classique.

Les conférences de l'hiver dernier, don-

Les conférences de l'hiver dernier, données par des pédagogues et éducatrices de renom, nous ont montré les désavantages de l'enseignément mixte au degré gymnasial. Leurs arguments étaient suffisamment éloquents; nous n'y revenons pas ici. Quant à nous, nous voyons un très grand avantage à la situation actuelle de l'Ecole supérieure qui permet à nos filles de se préparer, en groupe restreint, au baccalauréat. Nous sommes persuadés que le travail y est plus fructueux que si ces élèves étaient dispersées dans des classes mixtes et nombreuses. Ceci nous paraît tomber sous le sens. Le baccalauréat est un but que, peuvent atteindre aussi bien les jeunes filles que les jeunes gens, mais il nous paraît évident que les chemins et moyens qui y mênent ne doivent pas forcément être les mêmes. Nous savons fort bien que le bachot de l'école supérieure vaut largement celui de tout autre gymnase:

bachot de l'école supérieure vaut lar-gement celui de tout autre gymnase; mais pour permettre à d'autres parents d'avoir cette opinion favorable, dissipons donc le malentendu qui règne au sujet de l'Ecole supérieure dont la valeur est incontestable.

Dans l'espoir que vous voudrez bien

m'accorder l'hospitalité de votre rubri-que « Correspondance », je vous prie de croire, Monsieur le rédacteur, à mes sen-timents dévoués.

Dr Jean-Pierre CLERC

De tout ce qui précède nous reconnais-

Monsieur le rédacteur, Dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel» du 30 mai l'un de vos collaborateurs, M. Daniel Bonhôte, a fort justement relevé

AU FEU!

58me année.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 1er juillet, à 11 heures, au cimetière de Beauregard. Départ du domicile mortuaire à 10 h. 30. Culte à

la chapelle du crématoire à 11 heures Cet avis tient lieu de lettre de faire part



de la VILLE DE NEUCHÂTEL

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Joseph PAPAUX

Le Conseil communal.



La Commission scolaire

a le très vif regret d'an-

Madame Joseph PAPAUX

Ils garderont d'elle un souvenir re-connaissant pour les services rendus.

La direction de la Feuille d'avis de

Madame Joseph PAPAUX

survenu à la suite d'un accident. Depuis près de trente ans, Mme Papaux exerçait les fonctions de porteuse du journal avec une fidélité et un dévouement exemplaires.

Le comité de l'Union Touring ou-vrier suisse «Solidarité», section de Neuchâtel, a le pénible devoir d'in-former ses membres du décès de

Madame Joseph PAPAUX

L'ensevelissement, aura lieu ven-dredi 1er juillet, à 11 heures, au cimetière de Beauregard, entrée portail

membre du comité et épouse de son

1er juillet, à 11 heures, au cimetière de Beauregard.

Culte à la chapelle du crématoire.



Avis aux correspondants

Afin de nous permettre de bou-cler nos comptes du 2me tri-mestre 1960, nous prions nos correspondants de bien vouloir nous faire parvenir leurs comptes de collaboration ou de nous indiquer leurs frais jusqu'au 6 juillet 1960 au plus tard.

étaient originaires de notre commune. Elle a été reçue hier matin par le Conseil communal, assisté des pasteurs Vivien et Hotz. D'aimables paroles furent adressées à notre ancienne res-sortissante qui fit honneur au modeste repas qui fut servi au restaurant de la Croix-Blanche.

VIGNOBLE

CORCELLES - CORMONDRÈCHE

Le Conseil communal

reçoit une centenaire

(c) Mme Elisa Jacot-Nicoud, de la Sa-gne, a fêté ce mois ses 101 ans. Elle est née le 18 juin 1859 à Cormon-

drèche, dans la maison qui fait face au châeau de Colombier. Ses parents

Au passage à niveau du collège (c) Nous apprenons qu'après enquête de la direction du 2me arrondissement des C.F.F., le préposé à la guérite du passage à niveau du collège a été prié de postuler un autre poste semblable, la direction envisageant, dès septembre, d'automatiser la managuere des berrières par compande nœuvre des barrières par commandes

Qu'en pensent nos autorités? La sécurité de dizaines d'enfants qui passent par là, plusieurs fois par jour, sera-t-elle aussi assurée que sous l'œil bienveillant du garde-barrière? Et les automobilistes? Ils savent

depuis la gare.

eux à quelles longues attentes ils sont soumis aux passages à niveau des Abattoirs et de la gare, durant plus de cinq minutes souvent. Economie n'est pas synonyme de

Monsieur Joseph Papaux ; Monsieur Joseph Papaux;
Madame et Monsieur Eugene BiolleyPittet, leurs enfants et petits-enfants,
à Neuchâtel, à Lausanne et à Bâle;
Madame et Monsieur André MathezPittet et leurs enfants, à Fleurier;
Madame et Monsieur Gustave MoretPapaux, à Vuadens (Fribourg);
Monsieur et Madame Albert PapauxJeanneret et leurs enfants à Neuchâ-

Jeanneret et leurs enfants, à Neuchâ-tel et à Genève;

Mademoiselle Marthe Papaux, à Neu-Monsieur et Madame Pierre Papaux-Moser et leurs enfants, à Treyvaux

Monsieur Emile Papaux, à Cernier;
Monsieur Jean Papaux, à Fribourg,
ainsi que les familles parentes et

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du dé-cès de

Madame Joseph PAPAUX née Marcelle PITTET

leur très chère épouse, sœur, bellesœur, tante, grand-tante et parente, enlevée à leur tendre affection à la suite d'un terrible accident, dans sa

Neuchâtel, le 28 juin 1960. (Avenue du Premier-Mars 8) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4:7.



membre de la Commission des Services



noncer le décès de

membre dévoué du comité des dames inspectrices des Travaux à l'aiguille et de l'Ecole ménagère.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 1er juillet, à 11 heures, au cimetière de Beauregard.

Neuchâtel a le douloureux devoir de faire part du décès de

épouse de notre membre actif.

Le Parti socialiste de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Marcelle PAPAUX

camarade Joseph Papaux, secrétaire de la section. L'ensevelissement aura lieu vendredi